

Robert Bob Sirois

Équipe nationale du Québec

Un projet rassembleur et identitaire



Pour une équipe nationale dans tous les sports

Équipe nationale du Québec

Un projet rassembleur et identitaire

Robert Bob Sirois

Équipe nationale du Québec

Un projet rassembleur et identitaire

Pour une équipe nationale dans tous les sports

Du même auteur

Le Québec mis en échec

Maison d'édition: *Les Editions de l'Homme*

ISBN: 9782761926744,

Publication: Montréal, octobre 2009

Discrimination In The NHL

Maison d'édition: *Baraka Books*

ISBN: 978-1-926824-01-7,

Publication, Montréal, octobre 2010

Bagages en cavale

Maison d'édition: *Les Editions de l'Homme*

ISBN: 9782761933407, Publication: Montréal, mai 2012

Perles de bagagistes

Maison d'édition: *Éditions Leduc Humour*

ISBN: 9782367041247, Publication: Paris, 8 avril 2016

Impression: BouquinBec

Couverture: Yannick Lamer

Mise en page: Alejandro Natan

Photographie de l'auteur: Chantal Poirier,

Archives/Journal de Montréal

Dépôt légal: 2020

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

© Les Éditions Robert Sirois, 2020

Tous droits réservés pour tous pays

ISBN imprimé : 978-2-9818956-0-8

ISBN numérique : 978-2-9818956-1-5

La religion divise
La politique divise
Le sport rassemble

Robert Sirois, mai 2020

Avant-propos

Plus de 35 nations non-souveraines ont des équipes nationales dans différentes disciplines sportives. Plusieurs fédérations internationales acceptent des nations qui ne sont pas des pays afin de respecter une des résolutions de l'Organisation des nations unies (ONU) qui stipule que le droit de jouer est un droit fondamental pour chaque individu et chaque nation. Le Québec est une nation reconnue par l'UNESCO et a le droit d'avoir ses propres équipes nationales dans tous les sports. C'est seulement dans ce livre unique que vous trouverez les réponses à toutes vos questions et même plus.

Il est surprenant de constater ici, au Québec, le peu d'attention portée par nos médias au concept de la représentation sportive du Québec en tant que nation sur l'échiquier mondial. Lorsque certains ont abordé le sujet, ils l'ont à peine effleuré. Tant et si bien, que pour comprendre tout l'impact d'une équipe nationale dans tous les sports sur une nation. Je vous propose donc bien humblement ce livre, qui est un résumé de mes dix dernières années à tenter de promouvoir aux médias, politiciens et intellectuels québécois, ce que le reste de la planète terre comprend si bien, incluant le Canada. Depuis l'Antiquité, le **sport** à la capacité de pouvoir **rassembler** plusieurs peuples en leur permettant de se

réunir dans un lieu pour encourager ses athlètes, ses joueurs et son équipe dans le but de les soutenir.

Le Québec est doté d'une grande élite sportive. Cependant, diluée dans le reste du Canada et parfois même, victimes de discrimination avérée, ses athlètes arrivent difficilement à être sélectionnés pour les plus hauts échelons. Dans ces conditions, il serait pour le moins intéressant que le Québec se dote d'une propre équipe nationale, et ce, dans chaque discipline sportive. Cela représenterait un avantage indéniable tant pour les athlètes eux-mêmes que pour leurs entraîneurs, en raison du niveau de compétition et de la visibilité accrue dont ils bénéficieraient dès lors. Cela profiterait également aux Québécois dans leur ensemble, puisque le sport porte en lui une forte solidarité et cultive l'esprit rassembleur et identitaire d'une population.

Avec une équipe nationale, nous devenons tous des Québécois, sans égard à l'origine ethnique de chacun. Les nations non souveraines comme le Québec ont, ailleurs dans le monde, une place de choix dans les compétitions sportives internationales. La majorité d'entre elles a en effet ses propres équipes, qu'on pense à l'Écosse, au Pays de Galles, à Tahiti, à Gibraltar, à Porto Rico, et j'en passe. Certaines sont même membres (26) de la FIFA, dont le championnat est l'un des plus grands événements sportifs de la planète, sinon le plus magistral au monde. Douze d'entre elles ont même l'autorisation de participer aux Jeux olympiques.

On constate de ce fait, que le Québec est bien en retard sur le plan sportif par rapport à toutes ces nations non souveraines. Il en va donc de combler ce retard

et de mettre en place, pas à pas, nos propres équipes nationales dans chaque discipline sportive.

Le sport est une nation à part avec ses propres dirigeants, ses athlètes, ses entraîneurs, ses arbitres, ses fanatiques et ses propres journalistes. En bref, le sport est une autre planète avec ses propres lois.

Le sport occupe une place importante dans nos sociétés. Il offre une fenêtre à travers laquelle peuvent être examinées diverses transformations sociales. Le sport est un moyen de communication fantastique, tant sur le plan individuel que collectif. Il est façonné par tous les processus sociaux : identitaires, de reproduction, de résistance ou de transformation. Le sport international, dans sa manifestation sportive, est donc construit, organisé et surtout teinté culturellement. Le sport est chargé de symboles et ceci lui donne un pouvoir énorme comme véhicule rassembleur, identitaire et idéologique.

Son apparente neutralité accentue d'ailleurs sa force d'influence : on ne se rend pas toujours compte des valeurs qu'il véhicule, mais il joue un rôle important dans l'imaginaire collectif. Ce qui est également fascinant, c'est que le sport est présent dans presque toutes les sphères d'activités sociales, se retrouve dans la famille, l'école, les domaines de la santé, du loisir, économique, artistique et, bien sûr, politique.

Dans tous les pays du monde, il y a des ministres responsables du sport. Les gouvernements ont bien saisi à quel point le sport pouvait jouer un rôle déterminant dans la construction de la société. Quand le pédagogue

français Pierre de Coubertin, soucieux de propager le sport auprès de la jeunesse, rétablit la tradition des Jeux olympiques, en 1896, il donna un influx majeur au mouvement sportif, et ce, notamment en raison de la dimension internationale qu'il lui confère: c'était la « mondialisation » avant l'heure.

Bien sûr, il n'y avait alors pas autant de pays participants qu'aujourd'hui, mais l'importance de partager internationalement les mêmes règles était clairement affirmée. Le XX^e siècle a ainsi connu un développement exponentiel de la pratique sportive, surtout après les Jeux de Rome, les premiers médiatisés, en 1960. Le sport de haut niveau a eu dans cette période un effet d'entraînement important, avec tout le discours idéologique qui le portait et qui mettait de l'avant des valeurs comme la discipline, le dépassement de soi, la compétition, le fairplay, mais aussi et surtout, **le caractère rassembleur et identitaire d'une nation.**

Dans son étude sur l'importance du sport dans la société moderne, écrite dans les années 1960, Max Horkheimer arrive à la conclusion « que le sport est l'expression moderne de grandes traditions culturelles du passé. Sans cet esprit sportif, la survie d'une **concurrency loyale et pacifique entre les nations** n'aurait pas pu être imaginée. Affirmant que le sport est une expression de la liberté, Horkheimer conclut que dans notre civilisation moderne, qui est menacée de toutes parts, « **le sport est devenu une sorte de monde à part, une société au sein de la société, où nous pouvons placer nos espoirs** ».

Pour ce qui est du développement du sport au Québec, il a été relativement lent, du moins dans les milieux francophones. Les anglophones, pour leur part, ont manifesté beaucoup plus tôt une orientation marquée vers la pratique sportive fédérée, notamment au golf, curling et en natation.

Les Jeux olympiques de 1976, à Montréal, ont eu une grande influence sur l'intérêt pour le sport auprès de la population francophone, même si la démonstration empirique de son impact n'a pas été faite. Le sport professionnel avait déjà une bonne audience auprès des Québécois, surtout le hockey, mais il en allait autrement du sport amateur.

Actuellement l'identité d'un État-nation passe par la création d'une équipe-nation, dépositaire d'un énorme investissement symbolique et synthèse des grandes vertus patriotiques. Pascal Boniface dans *Géopolitique du football* constate que « parmi les premières manifestations de volonté des nouveaux états indépendants, figurait la demande d'adhésion à la FIFA. Comme si elle était aussi naturelle et nécessaire que l'ONU ; comme si la définition de l'État ne se limitait plus aux trois éléments traditionnels - un territoire, une population, un gouvernement - mais qu'on doive y ajouter un quatrième tout aussi essentiel : une équipe nationale. »

Bref, le sport, c'est peut-être un peu moins à la mode dans les comités scientifiques et intellectuels, mais ça occupe une place très importante dans la société ! « Disputer la Coupe du monde, participer aux Jeux *olympiques*, aux *divers tournois mondiaux*, c'est

affirmer sa souveraineté, c'est démontrer son existence aux yeux du monde entier», écrit Pascal Boniface ;
Le sport : un lien concret pour s'intégrer.

S'intégrer à une communauté n'est pas une mince affaire. Tous les ans, environ 50,000 nouveaux immigrants sont accueillis au Québec, dont 85% deviendront citoyens de notre État. Que ce soit pour se faire des amis, ressentir le sentiment d'appartenance à une communauté, ou pour partager des moments particuliers, l'intégration des nouveaux arrivants est un enjeu. Et le sport en est l'un des vecteurs le plus important.

Préface de Me Guy Bertrand

Cher Robert, j'ai lu ton manuscrit avec beaucoup d'intérêt, comme tu peux t'en douter. Le travail accompli est remarquable. Les statistiques, les références et la jurisprudence sont convaincantes.

One Canadian Nation ! One team. Aucune raison ne justifie le gouvernement fédéral de refuser à la nation québécoise, non souveraine mais néanmoins autonome, le droit de participer aux compétitions sportives internationale de son choix, si ce n'est par son entêtement à vouloir nous convaincre qu'il n'y a qu'une seule grande nation au Canada, à savoir la *Canadian Nation*. Alors, One Nation One Team.

Nos gouvernements québécois ont tous manqué de courage. Aucun motif sérieux non plus ne justifiait les gouvernements québécois qui se sont succédés depuis 1976 de se laisser traîner les pieds dans ce projet visant la mise sur pied et la reconnaissance internationale de nos équipes nationales québécoises. Pourtant, rien n'aura été aussi inspirant et rassembleur pour notre nation toute entière, y incluant surtout nos minorités culturelles, que ce projet.

Grâce à ton ouvrage et au travail gigantesque de la Fondation Équipe-Québec, le gouvernement Legault n'aura même plus l'excuse de l'ignorance pour justifier son refus d'agir et de mordre qui doit être mordu pour que nous prenions la place sportive qui nous revient dans le monde parmi les nations autonomes, mais non souveraines.

Le droit des nations autonomes mais non souveraines comme le Québec de lever des équipes nationales. J'ai compris de ton plaidoyer, Robert, qu'une équipe nationale toute québécoise sur la scène internationale ne créerait aucun précédent dans la mesure où le Québec s'en tiendrait à son statut de nation minoritaire autonome mais non souveraine, au sein de la *Canadian Nation*. Et tu as raison. Une équipe nationale du Québec s'inscrirait dans la logique du sport. Les organismes internationaux reconnaissent qu'une nation non souveraine peut aussi jouir de tous les attributs de la souveraineté et s'écarter de la dynamique politique au profit du développement sportif.

Cette souplesse des organisations sportives internationales s'explique facilement car le sport recherche l'excellence et c'est précisément par la multiplication des confrontations entre les meilleures équipes que le sport évolue. De plus, certaines nations comme l'Ecosse au golf, le Pays de Galles au rugby ou le Québec au hockey ont atteint un niveau tel que l'on appauvrirait le mouvement sportif international en leur refusant un accès normal aux grandes compétitions.

On voit donc que la recherche de l'excellence propre au sport, la maturité sportive de la nation et la marge de

manœuvre des organismes internationaux ont permis à plusieurs nations autonomes mais non souveraines de se faire valoir sur la scène internationale. Pour ces mêmes raisons, une équipe québécoise de hockey à l'internationale devrait voir le jour. Sans compter que la présence d'une équipe québécoise de hockey sur la scène internationale ne générerait que des avantages, qu'ils soient d'ordre sportif, social, culturel, humanitaire et économique.

Faut-il continuer à se mettre à genoux devant Ottawa? Comment expliquer qu'après 30 ans d'efforts de toutes sortes, nous en soyons encore réduits à nous mettre à genoux devant l'autorité canadienne pour quémander rien de moins que la permission d'exercer un droit qui nous appartient en vertu de la Constitution canadienne? Qu'est-ce que les nations écossaise, irlandaise, anglaise et galloise ont bien pu faire pour réussir auprès du gouvernement du Royaume-Uni, là où nous échouons de façon récurrente auprès du gouvernement canadien?

Pourtant, tout comme la nation québécoise, elles n'ont pas le statut de pays souverains. Elles ne sont que des nations autonomes à l'intérieur de la Grande-Bretagne de la même façon que le Québec est une nation autonome à l'intérieur du Canada. *Nations within a Nation*, comme on dit en anglais.

Faut-il plutôt briser les liens qui retiennent notre liberté nationale à la Constitution canadienne? Si la nation québécoise ne peut participer à des compétitions internationales tout simplement parce qu'elle n'a pas le statut de pays indépendant, que peut-elle faire alors?

Eh bien, elle a le devoir devant l'histoire de briser les liens qui retiennent sa liberté à la Constitution canadienne et à Ottawa.

Cher Robert, n'oublie jamais que le combat que nous menons pour l'émancipation nationale et internationale de la nation québécoise au chapitre du sport, ce n'est qu'un début. Ce combat, il faut le continuer jusqu'au jour où notre nation obtiendra son statut d'État majoritaire sur son territoire par le parachèvement du pays québécois. C'est à ce moment seulement que la nation québécoise pourra enfin passer par l'épreuve de la vie sportive internationale, mesurer sa pleine potentialité avec les autres nations jouissant de leur indépendance nationale et aspirer enfin monter sur le podium où on couronne l'excellence des athlètes.

Merci Robert pour ton excellente contribution à l'avènement de la nation québécoise sportive sur la scène internationale et à bientôt.

Me Guy Bertrand, avocat et constitutionnaliste
Québec, le 30 juillet 2019

Réjean Tremblay, la Peur...

Si Robert Sirois avait écrit son livre avant la crise du coronavirus, il aurait sans doute été encore plus impatient. Ou plus optimiste. Parce que le coronavirus a fait plus en une semaine pour faire saisir ce qu'est la nation et un état de la nation que mille discours enflammés.

Aujourd'hui, au plus profond de chacun et malgré les peurs que 200 ans de colonialisme ont laissées, on sait que la nation est québécoise. Robert, Bob pour les fans de hockey et les amis, est un convaincu. Et ancien leader des Capitals de Washington dans la Ligue nationale de hockey, c'est un acharné au combat.

L'Écosse, le Pays de Galle et des dizaines de nations participent à de grands tournois internationaux. Ce n'est pas le cas pour le Québec et vous vous doutez pourquoi les fédéralistes exercent cette censure et cette abominable discrimination. Parce qu'ils ont peur. Ils ont peur que le Québec y trouve fierté et confiance. Ils ont peur qu'en savourant des victoires québécoises, on en vienne à réaliser que les victoires canadiennes, les victoires des autres puisque les athlètes québécois subissent discrimination et racisme inconscient, sont moins grisantes que la propagande de Radio-Canada et des médias de Bell tente de nous le faire accroire.

La ministre Isabelle Charest, pourtant ministre dans un gouvernement nationaliste, refuse d'endosser le projet d'une équipe nationale. Je ne lui en veux pas. J'ai passé vingt ans à la côtoyer lors de compétitions internationales dans son bel uniforme rouge avec la grosse feuille d'érable. Elle a grandi en rêvant de faire partie de l'équipe, excusez, de Team Canada. Plus conditionnée qu'elle, tu t'appelles Nathalie Lambert. C'est vrai aussi pour Martin Brodeur et tous les grands athlètes québécois qui ont grandi en rêvant de porter la feuille rouge dans un tournoi olympique. Ils n'ont jamais imaginé autre chose. Prisonniers de la peur et de la politique de la peur.

Mais avez-vous songé à ce que serait leur fierté de porter l'uniforme bleu dans un match contre la Russie, les États-Unis ou le Canada? La fierté de faire partie d'une équipe vraiment nationale et non pas d'être traités comme des furoncles au sein d'une équipe de *Canadians*?

Quelle serait la valeur pour l'image internationale du Québec de voir ses athlètes se battre en égaux devant le monde entier? Qu'on sache que le bleu est la couleur d'un état français en Amérique et la fleur de lys son emblème. Pas besoin de campagnes publicitaires, nos athlètes feraient le travail. Comme le font déjà Céline Dion et le Cirque du Soleil.

PRÉFACE

Et tout ça serait parfaitement réalisable. Juste à le vouloir. Puis à entreprendre les démarches. Mais les *Canadians* ont tellement peur. Tellement peur. C'est leur pays qui tient par l'intimidation, pas le Québec.

Un livre touffu à lire et à réfléchir.

Réjean Tremblay, (journaliste sportif et scénariste,
Avril 2020)

Sommaire

Avant-propos	7
Préface de Me Guy Bertrand	13
Réjean Tremblay, la Peur	17
1- Historique	25
1-1 Maître Guy Bertrand, 1976-2006	25
1-2 Sondage Léger Marketing ,2006	26
1-3 Le Québec mis en échec, Robert Bob Sirois, octobre 2009	27
1-4 Le journaliste sportif Martin Leclerc, 2010	27
1-5 Rapport Sirois-Matteau, 2013	28
1-6 Une équipe de soccer nationale du Québec, 2012-15	28
1-7 La Fondation Équipe-Québec, 2013	29
1-8 À quand une équipe nationale de hockey du Québec? Le Devoir, 2014	33
1-9 CBC Radio, émission The Current, 2014.....	34
1-10 Et si le Québec avait son équipe? TVA-Sports, 2016.....	36
1-11 Équipe Québec: un sujet sportif tabou, Radio-Canada-Sports, Martin Leclerc, 2017.....	38
1-12 Gilles Proulx, L'étéignoir olympique, Vigile, 2018	49
1-13 René Fasel : « Oui, je pourrais l'adhérer », 2018 ...	40
1-14 Jacques Tanguay en faveur de la création d'équipes sportives québécoises, juin 2019	41
1-15 Motion du Parti Québécois: le Québec doit se représenter à titre de nation sur la scène internationale, juin 2019	41
1-16 De quoi avez-vous peur, madame la ministre? Juin 2019	42
1-17 Isabelle Charest accuse le PQ de faire « de la politique sur le dos des athlètes », juin 2019	44

ÉQUIPE NATIONALE DU QUÉBEC

1-18 Trois quarts des québécois sont favorables à la création d'équipes nationales de hockey, 2020....	46
2- Le sport n'a rien à voir avec la politique !	
Vraiment?	49
2-1 Le sport et les Nations Unies.....	51
2-2 Le sport, la politique au Québec et au Canada.....	54
2-3 Le grand paradoxe du Parti Libéral du Québec ...	56
2-4 Francois Legault, devra s'expliquer!	58
2-5 Bernard Landry, Premier ministre, 2001	58
3- Le sport, ce grand rassembleur	61
3-1 Les Jeux du Québec - Le sport rassembleur	63
3-2 L'intégration par le sport.	64
3-3 Multiculturalisme et intégration	65
3-4 Des sports rassembleurs pour de nombreux immigrants au Québec	68
3-5 Le parc Fontaine a vibré au rythme de la pétanque, un événement rassembleur	70
3-6 Le programme SLAP	71
3-7 Le sport, un outil de cohésion dans la gestion du pluralisme culturel	72
3-8 PeacePlayers International	75
3-9 Le sport pour mettre les villes en valeur	76
4 Le sport, créateur d'une identité nationale	79
4-1 Équipe nationale, créateur d'une nation	81
4-2 Équipe nationale, porteur d'identité à l'échelon mondial.....	83
4-3 Équipe nationale, nouveau levier des relations internationales.....	86
4-4 Les relations Internationales de l'Estonie par le sport.....	87
5- Participation des États non souverains au système sportif international	89
5-1 Jeux Olympiques	90
5-2 Jeux du Commonwealth	92
5-3 Jeux Panaméricains	94
5-4 Jeux de la Francophonie.....	95

PRÉFACE

5-5 L'Écosse	97
5-6 L'Irlande du Nord.....	99
5-7 L'Angleterre	100
5-8 Pays de Galles	101
5-9 Le Groenland	101
5-10 Gibraltar.....	103
6- Nous existons aussi...	105
6-1 Équipe Québec, Combats médiévaux	107
6-2 Équipe Québec, Hockey-balle (Dek-hockey)	113
6-3 Équipe Québec, Rugby à 7.....	117
6-4 Équipe Québec, Fédération Internationale d'Inter-crosse	119
6-5 Équipe Québec, Ballon sur Glace	121
6-6 Classement mondial du Canada (14°) et du Québec (20°).....	122
7- Les Fédérations Internationales	125
7-1 La Fédération Internationale de Football Association -FIFA).....	126
7-2 Adhésion à la FIFA (Fédération Internationale de Football Association)	127
7-3 Hockey, FIHG (Fédération internationale de hockey sur glace - IIHF).....	129
7-4 Adhésion à la FIHG (Fédération internationale de hockey sur glace - IIHF)	131
7-5 Demande d'accréditation du Québec	133
7-6 Le droit d'aînesse	133
8- Le Québec à l'international	135
8-1 Mise sur pied des Équipes Québec	137
8-2 Structure et financement.....	139
8-3 Comité des Équipes Nationales Québécoises (CENQ).....	140
8-4 Les objectifs fondamentaux du CENQ	141
8-5 Les partenaires du CENQ	141
8-6 Les Objectifs financier du CENQ.....	142
8-7 Projection budgétaire du CENQ.....	142
8-8 Symboles nationaux du Québec	143

ÉQUIPE NATIONALE DU QUÉBEC

8-9 Marques de Commerce et Logos	143
8-10 Hymne national.....	143
8-11 Obstacles et pistes de solutions	144
8-12 Le Canada et l'influence éclairée des nations du monde	145
8-13 S'affirmer d'entrée explicitement.....	146
8-14 Convaincre d'abord le Canada	147
8-15 Ensuite s'associer aux Fédérations et Associations canadiennes & internationales...	147
8-16 Faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS).....	147
9- Avantages de la participation des États non souverains au système sportif international	149
9-1 Avantages pour les athlètes.....	149
9-2 Avantages pour les entraîneurs	149
9-3 Avantages pour les Fédérations sportives québécoise	150
9-4 Avantages pour les citoyens.....	150
9-5 Avantages pour l'État sportif non souverain.....	150
9-6 Avantages pour les Fédérations internationales ...	151
9-7 Avantage pour la communauté internationale	152
10- Reconnaissances innées	153
11- Considérations	155
12- Conclusion	159

1

Historique

C'est grâce à l'esprit visionnaire de Me Guy Bertrand en 1976, que le projet de la mise sur pied d'équipe nationale du Québec dans tous les sports a pris une grande ampleur. Aujourd'hui, en 2020, cette passion de Me Bertrand est partagée par plusieurs intervenants de tous les milieux qui désirent voir ce merveilleux rêve finalement aboutir. La population, des athlètes, journalistes et des politiciens se prononcent maintenant clairement en faveur de la représentation sportive québécoise sur l'échiquier sportif mondial. C'est grâce à eux, que ce projet verra bientôt le jour.

1-1 Maître Guy Bertrand, 1976...

Dès 1976, l'avocat Guy Bertrand de Québec proposa haut et fort un projet pour que la nation québécoise soit dûment représentée dans les compétitions internationales de hockey, par des joueurs natifs du Québec. Il créa donc le Comité Équipe-Québec dont il en devint le porte-parole. Le gouvernement québécois d'alors entérina conséquemment son projet et le ministre des sports de l'époque, Monsieur Lucien Lessard, le mandata formellement pour rencontrer certaines fédérations internationales.

L'année suivante, Me Bertrand présenta un mémoire devant le Comité du Sénat et de la Chambre des communes sur le hockey international. Il y proposa la création d'une Équipe-Québec pour représenter la nation québécoise lors de compétitions internationales de hockey. Quasiment à chaque décennie depuis, Me Bertrand revint à la charge avec son projet d'une équipe nationale du Québec pour les compétitions internationales de hockey, dont celle des Jeux Olympiques d'hiver.

Guy Bertrand a toujours été d'avis que si le Royaume-Uni avait droit à ses quatre équipes nationales de soccer, soit l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande du nord et le Pays de Galle, la nation québécoise se devait aussi d'avoir droit à son équipe nationale de hockey, au même titre que celle du Canada, puisque les québécois forment non seulement une nation distincte comme les nations britanniques, mais qu'en fait le hockey est d'abord, plus que toute autre nation, leur sport national et, qui plus est, qu'il y est même né et que le Québec en a été depuis nettement le berceau. Cela ne mériterait-il pas de ce fait une circonstance tout à fait exceptionnelle pour les membres votants de l'illustre Congrès de la Fédération Internationale de Hockey sur glace et de leur cas unique d'exception annoté dans leurs statuts et leurs règlements? Tout ce qu'il faudrait pour réaliser ce projet, selon Monsieur Bertrand, c'est un amendement à la Constitution et aux règlements de *la International Ice Hockey Federation* (IIHF).

1-2 Sondage Léger Marketing (2006)

Suite aux conclusions de Me Bertrand et ses propositions de solutions, en octobre 2006, un sondage à large

échelle fut élaboré en conséquence par la firme Léger Marketing: la simple idée de la création d'une équipe nationale de hockey pour le Québec reçoit alors l'approbation majoritaire de 72 % des Québécois et 77 % des francophones du Québec. Le sondage a été effectué auprès de 1002 personnes âgées de 18 ans et plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Les entrevues se sont déroulées entre le 4 et le 8 octobre. Un échantillon de cette taille présente une marge d'erreur maximale de 3,1 %, 19 fois sur 20.

1-3 Le Québec mis en échec, Robert Bob Sirois, octobre 2009

En octobre 2009, j'ai publié un livre intitulé *Le Québec mis en échec*. L'ouvrage visait à démontrer que les joueurs québécois étaient défavorisés au repêchage par rapport aux joueurs des autres provinces. Nos hockeyeurs québécois ont besoin de visibilité sur la scène internationale. La conclusion de ce livre est toujours d'actualité, pour donner de la visibilité à nos jeunes hockeyeurs juniors, la seule fin est la création d'une équipe Québec junior pour participer à tous les tournois mondiaux.

1-4 Le journaliste sportif Martin Leclerc, 2010

Le 28 février 2010, le journaliste sportif de renom, **Martin Leclerc**, aujourd'hui à Radio-Canada, avait écrit un texte magnifique, coiffé du titre « Notre équipe de hockey n'existe pas ». « Il n'y a qu'un peuple de hockeyeurs qui n'est pas représenté par son équipe aux Jeux olympiques et c'est le nôtre, disait-il. Nous produisons autant de grands joueurs que n'importe quel

et l'équipe du Québec pourrait aspirer à une médaille olympique au même titre que les autres. Pourtant, au lieu d'applaudir les nôtres et de nous ranger derrière eux, nous regardons jouer l'équipe du Canada anglais. »

1-5 Rapport Sirois-Matteau, 2012-13

Robert Sirois, ancien hockeyeur professionnel (Capitals de Washington et Flyers de Philadelphie), et son collaborateur André Matteau ont été chargés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de préparer une étude de faisabilité. L'objectif: faire connaître le Québec sur la scène internationale par l'entremise du sport. **Chronique Équipe Québec: L'idée fait son chemin, Ronald King, La Presse, 23 juin 2013**

1-6 Une équipe de soccer nationale du Québec, 2012-15

L'Équipe du Québec est l'équipe non reconnue internationalement du Québec. Elle n'est pas membre de la FIFA, ni de la CONCACAF, et ne participe donc pas aux tournois internationaux officiels. En 2012, les Québécois tentent de participer à la VIVA World Cup 2012 de la NF-Board, mais suite à un manque financier, l'équipe Québécoise annule sa participation, deux ans plus tard, lors de la Coupe du monde de la Conifa 2014, le Québec connaît la même déception. L'équipe Québécoise participe au Tournoi International des Peuples, Cultures et Tribus de Marseille en 2013, grâce à un soutien financier du gouvernement du Québec de plus de 25 000\$.

Le 9 octobre 2013, le Québec adhère à la Confédération des associations indépendantes de football (ConIFA).

L'Équipe du Québec intègre en 2014 la Fédération de soccer du Québec. En juin 2015, une équipe du Québec était réunie pour la première fois en deux ans pour un match contre l'équipe semi-professionnelle Vermont Voltage. Ce match était également le premier match de l'équipe au Québec, se déroulant à Saint-Lambert dans le cadre du 30e anniversaire de son association de soccer. Patrick Leduc est resté un joueur entraîneur pour l'équipe. Le match a été surnommé le Derby du lac Champlain à cause de la proximité des deux équipes avec le lac. Deux jours avant le début du match, celui-ci a été annulé une nouvelle fois, car la Fédération de soccer du Québec interdisait à l'équipe de disputer des matchs non fédérés...

1-7 La Fondation Équipe-Québec, 2013

La Fondation Équipe-Québec, créée en mai 2013 par messieurs André Matteau et Robert Sirois, décrit clairement sa mission comme étant de « favoriser, encourager, promouvoir et défendre les intérêts de notre élite sportive québécoise sur les scènes internationales ». Voilà, tout est dit ! Est-ce là que manœuvre politique, telle que certains se plairont à décrier cette initiative ? Non ! Car ce n'est là, d'abord et avant tout, qu'une démarche sportive, patriotique, voire humaniste, qui n'a comme but avéré que d'acclamer les nôtres, les siens, ses voisins et amis, sa famille d'ici, celle du sang comme celle du cœur, celle dont nous sommes fiers et que nous applaudissons, qu'importe ses couleurs et ses valeurs, d'autant que nous jouions tous sous une même bannière. Nous, qui nous querellons beaucoup trop, et bien plus qu'il n'en faut, « être fier des nôtres » ne pourra dès lors qu'être rassembleur, solidaire, unificateur, identitaire à une nation fraternelle, autant pour ses joueurs, ses

promoteurs et ses supporters, voire pour la fierté de tout un peuple. Aurons-nous à redire d'une telle frénésie des siens ? Au même titre que la culture et la création, l'univers sportif est un levier redoutable d'intégration, manifesté par tous les peuples de la Terre. Mais nous, qu'attendons-nous donc ? La Fondation Équipe-Québec est créée pour l'accomplir. **André Matteau, 1^{er} président et Co-fondateur de la Fondation Équipe-Québec.**

Le mandat de la Fondation : informer et promouvoir la mise sur pied d'une Équipe nationale du Québec dans tous les sports auprès de nos politiciens, des fédérations sportives, des médias et de la population. Aider aux financements de nos équipes qui nous représentent en ce moment sur la scène internationale. Pour se financer, la Fondation sollicite le grand public à faire des Donations et les politiciens à utiliser une somme d'argent de leur budget discrétionnaire. Tous les employés de la fondation sont des bénévoles et aucun salaire n'est versé.

La Fondation Équipe-Québec finance plusieurs équipes québécoises et athlètes qui nous représentent sur la scène sportive mondiale. *« Nous avons un impact direct sur le développement des athlètes et des entraîneurs en leur permettant de se mesurer avec les meilleurs du monde entier et de se faire valoir. De plus, le Québec bénéficie d'une visibilité à l'international et d'une crédibilité au niveau sportif. »* **Stefan Allinger, président Fondation Équipe Québec**

Depuis 2014, le président de la Fondation est monsieur Stefan Allinger, fils d'un immigrant suédois. Il est technicien en génie mécanique au Cégep du Vieux

Montréal, aussi, titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires spécialisé en économie appliquée du HEC Montréal. Il milite pour la création d'équipes nationales du Québec depuis 2003. Son éveil pour cette cause est né en 1998 durant la Coupe du monde de soccer. Il était en Thaïlande et observait les touristes se rassembler pour encourager leur équipe nationale avec passion et joie.

*« Je me disais qu'il serait extraordinaire d'avoir des équipes nationales du Québec et de faire partie de la fête des nations. Pendant plusieurs années j'ai défendu cette idée en écrivant sur le site internet www.Vigilequebec.quebec. J'ai ensuite été séduit par le discours de Me Guy Bertrand qui voulait avoir une équipe du Québec aux championnats mondiaux de hockey à Québec. Dans les mêmes années est paru le livre **Le Québec mis en échec** de Robert Sirois. Un peu plus tard, il y a eu Sébastien (Biz) Fréchette qui parlait d'organiser une Coupe des nations de hockey à Québec. Aussi, presque à chaque année, il y a le débat concernant la sous représentativité des québécois dans les équipes canadiennes de hockey junior. En 2010, le journaliste sportif Martin Leclerc a écrit son fameux article dans le journal traitant de l'absence du Québec au hockey sur glace lors des olympiques d'hiver à Vancouver. En 2013, la création de la Fondation Équipe-Québec par Robert Sirois et André Matteau m'a rempli d'espoir et j'ai tout de suite proposé mon aide et mon soutien. Je suis maintenant le nouveau président de la Fondation Équipe-Québec depuis novembre 2014 et ma flamme pour ce projet est toujours aussi intense. Chaque petite victoire, comme la reconnaissance officielle du Québec par la World Ball Hockey Federation (WBHF) est une immense*

satisfaction. Daniel St-Hilaire, un entraîneur olympique et administrateur de la Fondation, apporte une énergie et une crédibilité inestimable à notre projet. Il faut aussi mentionner notre trésorier et homme d'affaires, Stéphane Beaulieu et notre porte-parole et ancienne joueuse de soccer professionnelle, Pascale Pinard, qui contribuent grandement au succès. Avec les années, nous avons eu l'aide des bénévoles comme Carl Brochu, Gunnar Allinger, Gilbert Gélinas, Serge Rollin, Claude Corriveau et j'en oublie, qui ont tous donné un temps précieux à notre noble cause.» Stefan Allinger, janvier 2019, Président Fondation Équipe Québec

Depuis des décennies, Daniel St-Hilaire, directeur général de la Fondation, rêve à la création d'Équipes Nationales dans tous les sports. Daniel a participé à 5 jeux olympiques à titre d'entraîneur de l'équipe nationale du Canada (4 pour le Canada, 1 pour la Malaisie) en athlétisme. Depuis les années 80, il fait de la politique à sa manière en défendant année après année les intérêts de la nation québécoise face à Sport- Canada.

Reconnu comme un grand détecteur de talent, c'est lui qui a convaincu de jeunes immigrants et de jeunes « pures laines », qu'eux aussi étaient capables de rivaliser avec les plus grands champions de la planète. Souvenons-nous des Bruny Surin, Alain Métellus, Kwaku Boateng, Ian Lowe, Charles Lefrancois, Nicolas Macrozonaris, Hank Palmer, Kimberly Hyacinthe et plusieurs autres, qui ont tous eu comme premier entraîneur Daniel St-Hilaire.

En 1990, lors de l'une de ses confrontations avec l'establishment sportif canadien, Daniel est impliqué dans

la démission du ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, un dénommé Jean Charest. En 1992, Il publie un livre à compte d'auteur intitulé « *À 101 mètres du Lys* »; histoire de laisser un témoignage sur la politique sportive canadienne discriminatoire qui sévissait dans les années 1980-1990 envers les Québécois. Suite à l'injonction de Daniel contre Sport Canada et à la démission forcée du Ministre Jean Charest, il perd son emploi avec Team-Canada et il doit s'expatrier en Europe et en Asie afin de continuer à gagner sa vie. Durant son exil, il donne des conférences dans plus de vingt pays, et devient entraîneur-chef pour l'équipe olympique de la Malaisie.

Il croit fermement que le sport favorise l'intégration des immigrants à leur société d'accueil : de plus, la création d'équipes nationales du Québec dans tous les sports peut engendrer un sentiment de fierté et d'appartenance à ce que représente cette équipe. Daniel St-Hilaire a reçu la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour son engagement et son dévouement auprès des athlètes québécois.

1-8 À quand une équipe nationale de hockey du Québec ? Le Devoir, 2014

Tous les quatre ans, les journalistes sportifs d'ici, tout comme une multitude d'amateurs de hockey, se plaignent du petit nombre de joueurs de notre nation, le Québec, au sein de l'équipe masculine du Canada aux Jeux olympiques. Encore cette fois-ci, on s'est indigné de l'absence de très bons joueurs de chez nous dans la formation de Team Canada, à commencer par le vétéran Martin St-Louis, le meilleur pointeur québécois actuellement dans

la Ligue nationale de hockey (LNH), qui a déjà gagné le championnat des marqueurs à deux reprises. St-Louis a été récupéré in extremis le 6 février, pour remplacer un joueur blessé. Sur les 25 porte-couleurs du Canada aux Jeux de Sotchi, on ne dénombre que quatre hockeyeurs québécois : outre St-Louis, on compte l'attaquant Patrice Bergeron, le défenseur Marc-Édouard Vlasic et le gardien de but Roberto Luongo. Pourtant, les joueurs québécois dans la LNH sont assez nombreux pour former, à eux seuls, une équipe solide, talentueuse et combative. Dans l'encadré qui accompagne ce texte, vous trouverez une liste de 40 Québécois qui pourraient porter les couleurs du fleurdelisé dans notre équipe nationale et dont nous pourrions être fiers. **Louis Fournier, Le Devoir, 12 février 2014**

1-9 CBC Radio, émission The Current, 2014

Le 21 mai 2014, j'étais l'invité lors d'une émission spéciale de l'animatrice Cynthia Vukets de la CBC Radio, (The Current) au sujet de la Fondation Équipe-Québec qui préconise que des équipes distinctes représentent la « province » lors de compétitions sportives. Suite à mon interview, l'animatrice posa la question suivante à trois athlètes olympiques canadiens: Le Québec devrait-il avoir ses propres équipes sportives ? **The Current: Should Quebec have its own sports teams? CBC Radio · Posted: May 21, 2014**

Julie Labonté est une athlète québécoise, spécialiste du lancer du poids, membre de l'équipe olympique du Canada. Native de St-Georges-de-Beauce, au Québec. Elle a participé aux Jeux olympiques d'été de 2012 à Londres. Vainqueur des championnats du Canada en 2012, elle participe aux Jeux olympiques de Londres

mais ne franchit pas le cap des qualifications. En 2013, elle se classe sixième des Universiades d'été de Kazan, en Russie. En 2014, elle remporte la médaille de bronze des Jeux du Commonwealth, à Glasgow. « Je pense que ce serait une grande opportunité pour les Québécois et Québécoises *d'être sur la scène internationale. Ce n'est pas que j'aime le fait d'être séparé, parce que j'aime Équipe Canada... mais je pense que pour moi, cela donnerait simplement plus de possibilités aux générations futures* ». **Julie Labonté, Should Quebec have its own sports teams? CBC Radio · Posted: May 21, 2014**

La victoire de la championne de bosses Justine Dufour-Lapointe aux Jeux olympiques d'hiver de Sochi a été une source de fierté pour de nombreux Canadiens. Et tandis que Mme Dufour-Lapointe est originaire du Québec, elle a précisé que son allégeance était avec le Canada: « *J'aime la couleur de notre pays. J'aime la façon dont nous sommes tous différents de la même manière, mais nous sommes capables de nous unir en tant que pays.* » Justine aime porter une feuille d'érable rouge, mais si une nouvelle organisation québécoise réussit, *Équipe Canada pourrait posséder le podium beaucoup moins lors de futurs événements sportifs internationaux.* **Justine Dufour-Lapointe, Should Quebec have its own sports teams? CBC Radio · Posted: May 21, 2014**

Les athlètes du Québec ont remporté la majorité des médailles individuelles canadiennes de Sochi. Et maintenant, la Fondation Équipe-Québec veut voir la province représentée par sa propre équipe lors de compétitions sportives, tout comme les nations non souveraines d'Écosse et du Groenland. Robert Sirois est un ancien joueur de hockey professionnel et directeur

général de la Fondation Équipe-Québec. *« Nous sommes la seule nation non souveraine sur la planète Terre à ne pas avoir ses propres équipes, il est venu le temps d'agir. »* Robert Sirois, *Should Quebec have its own sports teams?* CBC

Radio · Posted: May 21, 2014

L'idée de séparer les athlètes québécois de l'Équipe Canada n'a pas encore attiré beaucoup d'attention à l'extérieur de la belle province. Mais déjà, l'olympien Mark Tewkesbury n'est pas un fan. Le nageur médaillé d'or était le chef de mission du Canada pour les Jeux olympiques de Londres en 2012. *« Quand vous commencez à dire que le Québec va commencer à accueillir d'autres pays... nous sommes en quelque sorte des pommes et des oranges. Vous êtes une province qui héberge des pays, et c'est pour moi le défaut fondamental de toute cette équation, vous n'êtes qu'une province. »*

Mark Tewkesbury, *Should Quebec have its own sports teams?*

CBC Radio · Posted: May 21, 2014

Finalement, pour Mark Tewkesbury et plusieurs canadiens, la nation québécoise n'existe pas, ou, n'a pas le droit d'exister !

1-10 Et si le Québec avait son équipe? TVA-Sports, 2016

Comme le veut le dicton « avec un si on va à Paris, avec un ça on reste là », pourquoi ne pas fabuler un peu ? Et si nous pouvions former une équipe québécoise en vue de la Coupe du monde de hockey ? Équipe Europe rassemble bien les meilleurs patineurs du Vieux Continent. L'équipe d'Amérique du Nord est formée des jeunes vedettes âgées de 23 ans et moins. Une formation à la Fleur de lys serait donc admissible. Il ne s'agit pas

d'un championnat international régi par la Fédération internationale de hockey sur glace. Tout est géré par la LNH, il ne suffit que de lancer l'idée à la table des discussions.

Selon les joueurs de la Belle Province portant l'uniforme canadien ou nord-américain, une formation québécoise pourrait très bien se débrouiller advenant la possibilité d'un retour de la Coupe du monde en 2020. Il n'y a qu'à consulter les patineurs qui évoluent aux quatre coins de la LNH et les espoirs québécois qui poussent dans les rangs mineurs. La LHJMQ n'a peut-être pas relui au récent encan de la LNH, mais son excellente cuvée 2015 est prometteuse. D'ici à quatre ans, les jeunes auront gagné du galon.

Cet été, lors du tournoi de soccer de l'Euro 2016 en France, le pays de Galles était représenté. Il s'agit de l'une des quatre nations constitutives du Royaume-Uni. Les Québécois pourraient-ils s'inspirer de cet exemple pour oser former une équipe ?

« Je ne sais pas si nous sommes rendus à ce point, mais peut-être qu'un jour, ça pourrait arriver », a signalé l'attaquant **Jonathan Drouin** qui porte l'uniforme nord-américain. « *Serait une bonne idée. Je crois que les Québécois ayant un impact majeur dans la LNH peuvent former une équipe compétitive.* » Au fait, Drouin, un petit gars du village d'Huberdeau dans les Laurentides, préférerait-il porter la feuille d'érable ou la fleur de lys ? « Ouf, c'est difficile à dire, a-t-il hésité. J'aimerais bien porter le chandail du Canada, mais j'y réfléchirais. Faire partie d'une équipe du Québec, ce serait quelque chose. »

Les patineurs québécois d'Équipe Canada ont quant à eux grincé des dents alors qu'ils se disent très fiers de porter l'uniforme rouge. « C'est une bonne idée, mais à ce que je sache, le Québec fait encore partie du Canada. Et je veux jouer pour mon pays », a lancé **Patrice Bergeron**. « *Je suis fier d'être Québécois, a-t-il ajouté. Ça ne changera jamais. Mais jouer pour son pays, c'est difficile à battre.* »

Le gardien **Corey Crawford** a abondé dans le même sens. « L'équipe canadienne n'aimerait pas ça. *Mais, c'est certain que je serais content de représenter le Québec, a admis le Montréalais. Ça pourrait faire une bonne équipe. Nous aurions de bons gardiens, une défense solide et de bons jeunes.* » Bref, on fabule, mais une équipe québécoise pourrait très bien tirer son épingle du jeu. Il reste maintenant à voir si la fiction pourrait devenir réalité. **François-David Rouleau TVA Sports, Publié 16 septembre 2016**

1-11 Équipe Québec: un sujet sportif tabou, Radio-Canada-Sports, Martin Leclerc, 2017

Au Québec, société pourtant ouverte, il y a des sujets sportifs qu'on ne peut tout simplement pas aborder. La création d'une équipe de hockey représentant le Québec dans certains tournois internationaux est l'un de ces sujets tabous. Vous écrivez les mots « Équipe Québec » et vous voyez sortir au pas de course les excités des deux extrémités du spectre politique. Les indépendantistes applaudissent parce qu'ils y voient le moyen rêvé de faire de la propagande et de raviver la ferveur nationaliste. Les fédéralistes purs et durs sortent aussitôt leurs lance-pierres et les insultes parce que cette idée

les insécurise dans leur identité canadienne. Au soccer, l'Écosse et le pays de Galles (respectivement aux 2^e et 3^e rangs des plus anciennes fédérations de ce sport dans le monde) ont le droit de participer à l'Euro ou à la Coupe du monde de la FIFA. Mais quand arrivent les Jeux olympiques, par exemple, tous se rassemblent sous les couleurs de la Grande-Bretagne. Et ça fonctionne. À titre de nation ayant inventé le hockey, le Québec pourrait fort bien aspirer à un arrangement semblable auprès de la Fédération internationale de hockey sur glace. Mais à cause des réactions politiquement chargées qu'une telle idée suscite chez nous, il n'y aura probablement jamais d'Équipe Québec dans les grands tournois internationaux. Nous n'avons tout simplement pas la maturité politique nécessaire pour envisager un tel projet sportif. Qu'on se le dise, d'un point de vue strictement sportif, une équipe québécoise serait tout à fait pertinente et performante. En lieu et place (et je ne croyais jamais écrire une telle phrase au cours de ma carrière) la nation qui a inventé le hockey sera probablement rayée de la carte au prochain Championnat mondial junior. **Équipe Québec : un sujet sportif tabou, Radio-Canada-Sports, Martin Leclerc, Publié le 11 décembre 2017**

1-12 Gilles Proulx, L'éteignoir olympique, Vigile, 2018

La flamme olympique s'est éteinte dimanche dernier à PyeongChang. Le Canada imbu de ses 29 médailles passe sous silence la contribution disproportionnée de la nation québécoise à ce butin. Signe des temps : personne n'a parlé du fait que le Québec a fait plus que sa part, comme d'habitude, dans cette récolte, tout en demeurant totalement invisible, caché sous le drapeau unifolié. Je me souviens qu'à chaque olympiade d'hiver,

j'entendais ou lisais ici et là des commentaires à ce sujet. On se désolait de voir la nation ainsi effacée au profit d'un pays qui ne la reconnaît pas. Mais ces dernières semaines – et je lis tous les journaux –, la question a été évitée. Ignorance ou indifférence? On s'est habitué, résigné. L'époque est révolue où un olympien comme Jean-Luc Brassard s'indignait du ridicule placardage de drapeaux *canadian* pendant la fièvre post-référendaire des commandites, à la fin des années 1990. Lui-même n'était pas certain d'avoir envie de porter ce drapeau qui était maintenant censé effacer le sien... C'était dans l'air du temps.

Mais la génération *Yes, Sir!*, qui a grandi après la défaite référendaire, a accepté et internalisé la déroute nationale. Elle ne veut pas « politiser » le sport. Et quand la politique les passionne, elle ne veut pas parler de nation. Nos jeunes champions sont allés à l'école de l'effacement du Québec. Que l'on prononce leur nom à l'anglaise? Pourquoi pas? **Yes, sir! Gilles Proulx, Vigile, 1^{er} mars, 2018**

1-13 René Fasel: « Oui, je pourrais l'adhérer », 2018

Depuis 1994, **René Fasel** est le président de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF). Il est également membre du Comité international olympique depuis 1995. Le 5 janvier 2018, lors de son passage à l'émission radiophonique du 91,9 Sports de l'animateur Jean-Charles Lajoie, monsieur René Fasel a déclaré ce qui suit: « Oui, je pourrais l'adhérer » Le président de l'IIHF n'exclut pas la création d'une équipe québécoise.
91.9 Sports, Jean-Charles Lajoie, 5 janvier 2018

1-14 Jacques Tanguay en faveur de la création d'équipes sportives québécoises, 2019

De passage à l'émission *Là-haut sur la colline*, Le président du club de football Rouge et Or et copropriétaire des Remparts, **Jacques Tanguay**, s'est dit en faveur de la création d'équipes sportives québécoises pour les compétitions internationales. « *Si le gouvernement décide d'y mettre l'argent, c'est possible* », a estimé l'homme d'affaires lorsqu'il a été questionné par Antoine Robitaille sur le sujet. Selon M. Tanguay, le Québec détient le talent pour former des équipes de niveau international et serait « capable de rivaliser avec plusieurs nations ». « Pour développer des équipes de ce niveau-là, ça va prendre beaucoup d'argent, » a-t-il cependant mis en garde. M. Tanguay commentait ainsi les propos du chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, qui, en toute fin d'entrevue avec Antoine Robitaille, s'était dit en faveur d'une équipe québécoise sportive de niveau international. **Véronique Morin, Agence QMI, QUB-Radio, lundi le 19 juin 2019**

1-15 Motion du Parti Québécois: le Québec doit se représenter à titre de nation sur la scène internationale, 2019

Pour l'intérêt primordial de notre élite sportive, le Québec doit se représenter à titre de nation sur la scène internationale. Le Parti québécois s'est fait le relais, à l'Assemblée nationale, de l'homme d'affaires Jacques Tanguay; lequel se dit d'accord avec le principe d'équipes sportives nationales québécoises dûment accréditées à l'international. Conséquemment, la députée péquiste de Gaspé, Méganne Perry Mélançon

a présenté une motion en chambre allant en ce sens, motion refusée par le gouvernement « nationaliste » de la CAQ. Selon la ministre responsable du Sport et des Loisirs, Isabelle Charest, le Parti québécois essaie de faire « de la politique sur le dos des athlètes ». **Steve E. Fortin, Journal de Québec, mercredi 12 juin 2019**

1-16 De quoi avez-vous peur, madame la ministre ? 2019

La ministre Charest n'est certainement pas sans savoir que la Coupe du monde féminine de la FIFA (soccer) se déroule présentement. Un des matchs les plus attendus de la première ronde opposait l'Angleterre et l'Écosse. Un peu comme si le Canada avait été opposé au Québec dans une compétition sportive internationale. L'Écosse envoie une délégation complète à cette prestigieuse coupe du monde plutôt qu'une poignée de joueuses au sein de l'équipe anglaise. À l'évidence, l'Écosse fait bénéficier à plus de ses joueuses d'élite de cette très précieuse expérience internationale. L'Irlande du Nord, les Pays de Galles, l'Écosse font la même chose au soccer masculin. L'international gallois Gareth Bale pourrait assurément jouer au sein de l'équipe d'Angleterre, mais il choisit de représenter sa nation d'origine.

« **Nous jouooooons tous pour le Canadaaaaa !** ». Lors de la période des Fêtes, le Canada vibre au diapason des mondiaux juniors de hockey. On en fait tout un plat, et une formidable occasion de promouvoir le patriotisme canadien. Sportivement par contre, le Québec y perd systématiquement au change. Seuls les joueurs d'exception originaires du Québec réussissent à percer l'alignement de Team Canada. C'est bien connu. Ainsi, bon an mal an, au cours des douze dernières années,

c'est en moyenne 2 joueurs québécois qui participent à ces championnats du monde des moins de 20 ans.

À cet âge crucial où notre élite bénéficierait de se frotter aux meilleurs du monde, le Québec doit céder le pas aux décisions de Hockey Canada. Si on avait vraiment à cœur le développement de l'élite québécoise au hockey, notre sport national, la question ne se poserait même pas. On fonderait Équipe Québec dans l'heure et on s'assurerait qu'une vingtaine de Québécois participent à ce championnat à chaque période des Fêtes. Et vous savez quoi, madame la ministre? Le Québec serait compétitif dès l'an 1. Car au hockey, tant féminin que masculin, il manque une des nations les plus puissantes de la planète, le Québec.

En 2019, chez les séniors, une toute petite nation de 5,5 millions d'habitants, la Finlande, a remporté son troisième championnat mondial de hockey (1995, 2011, 2019). Ayons de l'ambition! Pourquoi pas le Québec?

Célébrer toutes les nations du monde...

De quoi avez-vous peur, madame la ministre? Qu'est-ce qui vous pousse à rejeter cette proposition du revers de la main? Serait-ce cette castration qui nous est imposée, semble-t-il, d'encourager tout patriotisme québécois? Celle qui a poussé le PM Philippe Couillard, lors du dernier Euro de soccer alors qu'il avait été questionné à ce sujet, à condamner l'idée même? « Le Québec est dans le Canada et c'est très bien comme ça! »

N'en avez-vous pas assez, madame la ministre, de voir le PM du Canada célébrer toutes les identités,

toutes les nations du monde, sauf la nôtre ? Ce PM qui est allergique au concept même de « nation » pour le Québec... voyez vous-même....Le Canada ne se gêne pas pour « politiser » le sport et en faire un instrument de célébration de l'identité canadienne au Québec. Il le fait au hockey alors que notre élite est systématiquement défavorisée par le système en place.

Notre élite sportive y gagnerait et cela pourrait être un merveilleux moyen de souder la nation québécoise, de l'unir. Le sport fait ça. Vous le savez si bien vous-même. Et vous savez quoi ? Finie l'époque où les joueurs québécois se voient interdire de parler français dans Team Canada comme ce fut le cas en 2017 chez les juniors au hockey. Mieux encore, dans Équipe Québec, si deux joueurs veulent converser en anglais, nous n'en ferons certainement pas tout un plat. **Steve E. Fortin, Journal de Québec, mercredi 12 juin 2019**

1-17 Isabelle Charest accuse le PQ de faire « de la politique sur le dos des athlètes » 2019

Accusant le Parti québécois de faire « de la politique sur le dos des athlètes », le gouvernement caquiste a rejeté une motion proposant la création d'équipes sportives nationales québécoises dument accréditées à l'international. La proposition présentée par le PQ faisait suite aux propos tenus en début de semaine par l'homme d'affaires Jacques Tanguay, qui au micro de QUB radio, a dit croire en la capacité du Québec à se doter de telles équipes.

Rappelant que sa formation politique réfléchit depuis longtemps à cela, le chef parlementaire péquiste

Pascal Bérubé s'est dit « heureux » de pouvoir compter sur l'appui de M. Tanguay. « Il y a plusieurs nations, qui ne sont pas des pays, qui peuvent participer à des compétitions internationales », a rappelé M. Bérubé, en citant l'Écosse et Porto Rico à titre d'exemple. À l'heure actuelle, le Québec est déjà représenté lors de compétitions organisées par la World Ball Hockey Federation (WBHF) et la Fédération internationale d'Intercrosse.

La motion initiée par le PQ proposait au gouvernement de prendre « les moyens nécessaires » afin que le Québec soit accrédité auprès de davantage de fédérations sportives internationales. Le gouvernement caquiste a toutefois refusé d'y consentir. « Nationaliste, se dit la CAQ », a réagi sur Twitter la députée péquiste de Gaspé, Méganne Perry Mélançon, qui a présenté le texte de la motion en chambre. Interrogée un peu plus tôt à ce sujet, la ministre responsable du Sport et des Loisirs, Isabelle Charest, a reproché au Parti québécois d'essayer de faire « de la politique sur le dos des athlètes ».

« Ma mission comme ministre responsable des Sports et des Loisirs, c'est de faire en sorte que les athlètes québécois soient propulsés [...] à un autre niveau », a dit l'ex-patineuse de vitesse sur piste courte. M^{me} Charest est plutôt d'avis que les athlètes ne veulent pas faire de politique. « Comme si le Canada ne faisait pas de politique avec le sport », a rétorqué M. Bérubé.

« Parfois, il y en a un « statement politique « avec les équipes canadiennes », a-t-il mentionné lors d'une mêlée de presse, en soulignant que l'Ô Canada se fait souvent entendre même lorsque deux équipes locales

s'affrontent. « Moi, (lorsque joue) l'hymne national canadienne, je ne me lève pas », a laissé tomber le chef péquiste par intérim. **Marc-André Gagnon | Journal de Québec | Publié le 12 juin 2019**

1-18 Trois quarts des québécois sont favorables à la création d'équipes nationales de hockey

C'est ce que révèle un sondage web de la firme Léger réalisé du 7 au 11 février 2020 pour le compte de la Fondation Équipe-Québec. Le coup de sonde mené auprès de 1002 Québécois montre que 41 % des répondants sont tout à fait d'accord avec cette idée et que 33 % y sont plutôt favorables, pour un total de 74 % d'opinions favorables. Seulement 5 % des personnes sont plutôt en désaccord et 5 % tout à fait en désaccord. Seize pour cent n'ont pas d'opinion sur la question.

En juin 2019, le Parti québécois (PQ) avait déposé une motion à l'Assemblée nationale proposant justement la création d'équipes sportives nationales québécoises qui seraient accréditées à l'international. Pascal Bérubé, qui était à Montréal samedi dans un rassemblement des jeunes péquistes, a rendu public ce sondage. « Le Parti québécois s'intéresse évidemment beaucoup à la fierté québécoise. Depuis plusieurs années, il y a des gens qui font la promotion d'équipes nationales sportives pour le Québec. Si on est une nation, on pourrait avoir des équipes nationales », a-t-il dit en entrevue à LCN.

« Au Québec, manifestement, il y a beaucoup d'intérêt pour la création de telles équipes, alors j'ai rendu publics cet après-midi ces résultats et je peux vous dire qu'on sent qu'il y a de l'enthousiasme », a-t-il

poursuivi, en disant que le gouvernement Legault devrait s'intéresser à la question. L'an dernier, lors du dépôt de la motion péquiste, le gouvernement avait au contraire refusé de consentir à étudier cette question, la ministre responsable du sport et des loisirs, Isabelle Charest, allant même jusqu'à dire que le PQ essayait de faire « de la politique sur le dos des athlètes ».

L'homme d'affaires de Québec Jacques Tanguay, très impliqué dans le hockey avec les Remparts, avait lui aussi suggéré de créer de telles équipes nationales lors d'une entrevue à QUB radio en 2019. Ce sondage s'inscrit aussi dans le contexte où les meilleures joueuses de hockey au pays se retrouvent orphelines de la Ligue canadienne de hockey féminin. Elles ont aussi créé l'an dernier l'Association professionnelle des joueuses de hockey féminin pour mousser la création d'une ligne professionnelle sur le continent. **Agence QMI, Journal de Montréal, TVA Nouvelles, Samedi, 7 mars 2020**

Nous en sommes donc rendus là...
Le sport et la Politique!

2

Le sport n'a rien à voir avec la politique ! Vraiment ?



THE GLOBE & MAIL, PUBLISHED NOVEMBER 19, 2018

*« La philosophie qui veut que sport et politique
ne se mélangent pas est spécieuse et hypocrite.
Les exploits sportifs sont aujourd'hui utilisés comme
étalon de la grandeur d'un pays. »*

**H. Adefope,
ministre des Affaires étrangères du Nigeria, juin 1998**

Bien qu'il existe une littérature abondante sur les aspects sociaux du sport, son analyse en tant que phénomène politique international se révèle être un domaine de réflexion scientifique qui demeure plutôt marginal, notamment en raison d'un certain mépris des élites intellectuelles pour le sujet. 1-(Roult, *Géographie du sport*, 2008).

De tout temps et partout, le sport a constitué un puissant outil politique, y compris au Canada. Après la série du siècle de 1972 (où le Canada avait battu la Russie), Pierre Elliott Trudeau avait dit que cette série avait fait plus pour le nationalisme canadien que n'importe quel discours de politicien. Les « *Nation builders* » canadiens utilisent le hockey comme symbole rassembleur. Certains considéraient même l'indicatif musical de La soirée du hockey comme le second hymne national du Canada! **2-Tony Patoine - Analyse sociale du Canadien comme religion ou drogue**

Longtemps négligée par les historiens, l'histoire du sport, et de son rôle au sein de la société, fait l'objet d'un nouvel intérêt depuis le début des années 1980. Cette attention venait en partie du fait que le sport permet de toucher aussi bien l'aspect économique, politique ou social d'une société. À une époque aussi politisée que le XX^e siècle, où s'affrontaient deux systèmes antagonistes, aucun secteur de la société n'était laissé au hasard.

Ainsi, en étudiant une nation comme l'URSS, il est intéressant de voir comment un État aussi idéologisé pouvait l'utiliser et surtout à quelles fins. En ce sens, si au XIX^e siècle le théoricien militaire Clausewitz soutenait que la « guerre n'est que le prolongement de la politique par d'autres moyens », au XX^e siècle, c'est le sport qui se voudra la continuation de la politique, prenant ainsi la place de la guerre. **3-Le sport comme continuation de la politique, mémoire présenté comme maîtrise en histoire par Guillaume Hamelin, novembre 2009, UQAM, Montréal**

Au niveau politique, l'évolution des rapports entre le domaine public et le monde sportif tend à prouver la

force des liens qui les unissent. D'un côté, que ce soit pour des motifs démagogiques ou des gains de capital politique lors de campagne électorale, les politiques n'hésitent plus à afficher leurs « couleurs ». De l'autre, l'engagement politique des sportifs revêt plusieurs formes : mobilisation autour de « grandes causes » (lutte contre le racisme, SIDA), boycotts de compétitions pour raisons idéologiques, retraites converties en carrières politiques, etc. La connivence des acteurs médiatiques à ce jeu « gagnant-gagnant » contribue d'ailleurs à renforcer cette idée. Au niveau social, avec le déclin des repères idéologiques, le sport peut se présenter comme un lieu de partage des valeurs nationales, un mode de communion universel et accessible (Boniface, 2010). Aussi, parce qu'elles parviennent à évacuer les particularismes locaux, les retombées symboliques du sport peuvent favoriser la création d'une identité nationale.

4-Marie-Pierre Busson, M.Sc, Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture - Rapport 10 Mai 2011

2-1 Le sport et les Nations Unies

L'Organisation des Nations Unies a été fondée en 1945, dans le but de maintenir la paix dans le monde. Il semblerait que le sport puisse y contribuer, explique M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU : « *Le sport apparaît de plus en plus comme un important moyen permettant d'aider les Nations Unies à atteindre leurs buts. [...] En intégrant de manière plus systématique le sport dans ses programmes en faveur du développement et de la paix, l'Organisation peut mettre pleinement à profit un outil économique et de grande portée grâce auquel nous pourrions créer un monde meilleur* ».

Le rapport de l'équipe de travail inter-institutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix, donne un aperçu du rôle croissant que jouent les activités sportives dans bien des programmes des Nations Unies. Il formule aussi des recommandations visant à maximiser l'utilisation du sport et à l'intégrer dans les activités des Nations Unies, tel que, par exemple, le sport soit reconnu comme **un instrument utile et intégré aux programmes de promotion du développement et de la paix**. Le sport est en effet un langage universel, un mode de vie, qui permet de créer des ponts entre les différences sociales, religieuses et de genre, contribuant donc à unifier et rassembler une nation.

L'UNESCO reconnaît aussi que la pratique du sport est un moyen pour promouvoir la paix. Il surpasse les limites des frontières géographiques et les classes sociales. Il joue aussi un rôle significatif dans la promotion de l'intégration sociale et du développement économique dans les différents contextes géographiques, culturels et politiques. Le sport est un outil puissant de renforcement des liens et des réseaux sociaux, et de promotion des idéaux de paix, de fraternité, de solidarité, de non-violence, de tolérance et de justice.

Le sport joue un rôle dans les communautés, grandes et petites. Des simples matchs et autres manifestations récréatives informelles, aux ligues et fédérations sportives organisées, les gens participent: ils jouent, dirigent, entraînent et soutiennent leurs athlètes et équipes préférés. Des sports indigènes aux événements sportifs internationaux, le sport a un « pouvoir rassembleur ». Là où l'accès au sport et au jeu en tant que loisir n'existe pas,

des individus et des communautés entières sont souvent profondément conscients de ce qui leur manque.

En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon de 2030, qui comprenait un ensemble de 17 objectifs de développement durable. Le paragraphe 37 stipule : Nous apprécions la contribution croissante du sport au développement et à la paix par la tolérance et le respect qu'il préconise, à l'autonomisation des femmes et des jeunes, de l'individu et de la collectivité, et à la réalisation des objectifs de santé, d'éducation et d'inclusion sociale.

Cette reconnaissance spécifique du sport a progressé au cours des 25 dernières années dans le cadre d'efforts visant à organiser et à mobiliser cette activité pour la réalisation des objectifs de développement et de paix. Des centaines d'organisations de types différents – gouvernementales, non gouvernementales, commerciales, caritatives, fondées sur le sport, internationales et locales – ont utilisé le sport ainsi que l'activité physique et les jeux sportifs pour contribuer de manière positive à surmonter les défis du développement les plus persistants. Un nombre important d'études a vu le jour, indiquant qu'il était possible d'obtenir des résultats positifs et durables en matière de développement par le biais du sport.

En conclusion, le secteur de plus en plus développé et institutionnalisé du sport au service du développement et de la paix semble indiquer que le monde du sport dispose de nombreuses possibilités pour contribuer de manière positive à surmonter les problèmes sociaux et

environnementaux les plus urgents. Le moment est donc venu d'aller au-delà de la question de savoir si le sport peut être utilisé pour promouvoir le développement international pour les nations et de déterminer la manière la plus équitable et durable de le faire. **5-Le magazine des nations unis .Volume LIII Numéro 2, Août 2016**

2-2 Le sport, la politique au Québec et au Canada

Le statut politique du Québec est défini dans la Constitution canadienne. Le Québec, avec son propre Parlement, a le pouvoir de légiférer dans plusieurs domaines de juridiction exclusive, dont l'administration de la justice, la santé, l'éducation, le sport (culture) et le droit. Le climat politique au Québec est souvent animé par le débat sur le statut particulier du Québec au sein du Canada.

Dans chaque pays du monde, un sport sert de « ciment social »: le soccer en Europe, le baseball aux États-Unis, le cricket en Inde. Et ici, au Québec, Tony Patoine, professeur de philosophie au cégep du Vieux-Montréal, pense que oui. *« Le sport et le nationalisme, ça carbure aux mêmes éléments. Le nationalisme se construit sur le nous contre eux, par opposition à l'autre. »* Et au Québec, LE sport, c'est le hockey. Le prof Patoine considère donc les événements de l'histoire moderne du Québec sous un angle sportif et politique.

La naissance du Canadien de Montréal en 1909 fut une décision politique et économique. Créer une rivalité entre francophones et anglophones pour remplir les estrades vides. Les canadiens français de l'époque boudaient les équipes professionnelles de Montréal,

car elles étaient presque entièrement composées d'anglophones.

Vous écrivez les mots « Équipe Québec » et vous voyez sortir au pas de course les excités des deux extrémités du spectre politique. Les indépendantistes applaudissent parce qu'ils y voient le moyen rêvé de faire de la propagande et de raviver la ferveur nationaliste. Les fédéralistes purs et durs sortent aussitôt leurs frondes et les insultes parce que cette idée les insécurise dans leur identité canadienne. Les partisans de ces deux visions politiques oublient le plus important, l'élément rassembleur d'une équipe nationale sportive pour toutes les nations du monde. **6-Martin Leclerc journaliste sportif, Radio-Canada-Sports, 2017**

En décembre 2005, Denis Coderre avait réclamé que le nom de Shane Doan soit rayé de l'alignement de l'équipe olympique canadienne. Il accusait le joueur des Coyotes d'avoir tenu des remarques racistes à l'endroit des officiels francophones lors d'un match disputé à Montréal. Le député libéral fédéral Denis Coderre a ensuite déposé une poursuite contre M. Doan, à qui il réclame 45 000 \$ pour diffamation.

Jean Charest, alors qu'il était ministre fédéral à la Condition physique et au Sport amateur, refusait totalement l'idée d'autoriser la création d'une équipe-Québec, ne serait-ce qu'aux jeux de la francophonie. À ses yeux, les événements sportifs comme les Jeux olympiques, sont de formidables outils de propagande canadienne. Mettre sur pied une équipe québécoise qui affronterait éventuellement celle du Canada, serait une catastrophe pour l'unité de la confédération.

Ce même Jean Charest, pendant qu'il se trouve en Nouvelle-Zélande lors des Jeux du Commonwealth en janvier 1990, est obligé de démissionner du Cabinet (Ministre des sports) pour être intervenu dans une cause juridique et d'avoir sournoisement communiqué avec un juge dans un litige concernant l'Association canadienne d'athlétisme et l'entraîneur québécois Daniel St-Hilaire.

2-3 Le grand paradoxe du Parti Libéral du Québec

Alors qu'il représentait le Québec à l'international, jeudi le 14 juillet 2016, à Munich, Philippe Couillard a déclaré qu'il ne voulait rien savoir de l'idée que le Québec soit même représenté à l'international lors de compétitions sportives d'envergure. Alors voici ce paradoxe extraordinaire du Parti Libéral du Québec. Pendant que le premier ministre Philippe Couillard criait haut et fort son dédain envers la reconnaissance de sa propre nation et de nos athlètes sur la scène sportive mondiale. Plusieurs de ses ministres et députés contribuaient au financement de la Fondation Équipe-Québec, avec des sommes d'argent très généreuses venant de leurs budgets discrétionnaires. En effet, la Fondation a reçu du ministre Martin Coiteux une somme de \$2,000, en plus de recevoir près de \$5,000 en provenance de la ministre Christine St-Pierre, de la ministre Hélène David et du ministre Jean-Marc Fournier, qui avouons-le, est un grand soutien à la mission et au financement de la Fondation, pour ainsi soutenir la mise sur pied de nos équipes nationales. Est-ce un paradoxe, une incohérence ou un désaveu de ses députés envers Couillard ? Je laisse le soin aux linguistes de trouver le mot approprié à cette situation. (Annexe 2)

Suite à la déclaration de Philippe Couillard, le porte-parole péquiste en matière de sports, le député péquiste Sylvain Pagé, a déclaré que le Premier ministre devrait encourager la création d'équipes sportives québécoises sur la scène internationale, notamment au hockey. « Plus que n'importe quel sport, le hockey serait l'un des sports où une Équipe Québec s'illustrerait le plus sur la scène internationale, a-t-il dit dans un courriel. La réussite d'une potentielle équipe *québécoise ne fait aucun doute* ». Selon M. Pagé, député de Labelle, le maintien actuel du Québec dans le Canada n'exclut absolument pas que les Québécois aient leur propre équipe, tout comme l'Écosse, le Pays de Galles, l'Angleterre et l'Irlande du nord, qui ne sont pas des pays souverains. « *Une équipe québécoise permettrait à plus d'une vingtaine d'athlètes de se faire valoir et de se développer, a-t-il dit. Nous ne comprenons pas pourquoi le premier ministre ne voudrait pas que nos athlètes puissent présenter leur talent et vivre cette expérience inoubliable?* »

Le porte-parole de la Coalition avenir Québec (CAQ) en matière de sport, Sébastien Schneeberger, n'a pas été en mesure de prendre position. L'aile parlementaire caquiste a indiqué que M. Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, consultera d'abord le caucus de sa formation politique. Aucune réponse du caucus de la CAQ après cette consultation, si consultation il y a eu, bien sûr...

2-4 François Legault, devra s'expliquer !

Au cours des cinq dernières années, plus d'une quarantaine de députés de tous les partis politiques du Québec ont contribué financièrement à la mission de la Fondation Équipe-Québec, dont à trois reprises le premier ministre actuel monsieur François Legault, soit le 3 mars 2017, le 3 octobre 2017 et le 3 juin 2018. Comment monsieur Legault peut-il refuser de discuter de la motion présentée par le Parti Québécois le 13 juin 2019 qui demandait aux députés de l'Assemblée nationale de discuter sur le droit du Québec de se représenter à titre de nation sur la scène sportive internationale ? Comment monsieur Legault peut-il, d'une main, financer à trois reprises la Fondation Équipe-Québec et de l'autre main refuser d'en discuter ? J'aimerais bien savoir, et le peuple québécois aussi, qui est-ce qui décide ? La ministre déléguée aux sports, Isabelle Charest, qui est à la solde du Comité olympique canadien, ou lui ? Quand répondra-t-il ? (Annexe 3-4-5) François Legault aide financière Fondation équipe Québec

2-5 Bernard Landry, Premier ministre, 2001

Le premier concept de l'état sportif québécois non souverain participant à des matches internationaux a été élaboré par le gouvernement de monsieur Bernard Landry, lors d'une première rencontre tenue le 5 octobre 2001 à Barcelone, réunissant des représentants sportifs et politiques des Flandres, du Pays de Galles, des Pays Basques, de la Catalogne, comme du Québec. Mais pour des prétextes politiques créés par le changement de gouvernement au Québec, ces pourparlers s'interrompirent par le gouvernement de Jean Charest au printemps 2003.

N'oublions pas que Jean Charest était contre ce projet, puisque selon lui, les événements sportifs mondiaux, sont de formidables outils de propagande canadienne. Mettre sur pied une équipe québécoise qui affronterait éventuellement celle du Canada, serait une catastrophe pour l'unité de la confédération. Ce premier ministre libéral se foutait bien de la reconnaissance de notre nation sportive sur la scène mondiale, même constat pour Philippe Couillard qui ne voulait rien savoir de l'idée que le Québec soit même représenté à l'international lors de compétitions sportives d'envergure.

Renié notre existence à l'internationale était certainement le *motus operandi* de ces deux éventreurs de la nation qu'ils devaient pourtant représenter. Pourtant, oui pourtant le Québec a un Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie depuis plus de cinquante ans, dont la mission principale est de faire rayonner notre nation à travers la planète. C'est à croire que ces deux premiers ministres ignoraient l'existence même de ce ministère dont la principale mission est de faire connaître le Québec à l'étranger. Une équipe nationale du Québec serait un formidable véhicule pour ce ministère.

Donc, ceux qui croient au Québec que les événements sportifs sont apolitiques, sont naïfs. Ou ce sont des gens qui n'ont pas le cran d'exprimer leur patriotisme. Doit-on leur rappeler en effet l'épisode de 2002 où cette plongeuse anglophone de Montréal, Jennifer Carroll, avait agité un minuscule drapeau du Québec, au moment de chercher sa médaille d'argent aux Jeux du Commonwealth ? La Québécoise, coiffée d'un chapeau de cowboy, exprimait pourtant son choix d'être

d'abord Canadienne! Elle a alors été la cible de la colère des membres de son équipe, de son entraîneur, de la fédération canadienne et des médias canadiens anglais. Pour le Canada, le drapeau québécois ne doit pas exister sur la scène sportive mondiale.

3

Le sport ce grand rassembleur



Sidhartha Banerjee, The Canadian Press Published, December 11, 2010

« C'est ça qui nous ressemble,
c'est ça qui nous rassemble, Anglo, Franco, peu
importe ta couleur de peau »,
chante Loco Locass
dans la désormais célèbre chanson, *Le but*.

Le sport est une langue commune capable de faire tomber des barrières : il rassemble des personnes venues d'horizons différents; il ne connaît pas de frontières; c'est un moyen d'échange et un vecteur de compréhension. Le sport, à cause de son influence et de ses rapports avec la moralité, le fair-play, la correction et le collectivisme devient très rassembleur pour une communauté. D'ailleurs, au plus haut niveau de la planète,

on s'est servi du sport comme diplomate pour résoudre certains problèmes politiques ou certains conflits régionaux qui paraissaient incontournables ou insurmontables. Incontestablement, le sport est rassembleur.

Le sport joue un rôle dans les communautés, grandes et petites. Des simples matchs et autres manifestations récréatives informelles, aux ligues et fédérations sportives organisées, les gens participent: ils jouent, dirigent, entraînent et soutiennent leurs athlètes et équipes préférés. Des sports indigènes aux événements sportifs internationaux, le sport a un « pouvoir rassembleur ». Là où l'accès au sport et au jeu en tant que loisir n'existe pas, des individus et des communautés entières sont souvent profondément conscients de ce qui leur manque.

Nous pouvons facilement observer la capacité des sports collectifs à rassembler les individus dans un stade pour supporter leur équipe favorite que décrit le philosophe Mathias Roux dans son essai *Socrate en crampons*, paru en 2010 et où il nous parle de la notion de « supportérisme » et de ses codes. Cette notion est aussi abordée dans l'anecdote « You'll never walk alone » extraite du recueil de Philippe Delerm paru en 2007 intitulé *La Tranchée d'Arenberg* et autres voluptés sportives où le romancier nous fait part de l'engouement des supporters de l'équipe de Foot de Liverpool. D'autre part, malgré les différents racistes, un pays tout entier peut se réunir derrière son équipe nationale comme on peut le remarquer sur l'affiche du film de Clint Eastwood, *Invictus* sorti en 2009 où l'on voit l'ancien président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela et le capitaine de l'équipe nationale de rugby se tourner le dos avec une image de la foule entre eux.

Dans ce film *Invictus*, Nelson Mandela se sert de l'équipe nationale de rugby pour unir l'Afrique du Sud post apartheid. L'Afrique du Sud s'est souvenue lundi le 24 juin 2015, qu'il y avait juste 20 ans, le président Nelson Mandela, vêtu du maillot vert des Springboks, remettait la Coupe du monde de rugby au capitaine de l'équipe sud-africaine, provoquant un élan historique d'unité dans un pays divisé par des décennies de ségrégation raciale. Sur un plan purement sportif, il était enfin le symbole de ces résistants noirs qui avaient obtenu que les Springboks soient exclus pendant des années de toutes les compétitions internationales. Mais le président savait que la réconciliation passait par le pardon. Et c'est vêtu du maillot autrefois honni des Springboks qu'il est descendu sur la pelouse. Sous les acclamations de la foule, qui scandait soudain « Nelson, Nelson ! » à la surprise de millions de Noirs restés devant leurs téléviseurs. Et que dire, alors, de la réaction du pays tout entier ? *« Pour la première fois, tous les habitants de ce pays s'étaient rassemblés, et toutes les races et toutes les religions s'embrassaient les unes les autres, c'était absolument merveilleux ! »* 7-Géopolitique du sport, le ballon rond

3-1 Les Jeux du Québec - Le sport rassembleur

La chanson thème des Jeux du Québec qui n'a pas changé depuis les tout débuts en 1971 et dont tout le monde connaît la mélodie, commence par ces mots : « Allons ensemble, le sport nous rassemble ». Et question de rassemblement, ils étaient environ 4000 à se retrouver dans le cadre de la 45e finale des Jeux du Québec, pour célébrer la jeunesse, les bienfaits de l'activité physique et la compétition amicale, le tout dans

une atmosphère de camaraderie. Pour les jeunes, les Jeux du Québec offrent souvent la chance d'élargir leurs horizons, d'abord en ce qui a trait à la compétition. À moins de faire partie de la grande élite, les sportifs de moins de 18 ans sont généralement limités à des épreuves régionales. Aux Jeux, ils sont en mesure d'apprécier ce qui se passe et se fait ailleurs. Mais aussi en ce qui a trait à la vie en général. « On peut créer des liens avec d'autres cultures », dit François Gélinas. D'autres cultures ? Parfaitement, grâce à des gens comme Philippe Paradis. Paradis est travailleur social pour le Centre de santé Innulitsivik. Il réside à Salluit, un village de 1300 âmes situé à l'extrémité septentrionale du Québec, sur le détroit d'Hudson. Autant dire le bout du monde. **8-Jean Dion Le Devoir 5 août 2010**

3-2 L'intégration par le sport

« Les jeunes issus de l'immigration trouvent dans le sport un encadrement, une hygiène de vie et des règles, une identification avec un quartier ou une ville. Ils peuvent également y rencontrer la réussite, et il y a de plus en plus de jeunes issus de l'immigration parmi les sportifs professionnels »

L'intégration des immigrés par le sport constitue une réelle opportunité politique dans une Europe très divisée sur la question. Sans échapper aux réalités des politiques nationales et à leurs définitions de l'intégration, le sport constitue le terrain favorable à la construction d'un lien social nouveau avec les populations immigrées qu'il s'agisse de générations plus anciennes ou de migrants de ces derniers mois. En tant qu'instrument, il s'adapte ainsi à chacun des modèles d'intégration et

n'échappe donc ni aux contradictions des modèles, ni aux tensions sociales.

C'est 21 millions d'étrangers (non européens) qui vivent dans les 28 pays de l'Union Européenne selon l'OCDE. Même si l'Europe a connu plusieurs vagues d'immigration successives ces dernières décennies, le phénomène s'est brutalement amplifié pour atteindre des records et provoquer une véritable crise de la migration. Même si les situations sont différentes selon les cas (immigration humanitaire, immigration économique...), elles nous poussent à nous interroger sur les politiques et les instruments à mettre en œuvre pour favoriser l'intégration de ces populations, qui ne maîtrisent souvent que très peu les langues locales et la culture de leur pays d'accueil. Comment concevoir et réaliser ensuite leur intégration ? Le sport peut constituer un instrument efficace au service de l'intégration de ces personnes à chaque étape de leur installation.

L'intérêt du sport est qu'il peut s'inscrire dans chacun de ces modèles et constituer un espace permettant de créer puis de développer le lien social entre deux populations qui sont amenées à vivre ensemble sur le même territoire. 9-extrait du document « L'immigration », site internet *France Diplomatie*, ministère des Affaires étrangères

3-3 Multiculturalisme et intégration

Définir ce que l'on entend par intégration serait déjà faire un choix politique entre deux modèles différents. Bien que chaque pays ait sa propre approche, il est possible de synthétiser les différents modèles en deux grandes « familles » : un modèle basé sur le

multiculturalisme et un modèle que l'on qualifiera d'unitaire. Le modèle multiculturel – la Belgique et les pays anglo-saxons notamment – est fondé essentiellement sur l'idée que la population nouvellement arrivée n'abandonne pas entièrement sa culture d'origine. Le deuxième, que tente d'instaurer la France, exige des populations immigrées une assimilation et une perte de la culture d'origine. Cette présentation schématique des deux modèles d'intégration a deux objectifs : comprendre le rôle que peut jouer le sport dans chacun des modèles et comprendre ce que chaque modèle peut apporter à l'autre à travers le sport.

L'exemple Allemand est particulièrement intéressant par son absence de modèle unique, ancré dans son histoire. L'intégration par le sport en Allemagne s'est cherchée en s'inspirant notamment des modèles français d'assimilation et le multiculturalisme anglo-saxon. La conception ethnique de la Nation a tout d'abord mené à un modèle multiculturel d'intégration où les populations immigrées et les locaux étaient séparés mais égaux.

Dans ce modèle, le sport a institutionnalisé l'entre-soi et a eu tendance à la ghettoïsation de certaines communautés. Un virage de l'intégration a été amorcé dans les années 2000, sous l'impulsion d'Angela Merkel où les immigrés doivent désormais adopter les valeurs allemandes. Bien que l'objectif soit l'assimilation, la pratique reste interculturelle. Le sport est ici envisagé comme un espace qui permet à différentes cultures considérées comme égales, d'échanger et de se rencontrer.

Après le « virage de l'intégration », le gouvernement fédéral Allemand a mis en place une politique d'intégration par le sport. Le programme est coordonné à l'échelle nationale par le Comité Olympique Sportif Allemand (DOSB). C'est cet organisme fédéral qui est en charge de la conception, du suivi et du développement des programmes d'intégration par le sport. Ces programmes sont ensuite appliqués à l'échelle régionale par les fédérations, chargées d'adapter les objectifs nationaux aux spécificités des territoires, et d'accompagner en termes d'expertises, de financement et de *networking*, les clubs et les associations sportives locales.

Enfin l'action auprès des publics concernés se fait à travers les associations sportives locales, qui sont au centre du dispositif. L'approche retenue est « inter-culturelle » : sans ignorer les différences, les autorités accompagnent les clubs et les associations en privilégiant certains publics (les femmes par exemple) tout en prônant l'ouverture sur les publics d'influences culturelles et religieuses différentes.

Nous pouvons aussi voir le sport comme un vecteur économique et un vecteur culturel. Mais le sport est aussi un moyen d'intégration. De nos jours le sport a une place importante dans l'éducation et les activités extra scolaire pour la jeunesse. Le fait qu'un individu choisisse un sport lui permet de se retrouver avec d'autres personnes qui partagent sa passion pour ce sport. « Ce rassemblement d'individus partageant la même passion permet un rapprochement et donc une intégration des jeunes à l'équipe ou alors dans un groupe social. » **Jean Giraudoux, 1928**

Le sport s'ouvre de plus en plus aux handicapés et les centres sportif s'équipent de plus en plus pour être accessible à tout le monde, particulièrement pour toute personne handicapée. L'ouverture du sport aux personnes handicapées et la volonté d'initier les personnes non valide au sport montre une volonté d'intégration des invalides au domaine du sport. On peut assister à des matchs entre personnes valides et invalides, des rencontres sportives pour invalides (comme les jeux paralympiques) et on peut voir des athlètes handicapés entraîner des athlètes valides. Le sport a une volonté de casser les différences entre les différents pratiquants pour effacer une certaine barrière.

Le sport occupe une grande place dans notre société. Il a un rôle d'intégration dans un groupe ou dans une société, un rôle économique du fait de la popularité du sport et du besoin d'équipement, d'infrastructure, mais est aussi un vecteur culturel. C'est par le sport que certaines valeurs sont aujourd'hui enseignées ou que l'on peut encore en retrouver.

3-4 Des sports rassembleurs pour de nombreux immigrants au Québec

Peu pratiqué au Québec, le cricket prend pourtant une place toute spéciale dans la vie des habitants d'un quartier aussi multiculturel que Parc-Extension. Le sport est devenu, au fil du temps, une occasion propice à l'intégration des immigrants montréalais. Qui dit terrain de cricket, dit lieu de rencontres et d'échanges entre les différentes communautés culturelles. Pour les centaines d'amateurs qui ont adopté ce sport de balle dans leur pays d'origine avant de migrer vers le Québec, le terrain

vert représente un endroit où ils se sentent comme à la maison. « Ça leur donne une certaine sécurité, un sentiment d'appartenance et ça rend l'intégration plus facile parce qu'ils peuvent apprendre quelque chose aux autres et se rencontrer », explique Garry Beitel, réalisateur du documentaire de « Cricket et Parc-Ex: Une histoire d'amour ». Surtout pratiqué dans les anciennes colonies britanniques, dont l'Inde et le Pakistan, le cricket est devenu dans le quartier d'accueil un sport tellement populaire que l'arrondissement a récemment ajouté des installations pour permettre aux adeptes de le pratiquer en toute sécurité. *« Aujourd'hui, quand vous vous promenez dans le quartier vous ne voyez pas les pratiques de hockey ou de baseball, c'est le cricket qui est pratiqué. Comme élue, je me suis assurée que les gens avaient ce dont ils ont besoin pour se sentir bien ici »*, témoigne la conseillère du district, Mary Deros.

« C'est le deuxième sport le plus pratiqué au monde, donc ça rassemble beaucoup les gens lorsqu'ils peuvent jouer tous ensemble. C'est une petite part de leur lieu d'origine qu'ils reconnaissent ici quand ils jouent entre eux » **10- Angus Bell, organisateur de compétitions de cricket à Montréal.**

Le sport est né dans le sud de l'Angleterre dans les années 1600 et est pratiqué surtout en Inde, au Pakistan, en Asie du Sud-est et en Australie. L'International cricket Council compte plus de 100 pays, qui s'affrontent chaque année lors de la Coupe du monde de cricket. Selon M. Bell, il y aurait 1000 joueurs réguliers au Québec, une cinquantaine d'équipes officielles et environ 10 000 partisans. **11-Journal Métro, Par Catherine Paquette, : 3 août 2016**

Imaginez-vous la fierté de ces immigrants, si le Québec avait une équipe nationale pour participer à la Coupe du Monde de Crique... ? L'appartenance à notre nation se ferait alors naturellement.

3-5 Le parc Fontaine a vibré au rythme de la pétanque, un événement rassembleur

L'événement a été créé en 2007 par la Table jeunesse de Gatineau, qui cherchait une manière de créer un loisir actif et de socialiser de façon légère. C'est un tournoi de pétanque amical. L'organisme des Productions de l'Outaouais Motivés a repris le flambeau pour l'organisation de l'événement.

Originaire de la France et résident du secteur de Hull depuis 27 ans, Jean-Paul Gognet joue à la pétanque depuis de nombreuses années. Il dit ne pas se prendre pas au sérieux lorsqu'il joue. C'est le fun d'être dans un quartier et de voir que les gens sont heureux d'être ensemble. Au lieu de se regarder avec méfiance les gens se regardent avec des sourires.

Véronique Guitard, coordonnatrice de l'événement, croit que la simplicité de la pétanque fait en sorte que les gens se rassemblent et que l'événement est un succès. *« Tout le monde peut y jouer. Il y a différents niveaux de joueurs, c'est un loisir qui réunit les gens. C'est le fun de passer du temps dans un parc »*, a-t-elle mentionné.

La conseillère du district Hull-Wright, Denise Laferrière, est venue encourager les « pétanqueurs ». La Ville de Gatineau a accordé une subvention à l'événement. Elle aime voir le parc s'animer et constater

que les citoyens se sont approprié le parc. Elle raconte qu'un événement de la sorte crée un sentiment d'appartenance au quartier. « Le but c'est de permettre aux gens de passé une belle journée d'été, c'est une façon agréable de passer un samedi et *ce sport*, ça rassemble le quartier », a-t-elle souligné. **12-Publié le 29 juillet 2017, radio canada, un texte de Simon Deschamps**

3-6 Le programme SLAP

Les performances du Canadien de Montréal exaspèrent souvent bien des partisans, ce qui n'empêche pas de jeunes immigrants de s'intéresser au hockey. Pour plusieurs d'entre eux, il ne s'agit pas seulement d'un sport : c'est une porte d'entrée sur la culture québécoise. En sautant chaque semaine sur la glace de patinoires montréalaises, des dizaines de hockeyeurs en herbe sentent qu'ils s'intègrent peu à peu à leur société d'accueil. Dans les gradins de l'aréna Howie Morenz, dans le quartier Parc-Extension, Arleen Faytanen, originaire des Philippines, et son conjoint Shan, du Sri Lanka, épient chacun des mouvements de leur fils.

À 6 ans, le petit Sean Avery , comme l'ancien joueur de hockey professionnel a déjà fait beaucoup de progrès. Il patine avec plus d'aisance qu'au début de l'année et il souhaite déjà jouer contre les plus vieux. « Il aime tellement ça ! » lance sa mère sans le quitter des yeux. « Il a commencé à écouter le hockey avec son père à la télévision et il s'est mis à s'intéresser au sport, raconte cette résidante du quartier montréalais qui est arrivée au Québec il y a dix ans. Un jour, quand il est revenu de l'école, j'ai vu dans son cahier qu'il y avait les noms de Gallagher et de Pacioretty. On a décidé de l'inscrire ! »

Si ces familles immigrantes peuvent vivre une telle expérience, c'est en grande partie grâce à Vinnie Matteo. C'est lui qui a fondé il y a 12 ans le programme de hockey SLAP, en collaboration avec Jeunesse au soleil et l'Organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO). Impliqué dans le monde du hockey depuis des années, il a lancé ce projet pour permettre à tous les jeunes, peu importe leur origine et leurs moyens, de goûter aux joies du hockey. *« L'objectif principal, c'est de donner une chance aux enfants qui viennent d'arriver au Québec de s'intégrer grâce au sport, et à bas prix ».*

13-Vinnie Matteo, fondateur du programme de hockey SLAP

3-7 Le sport, un outil de cohésion dans la gestion du pluralisme culturel



info@themeansar.com- Miguel A. Ruiz

Le pluralisme culturel, de plus en plus présent au sein de notre société québécoise, peut être une source de tensions importantes. Sans dialogue interculturel positif, les risques de dérapages peuvent mener à la fragmentation sociale. « En ce sens, le sport, qui permet aux individus les moins politisés de participer au sentiment national, serait perçu par plusieurs acteurs politiques comme un instrument efficace de cohésion

sociale. *L'impact du phénomène sportif sur la psyché nationale s'expliquerait aussi à la spontanéité de l'adhésion populaire qu'il suscite, et aux ancrages identitaires qu'il cultive.* » **14-Archambault et Artiaga, 2004**

D'après plusieurs enquêtes d'Eurobaromètre, près de trois Européens sur quatre considèrent le sport comme un moyen de promouvoir l'intégration et une forte majorité le perçoit comme un moyen de lutter contre la discrimination. **15-Commission européenne, 2008**

Dans le nouveau Québec multiculturel, le sport pourrait ainsi devenir le principal outil pour intégrer les nouveaux arrivants. *« Le sport a souvent été cité en exemple et utilisé comme un des moyens de faire avancer l'application des politiques multiculturelles. Au-delà des fractures sociales, ces souvenirs communs, symboles et héros nationaux transcenderaient les clivages politiques, religieux, ethniques et culturels. »* **16-Donnelly, 2000, Le sport a un langage universel**

Par ailleurs, une étude sur le rôle du sport pour favoriser l'intégration sociale a démontré les facteurs suivants: menée parmi divers groupes ethniques dans des écoles d'Afrique du Sud, l'étude a prouvé que l'utilisation du sport permet d'obtenir des résultats positifs et encourage les échanges et les relations entre les différents groupes ethniques, incluant la communication non-verbale, l'expérience du collectif et du contact physique. Elle a aussi souligné la capacité du sport à transcender les différences de classes. **17-Peace maker international.**

Le hockey est également un puissant outil d'intégration des immigrants, observe Suzanne Laberge, professeure de kinésiologie à l'Université de Montréal. « Ça permet aux jeunes immigrants de s'intégrer en partageant une passion pour le sport », dit-elle. Mme Laberge souligne l'effet majeur de l'arrivée de joueurs noirs chez le Canadien, comme Georges Laraque et P.K. Subban. *« Ça a suscité énormément d'intérêt de la part des fans issus des minorités visibles. Ils ont pu s'identifier à ces joueurs. La fusion a pu se faire. Ils se sont dit: on fait partie de votre gang. »* La CBC a commencé l'an dernier à diffuser des matchs de hockey commentés en Penjâbi. Dans certaines équipes mineures de Montréal, les deux tiers des joueurs sont enfants d'immigrés. *« C'est ça qui nous ressemble, c'est ça qui nous rassemble. Anglo, franco peu importe ta couleur de peau »* chante Loco Locass dans la désormais célèbre chanson, *Le but*.

Vous n'avez pas pu passer à coté, quand bien même vous essayerez de vivre reclus dans une grotte sans télé, les Jeux Olympiques occupent désormais et pour longtemps encore, le devant de la scène sportive. Et il faut bien l'avouer, c'est un de ces événements qui parvient à mettre une majorité de personnes d'accord, ou en tout cas, une majorité de personnes devant un téléviseur. Alors bien sur, c'est un grand événement sportif. Mais il y a plus que cela, il y a aussi les valeurs qui sont censées être véhiculées, et puis il y a ce coté un peu fédérateur et même si le terme n'est pas toujours bien vu, nationaliste. Mais ce qui me plaît vraiment dans les JO, c'est surtout cette ambiance, un peu folle et tellement passionnante, l'ambiance que l'on retrouve dans les compétitions rassemblant des personnes de

divers horizons, et ce à n'importe quel niveau, toute proportion gardée bien entendu.

Oui, j'adore ce cocktail imparable de fête, sports et échanges, car c'est ce tout qui donne cette saveur si particulière, et qui, quelque part, donne encore un autre sens au sport en lui même. Au delà de la simple performance d'une personne ou d'une équipe, une des plus grandes réussites du sport est de réussir à rassembler autant de monde !

3-8 Peace Players International

Au niveau communautaire, le sport est perçu comme un moyen permettant de créer un environnement dans lequel les individus peuvent se rassembler et travailler en vue d'un objectif commun, exprimer un respect envers autrui, et partager un espace commun. Tous ces aspects sont cruciaux dans la consolidation de la paix et sont illustrés dans des programmes de l'organisation **Peace Players International**.

Chez PeacePlayers, ils utilisent le pouvoir du sport pour unir, éduquer et inspirer les jeunes afin de créer un monde plus pacifique. Ils proposent une programmation sportive, une éducation à la paix et un développement du leadership aux personnes vivant dans des communautés en conflit. Nous mettons au défi la haine provoquée par la peur de nos différences. Nous faisons le pont entre les joueurs grâce au basketball et formons de jeunes leaders qui aident à changer les perceptions.

Un enfant sur dix dans le monde vit dans des pays touchés par des conflits armés. Nous sommes présents toute l'année sur quatre continents: en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. Nous disposons également de notre «réseau d'innovation dans le domaine du sport et de la paix» (SPIN), qui apporte notre expertise pour collaborer sur d'autres marchés mondiaux. Nous nous concentrons sur l'unification des communautés de part et d'autre des divisions religieuses, ethniques et culturelles pour développer le respect mutuel grâce au pouvoir du sport.

Par ailleurs, une étude sur le rôle du sport pour favoriser l'intégration sociale a démontré les facteurs suivants: menée parmi divers groupes ethniques dans des écoles d'Afrique du Sud, l'étude a prouvé que l'utilisation du sport permet d'obtenir des résultats positifs et encourage les échanges et les relations entre les différents groupes ethniques, incluant la communication non-verbale, l'expérience du collectif et du contact physique. Elle a aussi souligné la capacité du sport à transcender les différences de classes.

3-9 Le sport pour mettre les villes en valeur

André Richelieu, professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a analysé une centaine d'études scientifiques et pratiques pour en tirer une stratégie qui a fait l'objet d'une publication l'automne dernier dans la revue *Sport, Business and Management*. Le professeur André Richelieu étudie comment la réputation d'une ville ou d'un pays peut se faire (et se défaire) grâce au sport. Depuis plusieurs années maintenant, l'image d'une destination passe entre autres par le sport, qu'il

s'agisse d'organiser une manifestation d'envergure comme les Jeux olympiques ou de devenir le domicile d'une équipe reconnue. Même les contrées moins développées s'y mettent, tel l'Azerbaïdjan qui, pour séduire les touristes, accueille un Grand Prix de formule 1 depuis 2016.

À une époque pas si lointaine, le sport n'était que du sport : un match, des spectateurs, des hot-dogs. Aujourd'hui, le sport est une expérience. On le voit par exemple à Las Vegas, où les matchs des Golden Knights sont ponctués de spectacles à grand déploiement. Ce qui demeure, toutefois, à travers le temps, **c'est le caractère rassembleur du sport**. Voilà pourquoi les villes et les pays utilisent le sport pour attirer des touristes et se mettre en valeur sur la scène internationale. Cela s'opère grâce aux rendez-vous sportifs, mais aussi aux ligues.

Je ne veux pas donner l'impression que c'est une recette, car chaque cas demeure particulier. Mais de manière générale, tout doit démarrer par une vision à long terme où l'on pense à léguer un héritage socioéconomique à la population. Cela signifie que le sport n'est pas une finalité, mais un moyen pour améliorer les conditions de vie des habitants.

Pratiquement toutes les études le montrent. Les petites manifestations sportives impliquent des enjeux politiques moins grands. On se soucie davantage d'utiliser les installations dont on a vraiment besoin. C'est moins grandiose et donc il y a moins d'intrusion de politiciens, de célébrités et de commanditaires. À la fin, les bénéfices sont mieux distribués entre toutes les

parties prenantes. Mais par-dessus tout, ces rencontres favorisent une réelle participation sportive de la communauté et l'adoption de saines habitudes de vie. C'est l'héritage du sport dans sa plus belle expression. **Québec-Science, condensé, Marie Lambert-Chan, novembre 2018**

4

Le sport, créateur d'une identité nationale



Photo : Harshjot Singh Nijher et Prateek Saini en action ! <tva <sports9 avril 2017>

Quels rapports faites-vous entre le sport en général et l'identité d'un peuple ? Souvenez-vous de Maurice Richard; une polémique qui en a dit long sur la place de Maurice Richard dans l'identité québécoise. Comme le chantait notre barde national, Félix Leclerc: « Quand il lance, l'Amérique hurle, quand il compte, les sourds entendent. [...] C'est le vent qui patine. C'est tout le Québec debout ! » L'ancien joueur du Canadien de Montréal (CH) fut le symbole de l'émancipation francophone dans le pays du hockey-roi.

L'émeute de Maurice Richard en 1955 à Montréal est un bel exemple. On connaît l'importance de l'identité nationale pour un peuple, pour toute nation d'ailleurs, quelle soit souveraine ou non, Mais connaît-on

réellement la portée, la valeur, l'impact, voire le pouvoir évident du sport sur une nation pour qu'elle puisse accéder promptement et naturellement, non seulement à une unité et à une identité nationale distincte et manifeste, mais que celle-ci soit dès lors même universellement reconnue? Le CH est une affaire d'État depuis qu'un certain Maurice Richard a provoqué une émeute, ce qui est le résultat de l'exacerbation du sentiment identitaire national des Québécois. **André Matteau, étude de faisabilité, équipe nationale du Québec, MELS, 2013**

Le sport occupe une place de choix dans le processus de construction des identités nationales, ce qu'il illustre parfaitement l'exemple du Canadien de Montréal, du football en Europe et en Amérique du Sud. La définition de l'identité nationale ne procède aucunement d'une évidence naturelle. Désignant à la fois un sentiment d'appartenance et la conscience de faire partie d'un ensemble national, elle est une construction qui s'inscrit dans le temps.

L'insertion du sport dans la logique mondiale semble également impliquer des conséquences à tous les niveaux: social, politique, culturel, et enfin économique. La tendance actuelle, où l'on observe l'expression des sentiments de fierté sportive en tant qu'affirmation des spécificités identitaires, confirme cette montée en puissance du sport. **18-Rapport 10 — Le sport, nouveau levier des relations internationales? Mai 2011**

L'impact du phénomène sportif sur la psyché nationale s'expliquerait aussi à la spontanéité de l'adhésion populaire qu'il suscite, et aux ancrages identitaires qu'il cultive. Au-delà des fractures sociales, ces souvenirs

communs, symboles et héros nationaux transcenderaient les clivages politiques, religieux, ethniques et culturels. Les mouvements migratoires, propulsés par la mondialisation, peuvent avoir un impact sur les composantes sociétales et provoquer des incertitudes au plan des repères identitaires. **19-Archambault et Artiaga, 2004**

Instrument d'insertion sociale, la contribution du sport dans le dialogue interculturel s'avère considérable, notamment en Europe : une déclaration annexée au traité d'Amsterdam (1997), qui visait à renforcer la protection des droits fondamentaux au sein de l'Union européenne, souligne d'ailleurs son importance, en particulier son rôle de rassembleur dans la construction de l'identité. À l'écoute des autorités, l'opinion publique européenne se rallie à cette idée. **20-Une déclaration annexée au traité d'Amsterdam (1997)**

4-1 Équipe nationale, créateur d'une nation

Quand une équipe nationale gagne, c'est la victoire de toute la nation, le triomphe de tout un peuple. En ce sens, notre tissu social au Québec étant parfois déchiré, nous devons exploiter les vertus, la puissance et la « popularité positive » du sport pour détourner les courants allergiques au développement et à la stabilité.

L'équipe nationale n'est pas le simple résultat de la création d'un État. Elle aide souvent à forger la nation. En 2019, une équipe nationale pour un État-nation comme le Québec est aussi naturelle et nécessaire que l'adhésion à l'ONU. Comme si la définition de l'État ne se limitait plus aux trois éléments traditionnels un territoire, une population, un gouvernement - mais qu'on doive y ajouter

un quatrième tout aussi essentiel : une équipe nationale. « *Qui est dépositaire d'un énorme investissement symbolique et synthèse des grandes vertus patriotiques* » 21-écrit **Pascal Boniface** dans *Géopolitique du football*.

Le sport sert de sentiment fédérateur à une communauté lorsque les projets collectifs manquent. « L'équipe nationale n'est donc pas le simple résultat de la création d'un État. Elle aide souvent à forger la nation. » écrit aussi Pascal Boniface

Les jeunes État-nations ont recourt à l'imaginaire produit par le sport pour forger une conscience nationale et affirmer son existence. Dans les années 60, lorsque les pays africains ont gagné leur indépendance, ils ont placé dans leurs priorités la mise en place de fédérations sportives. Dans le début des années 60 le Sénégal par exemple, a employé le sport pour consolider la nation naissante.

Le sport, comme l'écrit Philippe Liotard, « participe à l'établissement d'un légendaire spécifiquement national avec ses héros, ses épopées, ses Austerlitz et ses Waterloo. ». Il entretient en assurant une fonction identitaire, l'idée de ce qui n'est parfois qu'une fiction : la nation.

En avivant le nationalisme sportif et sa forte charge symbolique, c'est toute la nation qui apparaît et qui existe, pour elle-même d'une part, mais aussi aux yeux de la communauté internationale. Ainsi l'Estonie, la Slovénie, la Croatie et la Lettonie, avant même leur indépendance ont créé leurs propres équipes nationales.

Sans compter que la popularité du sport et sa puissante force d'attraction symbolique amèneraient naturellement davantage de nos concitoyens issus de l'immigration à adhérer à l'identité québécoise, un défi par les temps qui courent... Ils auraient la chance d'appuyer avec ferveur des formations sportives bien de chez nous, composées avec de nombreux jeunes athlètes eux-mêmes d'origines diverses. Nous devrions nous concentrer sur l'unification des communautés de part et d'autre des divisions religieuses, ethniques et culturelles pour développer au Québec le respect mutuel grâce au pouvoir du sport. Le sport peut aussi contribuer au développement économique et social, en améliorant la santé et le développement personnel de personnes de tous les âges - particulièrement des plus jeunes. Les activités liées au sport peuvent créer des emplois et générer de l'activité économique à de nombreux niveaux. Le sport peut également aider à bâtir une culture de paix et de tolérance en rassemblant les gens sur un terrain commun, par delà les frontières nationales pour promouvoir la compréhension et le respect mutuel.

4-2 Équipe nationale, porteur d'identité à l'échelon mondial

L'insertion du sport dans la logique mondiale semble également impliquer des conséquences à tous les niveaux : social, politique, culturel, et enfin économique. La tendance actuelle, où l'on



observe l'expression des sentiments de fierté sportive en tant qu'affirmation des spécificités identitaires, confirme cette montée en puissance du sport qui va de plus en plus vers un territoire-monde. À l'heure de la mondialisation, le sport s'avère probablement l'un des leviers politiques les plus puissants du rayonnement d'un État-nation sur la scène internationale.

Les sportifs sont devenus de véritables porte-drapeaux nationaux, où s'immiscent des questions d'ordre politique, économique et de communication. Les enjeux liés à l'identification territoriale et donc à l'identité nationale. L'individu n'est plus considéré seulement comme un simple athlète, mais bien comme un « représentant de la nation ». Les affrontements sur la scène mondiale favorisent une cristallisation des identités locales ou nationales autour d'une équipe représentative. **21-Boniface, 2002.**

La tendance actuelle, où l'on observe l'expression des sentiments de fierté sportive en tant qu'affirmation des spécificités identitaires, confirme cette montée en puissance du sport qui va de plus en plus vers un territoire-monde. À l'heure du soft power, le sport s'avère probablement l'un des leviers politiques les plus puissants du rayonnement d'un État sur la scène internationale. **22.Marie-Pierre Busson, M.Sc, Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture - Rapport 10 Mai 2011**

Les manifestations sportives deviennent des enjeux énormes, sur le plan politique, mais aussi sur le plan économique. Les sommes investies dans ces événements sont conséquents, les multinationales et les grands groupes financiers utilisent le sport non

seulement pour augmenter leurs profits, mais aussi pour faire triompher leur idéologie.

On estime à 3,5milliards le nombre de téléspectateurs de la Coupe du monde de football de 2018. *« La finale a été regardée en direct par un ensemble de 1,12 milliard de personnes dans le monde »*, a annoncé la FIFA dans un communiqué. *« Un ensemble de 3,576 milliards de personnes, plus de la moitié de la population mondiale âgée de 5 ans et plus, s'est tenu informé de la dernière compétition mondiale en date »*, explique la FIFA.

Le fait sportif peut, dès lors, se comprendre comme un vecteur de patriotisme, dans la mesure où il suscite le sentiment d'appartenance à un territoire, par le rayonnement international de l'élite athlétique ou d'une équipe sportive nationale. L'enjeu est simple, mais crucial : les résultats sportifs deviennent synonymes de puissance ou de faiblesse et illustrent la force et la grandeur d'un État. **23-Cournil, 2003.**

Pour des États de taille modeste, les tribunes et compétitions sportives mondiales représentent, une occasion de rivaliser avec les autres nations, une vitrine de développement touristique ou, plus stratégiquement, une revendication politique d'« exister ». **24-Boniface, 2010**

Avec des équipes nationales, tous les citoyens du Québec auront alors tendance à vouloir s'identifier à leurs athlètes, à des groupes d'athlètes ou équipes qui proviennent de leur propre communauté culturelle. Cela contribuera à combler un besoin réel d'identification des citoyens aux athlètes de leur communauté

culturelle ou ethnique qui réussissent sur la scène internationale et contribuera forcément à l'identification collective de tous citoyens d'une même famille, en attestant de ce fait, le sentiment d'appartenance et identitaire à un peuple et une nation.

De ce fait, le sport contribue à affirmer l'identité d'un peuple, d'une nation, quelle qu'en soit la provenance des individus qui la compose. La définition de l'identité nationale ne procède aucunement d'une évidence naturelle. Désignant à la fois un sentiment d'appartenance et la conscience de faire partie d'un ensemble national, elle est une construction qui s'inscrit dans le temps. Ces sentiments de fierté sportive qui fortifient la cohésion d'une nation ont besoin pour s'exprimer d'un théâtre international sportif, car l'identité se définit par opposition à l'autre.

4-3 Équipe nationale, nouveau levier des relations internationales

Au tournant du 21^e siècle, la fin des grands affrontements idéologiques, ajoutée à la toute puissance des nouvelles technologies de l'information, a propulsé l'accélération de la mondialisation de l'économie, de la culture et des enjeux sociaux. Le milieu sportif est devenu véritable « sport-spectacle », voire même « sport-business », aurait lui aussi conquis de nouveaux espaces. Il n'aurait pas été épargné par le phénomène de la mondialisation, bien au contraire, il en est un des vecteurs.

On semble assister, depuis quelques décennies, à la naissance d'une certaine « géopolitique du sport », caractérisée par l'intégration structurante du sport et des

rencontres sportives mondiales dans les réalités et les dynamiques internationales économiques, politiques, sociales, éducatives ou culturelles. **25-IFRI, 2011-Institut français des relations internationales (IFRI) (2011). Programme Sport et Relations Internationales.**

La place occupée par les instances internationales du sport dans les questions diplomatiques et la multiplication des acteurs qui s'emparent du sport comme moyen d'action sur la scène mondiale donnent en effet l'impression que le fait sportif est une composante de la mondialisation. Phénomène réel ou apparent ? Complexe et multiple, le rôle du sport est d'autant plus paradoxal, dans la mesure où il semble à la fois un vecteur de globalisation et un facteur de réaffirmation, voire de renaissance du fait local. **26-Rapport 10— Le sport, nouveau levier des relations internationales, Mai 2014**

4-4 Les relations Internationales de l'Estonie par le sport

Les Estoniens, au bout de quinze ans d'indépendance, se sont retrouvés plus riches et plus conscients, mais aussi plus individualistes qu'avant, ce qui implique qu'ils ont aussi tendance à être de plus en plus négligents et indifférents. Pour contrebalancer ces traits négatifs, rien de tel que l'expérience de la réussite sportive. Quand un compatriote réalise un exploit sportif, on voit s'agiter une mer de drapeaux bleu-blanc-noirs – les désaccords et les contradictions intestines sont oubliés, et tout le monde se serre les coudes. Les Estoniens ont ressenti une joie profonde et beaucoup d'émotions positives lors des derniers Jeux olympiques d'hiver. Les Jeux olympiques d'hiver de Turin ont permis de récolter tous les fruits du travail méticuleux et intelligent mené

depuis quinze ans en ski de fond. Les skieurs norvégiens, suédois, finlandais, allemands et russes ont dû passer des années à suivre avec attention leurs rivaux estoniens, Kristina Šmigun, Andrus Veerpalu et Jaak Mae. Et à Turin, l'hymne estonien a retenti pas moins de trois fois en l'honneur d'un champion olympique, ce qui dépassait largement les rêves les plus hardis. Non seulement le sport suscite des émotions, mais il peut également jouer un rôle très important dans la promotion de l'amitié et de la coopération sur le plan international. C'est pourquoi les Estoniens sont heureux et fiers de voir le succès de leurs sportifs contribuer au processus d'amélioration des relations Internationales de l'Estonie. 27-Andrus Nilk Journaliste sportif-10.09.2004

5

Participation des États non souverains au système sportif international



Le sport est un domaine d'activité qui n'est pas que de l'exclusivité de l'État souverain. Les multiples avantages pour les états non souverains à ainsi participer aux compétitions sportives mondiales, recueillant entre autres la pleine reconnaissance du milieu sportif, comme celle des états fédérés et celle des fédérations et associations internationales demeurent, preuves à l'appui, incontestables.

L'État sportif non souverain se définit comme une nation, voire conséquemment un peuple, qui ne possède peut-être pas la reconnaissance universelle de sa souveraineté politique, mais qui est représenté et reconnu d'emblée en tant qu'une nation sportive lors de

nombreuses compétitions sportives internationales et ce, avec l'assentiment formel des fédérations, des associations, ligues et affiliations nationales et internationales de sport. Dans plusieurs États souverains, la responsabilité du sport est partagée avec ses états fédérés qui les composent. Pour certains, comme le Canada, le sport et le loisir relèvent pourtant de la juridiction exclusivement provinciale, mais le Canada exerce traditionnellement une représentation de fait sur les scènes sportives internationales.

Plusieurs fédérations internationales acceptent en leurs rangs des États non souverains. Plusieurs d'entre-elles participent aux Jeux Olympiques, du Commonwealth et Panaméricains. L'État sportif non souverain se définit comme un État, voire conséquemment un peuple, qui ne possède peut-être pas la reconnaissance universelle de sa souveraineté politique, mais qui est représenté et reconnu d'emblée en tant qu'une nation sportive lors de nombreuses compétitions sportives internationales et ce, avec l'assentiment formel des fédérations, des associations, ligues et affiliations nationales et internationales de sport.

5-1 Jeux Olympiques

Le Comité International Olympique (*CIO*), ce maître des Jeux Olympiques (*JO*), qui a reçu le statut permanent d'Observateur à l'Organisation des Nations Unies (*ONU*), est l'unique fédération sportive internationale dont la charte stipule précisément que « *l'expression 'pays' signifie un État indépendant reconnu par la communauté internationale* » et qu'en conséquence, le pays membre, pour ainsi être admis aux JO, se doit a

priori d'être légitimement reconnu par l'Organisation des Nations Unies (ONU). **Pourtant.....**

Oui, pourtant... le Comité International Olympique (CIO) compte 205 comités olympiques nationaux bien que l'Organisation des Nations Unies (ONU) ne reconnaisse pourtant que 193 États souverains (194 avec le Vatican). Le résultat est qu'il y a eu 12 nations dites non souveraines participantes aux Jeux Olympiques de Rio en 2016, on y enregistre cependant 205 nations, toutes dûment agréées qu'elles sont par le CIO, alors que seules 193 nations dites souveraines ne sont pourtant identifiées par l'ONU. En fait, ces 12 nations in extenso, pourtant reconnues d'autant comme non onusiennes, et incontestablement non indépendantes, ne sont donc pas des États ou Pays souverains. Ils ne peuvent donc être membres de l'ONU, mais peuvent, pour des raisons géographiques, voire historiques particulières, être ainsi admises aux Jeux Olympiques, et pourtant, chacun de ses états non souverains possède une Comité National Olympique (CNO). Et qui sont-ils ces États dits non souverains et pourtant membres à part entière du CIO ? Outre les 193 membres souverains admis aux Nations-Unies, voici les 12 autres nations : **Rapport Sirois-Matteau, étude faisabilité équipe nationale du Québec MELS 2013**

Voici la liste des 12 nations non souveraines qui participent aux Jeux Olympiques...

- 1- Aruba : *Territoires ultramarins du royaume des Pays-Bas*
- 2- Bermudes : *Territoire d'outre-mer britannique*
- 3- Chinese Taipei (Taïwan) : *Province en conflit avec la République populaire de Chine*

- 4- Guam : *Territoire non incorporé des États-Unis*
- 5- Hong Kong : *Région administrative spéciale de la République populaire de Chine*
- 6- Îles Caïmans : *Territoire d'outre-mer britannique*
- 7- Îles Cook : État du Pacifique Sud, politiquement lié à la Nouvelle-Zélande
- 8- Îles Vierges Britanniques : *Territoire d'outre-mer britannique*
- 9- Îles Vierges des États-Unis : *Territoire non incorporé des États-Unis*
- 10- Palestine : *Dépend d'Israël*
- 11- Porto Rico : *Territoire non incorporé des États-Unis*
- 12- Samoa américaines : *Territoire non incorporé des États-Unis*

5-2 Jeux du Commonwealth

Les Jeux du Commonwealth, par comparaison, comptent 51 États souverains sous la bannière de ses 70 nations participantes. Les Jeux du Commonwealth sont des compétitions multisports où se rencontrent les meilleurs sportifs des nations membres du Commonwealth. La première édition eut lieu en 1930 sous le nom de Jeux de l'Empire britannique. La compétition change de nom en 1954 et devient les Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth, puis Jeux du Commonwealth britannique en 1970 pour enfin adopter le nom actuel en 1978. Le programme des épreuves est comparable à celui des Jeux olympiques d'été, mais comprend également certains sports plus spécifiques aux nations du Commonwealth comme le rugby à sept et le boulingrin. Les quatre nations du Royaume-Uni (l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande du Nord

et le pays de Galles) envoient des délégations distinctes et les nations de la dépendance de la Couronne britannique comme l'Île de Man ou Jersey ont également leur délégation. **28-Rapport Sirois-Matteau, étude faisabilité équipe nationale du Québec MELS 2013**

Voici la liste des 19 nations non souveraines qui participent ou qui ont participé aux Jeux du Commonwealth...

- 1- L'Angleterre: *Nation du Royaume-Uni*
- 2- Anguilla: *Territoire d'outre-mer britannique*
- 3- Bermudes: *Territoire d'outre-mer britannique*
- 4- Îles Caïmans: *Territoire d'outre-mer britannique*
- 5- Îles Cook: État du Pacifique Sud, politiquement lié à la Nouvelle-Zélande
- 6- L'Écosse: *Nation du Royaume-Uni*
- 7- Pays de Galles: *Nation du Royaume-Uni*
- 8- Gibraltar: *Territoire d'outre-mer britannique*
- 9- Guernesey: *Dépendance de la couronne britannique*
- 10- L'Irlande du Nord: *Nation du Royaume-Uni*
- 11- Jersey: *Dépendance de la couronne britannique*
- 12- Îles Falkland: *Dépendance de la couronne britannique*
- 13- Île de Man; *Dépendance de la couronne britannique*
- 14- Montserrat; *Territoire d'outre-mer britannique*
- 15- Île Norfolk; *Territoire australien*
- 16- Niau; état insulaire de la Nouvelle-Zélande, nation reconnue par l'ONU, *mais est non-membre*
- 17- Île Sainte-Hélène. *Territoire du Royaume-Uni*
- 18- Îles Turques et Caïques; *Territoire du Royaume-Uni*
- 19- Îles Vierges britanniques; *Territoire du Royaume-Uni*

5-3 Jeux Panaméricains

Quant aux Jeux Panaméricains, 6 de leurs 41 nations participantes ne sont pas reconnues comme fédérées par les Nations-Unies (ONU).

L'idée d'organiser ces Jeux panaméricains vient de la tenue des jeux d'Amérique centrale dans les années 1920. En 1932, une première proposition fut faite pour l'organisation des premiers Jeux Panaméricains et l'organisation sportive panaméricaine était née. L'artisan de cette compétition a été l'Américain Avery Brundage qui cherchait un moyen pour organiser des Jeux en lieu et place des Jeux olympiques de 1940 qui n'allaient pas avoir lieu. Les premiers jeux furent prévus en 1942 à Buenos Aires, mais furent reportés à 1951 à cause de la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, les jeux eurent lieu tous les quatre ans avec la participation de plus de 5 000 athlètes venant de 41 pays et nations non souveraines lors de la dernière édition.

Voici la liste des 6 nations non souveraines qui participent ou qui ont participé aux Jeux Panaméricains...

28-Rapport Sirois-Matteau, étude faisabilité équipe nationale du Québec
MELS 2013

- 1- Aruba : *Dépend des Pays-Bas*
- 2- Bermudes : *Territoire d'outre-mer britannique*
- 3- Îles Caïmans : *Territoire d'outre-mer britannique*
- 4- Îles Vierges britanniques : *Territoire d'outre-mer britannique*
- 5- Îles Vierges américaines : *Territoire non incorporé des États-Unis*
- 6- Porto Rico : *Territoire non incorporé des États-Unis*

En fait, c'est plus de 35 nations, états et territoires administrés dits non souverains de par le monde, qui compte en leurs seins, au moins une association nationale, qui est elle-même reconnue par une fédération sportive à l'échelle mondial. **Source: 28-Rapport: Sirois-Matteau, 2012, étude faisabilité, Gouvernement du Québec, (annexe 1)**

5-4 Jeux de la Francophonie

Lors du deuxième Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Québec en 1987, il a été décidé de créer les Jeux de la Francophonie. La mission de la mise en place de ces Jeux a été confiée à la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFESJS). La première édition s'est déroulée en 1989 dans deux villes marocaines : Casablanca et Rabat.

Les Jeux de la Francophonie sont une compétition multisports et des concours culturels en épreuves individuelles ou par équipes organisés par le Comité international des Jeux de la Francophonie et le Comité national des Jeux de la Francophonie sous l'égide de l'Organisation internationale de la francophonie. Ces jeux offrent la possibilité aux jeunes québécois de performer tout en établissant des liens de fraternité et de solidarité avec des jeunes francophones issus d'autres cultures. L'événement offre aussi l'occasion de contribuer à la promotion et à la diffusion de la langue française.

Le Gouvernement du Québec est membre du Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), organe subsidiaire de l'OIF, dont la mission consiste à assumer la supervision générale des

Jeux. Le Québec a participé aux sept premières éditions des Jeux avec sa propre équipe.

Faire connaître le Québec sur la scène internationale par l'entremise du sport.

En vue des Jeux de la Francophonie qui se tiendront du 7 au 15 septembre à Nice, en France, où 53 pays ayant jusqu'ici confirmé leur participation se disputeront les grands honneurs, dont le Québec, le Nouveau-Brunswick et le Canada qui pourront chacun y être représentés, la Fédération Québécoise d'Athlétisme annonce que la composition de l'Équipe du Québec se fera après qu'Athlétisme Canada ait fait la sélection de l'équipe canadienne, soit au terme des Championnats canadiens qui se dérouleront quant à eux, à Moncton, du 20 au 23 juin.

Ce qui ressort de cette décision, qui paraît pourtant à prime abord singulière, est que la Fédération Québécoise d'Athlétisme consent – *mais est-ce là intentionnellement?* – à ce que le Canada sélectionne d'entrée les meilleurs athlètes québécois pour ainsi rehausser l'image canadienne aux Jeux de la Francophonie et, en conséquence, faire mal paraître celle du Québec, puisque les seuls athlètes qui subsisteront dans ses propres rangs seront forcément les moins considérés.

Qui plus est, afin d'optimiser la participation d'athlètes québécois aux Jeux, les athlètes du Québec sélectionnés par l'équipe canadienne ne pourront plus dès lors opter pour représenter le Québec. La composition de l'Équipe du Québec ne se fera donc plus par nos sélectionneurs québécois, encore moins par le choix des

athlètes eux-mêmes, mais forcément, comprendre exclusivement, que par les seuls sélectionneurs du Canada.

Mais que peut-on alors en penser? « *Que bien plus d'athlètes québécois participeront de ce fait au Jeux de la Francophonie!* », entendons-nous filtrer de quelques positions discrètes de la Fédération québécoise d'Athlétisme, en ajoutant « *qu'en étant sélectionnés par le Canada, nos athlètes obtiendront davantage d'allocations des deux paliers gouvernementaux pour ainsi mieux performer à ces Jeux.* »

Mais est-ce là un calcul dans l'intérêt du Québec ou, de toute évidence, me semble-t-il, davantage, voire exclusivement pour celui du Canada? Quoiqu'il en soit, je suggère à Sport-Québec et au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'exiger de la Fédération d'Athlétisme du Québec quelques éclaircissements sur leur étonnante décision et ce, afin que les meilleurs de nos athlètes puissent représenter fièrement le Québec à ces Jeux de la Francophonie. Cela serait en effet que légitime.

5-5 L'Écosse

L'**Écosse** est une nation non souveraine du Royaume-Uni qui est aussi composé de l'Angleterre du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord. Le sport joue traditionnellement un rôle central dans la culture écossaise, lui qui aura été fortement influencé entre autre par son climat spécifique, à la fois tempéré et océanique. En effet, les sports de « tout-temps » tel le rugby à XV, le soccer, le curling, le golf et même le cricket y sont depuis longtemps prédominants. Avec sa population de

5 500 000 habitants (8 000 000 au Québec) le soccer y demeure l'un des sports les plus populaires avec ses 132 000 membres de l'Association Écossaise de Football (200 000 au Québec). L'Écosse demeure l'une des nations qui, par son histoire, sa religion et son peuple, est considérée parmi la plus semblable à la nation québécoise. La Scottish Football Association, SFA en anglais, est l'organisation officielle qui regroupe les clubs de football de l'Écosse et qui organise les compétitions nationales, ainsi que les matches internationaux ayant une sélection qu'écossaise.

Fondée en 1873, elle fut affiliée à la FIFA depuis 1910, avec quelques pauses conflictuelles concernant les joueurs amateurs. L'Écosse est aussi membre fondateur de l'UEFA (soit l'Union des Associations Européennes de Football) depuis sa création en 1954. L'Équipe d'Écosse de football est l'équipe nationale constituée d'une sélection des meilleurs joueurs écossais. Elle représente la nation de l'Écosse dans les compétitions internationales majeures de football, telles que celle de la Coupe du monde (FIFA) et le Championnat d'Europe (UEFA) et ce, sous l'égide de la Fédération d'Écosse de football.

Avec l'équipe d'Angleterre, elle est la doyenne mondiale des équipes nationales de football. En 1872, elles prirent part ensemble au premier match international officiel. L'équipe d'Écosse ne peut toutefois pas disputer les Jeux olympiques, car en tant que nation non souveraine, l'Écosse n'est pas membre du Comité international olympique.

Il est généralement admis que le curling a été inventé au XVI^e siècle en Écosse, mais les règles modernes ont par contre été établies au Canada. La Fédération mondiale de curling est basée dans la ville écossaise de Perth. Le curling est un sport officiel des Jeux Olympiques d'hiver depuis ceux de 1998. L'Écosse fait partie des nations prééminentes en curling, puisqu'elle a été six fois médaillée aux championnats du monde de curling chez les hommes depuis 2001, dont deux titres (2006 et 2009) et trois fois médaillée chez les femmes sur la même période, et titrée la première fois de son histoire en 2002. C'est généralement l'équipe d'Écosse qui représente la Grande-Bretagne aux Jeux Olympiques, mais y connaît moins de succès. La Grande-Bretagne n'a en effet été titrée qu'une fois, d'abord chez les hommes en 1924, puis chez les femmes en 2002.

5-6 L'Irlande du Nord

Avec tout près de ses 2 000 000 d'habitants, quatre fois moins donc que le Québec. Les sports les plus populaires y sont le football, le hockey sur gazon, le basket-ball, le cricket et le handball gaélique. Tant qu'à l'équipe nationale d'Irlande du Nord de football, elle est constituée par une sélection des meilleurs joueurs irlandais et ce, sous l'égide de la Fédération d'Irlande du Nord.

Pour éviter quelques désaccords de sélection avec les autres nations britanniques, les joueurs nord-irlandais sont sélectionnés selon les mêmes conditions d'admissibilité que le sont tous les joueurs du Royaume-Uni. L'Association nord-irlandaise de football (Irish Football Association) fut fondée en 1880. L'Association

irlandaise de football est affiliée à la FIFA depuis 1911. Elle est considérée comme une nation mineure au football mondial, même si elle a participé à quelques phases finales de coupes du monde en 1958 et 1986, là où elle a atteint les quarts de finale.

C'est même la nation la plus petite à avoir disputé un quart de finale de la coupe de monde. L'Association irlandaise de football est aussi, quant à elle, comme l'Écosse, membre de l'UEFA depuis sa création en 1954. Suite à un accord entre le Comité Olympique irlandais et celui de Grande Bretagne, chacun des athlètes d'Irlande du Nord à la possibilité de choisir sous quelle bannière il voudra participer aux Jeux Olympiques, soit sous celle du drapeau irlandais, soit sous celle de l'Union Jack.

5-7 L'Angleterre

L'Angleterre est une autre des quatre nations constitutives du Royaume-Uni. Elle est de loin la plus peuplée, avec plus de 50 millions d'habitants qui représentent 83,8 % de la population du Royaume-Uni, et la plus grande avec une superficie de 131 760 km², soit environ les deux-tiers de l'île de Grande-Bretagne.

L'équipe d'Angleterre de football est constituée par une sélection des meilleurs joueurs anglais sous l'égide de la *Football Association*. Alors que la plupart des équipes nationales à travers le monde représentent un État indépendant, les quatre *Home Nations* qui forment le Royaume-Uni sont chacune représentées par une équipe nationale distincte au cours des tournois internationaux. L'équipe d'Angleterre fait partie des équipes

ayant connu le plus de succès dans l'histoire du football, faisant partie des sept équipes ayant remporté la coupe du monde.

5-8 Pays de Galles

Le Pays de Galles est une des quatre nations constitutive du Royaume-Uni, au même titre que l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande du Nord. Dans le cadre de la dévolution du pouvoir au Royaume-Uni, le pays de Galles dispose d'un organe législatif, l'Assemblée nationale du pays de Galles, et d'un Premier ministre. Le sport le plus populaire au pays de Galles est le rugby à XV.

Depuis 1987, le pays de Galles participe à la coupe du monde de rugby, elle a été demi-finaliste en 1987 et 2011. Le rugby à XV au pays de Galles est un sport plus prolétaire que dans le reste des îles Britanniques. Après le rugby, le sport populaire du pays de Galles est le football. Avant sa qualification pour l'Euro 2016, l'équipe de football du pays de Galles n'a participé qu'à une seule phase finale d'un grand tournoi international : la Coupe du monde de football de 1958, dont elle atteint les quarts de finale.

5-9 Le Groenland

Avec ses 56 000 habitants vivant sur l'île, la population Groenland n'est sans doute pas considéré comme très peuplée en comparaison avec le Québec, ce dernier étant réputé comme l'une des nations non souveraines dont le territoire est parmi les plus étendus et dont la population demeure distinctement la plus importante. Par contre, d'un angle de vue terrestre, outre

son climat nordique et sa flore, et bien qu'appartenant géographiquement à l'Amérique du Nord, ce territoire est non seulement juridiquement rattaché à l'Europe en tant que territoire d'outre-mer associé à l'Union européenne, mais il est sans contredits plus vaste encore que le Québec, soit de plus de 500 000 km²

Isolée de son Danemark monarchique, cette démocratie parlementaire autonome s'en démarque par sa culture et son histoire. Ses sports de prédilection sont le football et le handball, celui-ci étant même disputé depuis le début du millénaire dans plusieurs championnats du monde.

Le handball, un sport ancré dans la culture du Groenland. Mais pourquoi le handball ? Tout simplement parce que c'est un sport très ancré dans la culture du Groenland. À l'image du Danemark à qui il appartient, le Groenland a une forte culture sportive et notamment en terme de handball.

L'Équipe nationale du Groenland de handball représente la fédération du Groenland de handball lors des compétitions internationales, notamment aux championnats panaméricains depuis 1998 et aux championnats du monde. Cette formation a déjà participé au Championnat du monde 2001 en France, au Championnat du monde 2003 au Portugal, ainsi qu'au Championnat du monde 2007 en Allemagne. La Fédération Groenlandaise de Handball (GHF) Fondée le 11 mai 1974, la GHF a rejoint la Fédération internationale de handball en 1998 et la Fédération panaméricaine de handball.

« Montrer que l'on existe » a confié Jorgen Isak Olsen, Président de la Fédération de handball du Groenland. Il faut dire que depuis son adhésion à l'IHF, il y a 20 ans, le handball groenlandais s'est imposé sur la scène panaméricaine. Les masculins n'ont raté aucun championnat continental, se classant toujours entre la 6e et la 3e place. Et désormais, la nation médaillée de bronze à deux reprises s'apprêtent à organiser cette compétition à domicile.

Tant qu'à l'équipe groenlandaise de football, elle est une sélection contrôlée par la Fédération du Groenland de football (Groenland Football Union), fondée en 1971, mais qui n'est pas membre, ni de la FIFA (Fédération internationale de football association), ni de l'UEFA (Union européenne de Football Association), pas plus d'ailleurs de la CONCACAF (Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes).

Cette sélection groenlandaise a disputé depuis 2001 la plupart de ses matches contre les Îles Féroé, l'Allemagne et l'équipe d'Islande, mais aucun de ses amicaux adversaires n'a considéré leurs matches comme étant internationaux. Le Groenland est d'ailleurs toujours en attente de son accréditation au sein de la FIFA.

5-10 Gibraltar

Récemment, Gibraltar, territoire britannique de quelque 30,000 habitants, avait demandé à adhérer à la Fifa et à l'UEFA, l'organisme du football européen, mais la demande a été rejetée de peur de froisser les Espagnols qui revendiquent Gibraltar et qui craignaient de voir

leurs 17 régions autonomes demander à leur tour un traitement particulier sur la carte du football.

Lors du congrès de l'Union des associations européennes de football en janvier 2007, la Fédération de Gibraltar de football demande à être membre de l'UEFA, malgré l'opposition politique de l'Espagne. Mais l'UEFA refuse d'intégrer Gibraltar dans ses rangs. Elle devient finalement membre provisoire le 1^{er} octobre 2012, à la suite d'une décision du Tribunal arbitral du sport tenue en août 2011.

Le 13 mai 2016, Gibraltar est admis comme 211^e membre de la FIFA. Ainsi pour la première fois, Gibraltar pourra prendre part aux éliminatoires de la Coupe du Monde de football 2018. Elle a été placée dans le groupe H avec la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Grèce, l'Estonie et Chypre. Le placement « arbitraire » dans ce groupe H fait suite à l'admission simultanée du Kosovo comme membre de la FIFA, et à l'impossibilité de placer cette dernière dans le groupe de la Bosnie-Herzégovine pour raisons politiques.

6

Nous existons aussi !



Malgré toute l'influence médiatique et politique discourant que le Québec ne peut pas participer comme nation dans des événements sportifs internationaux, vous serez maintenant purgé DE CETTE FAUSSE INFORMATION. En effet, depuis quelques années, sans aide gouvernementale, plusieurs fédérations québécoises ont décidé de faire des demandes d'accréditations à différentes fédérations et associations sportives internationales. Résultat : elles furent toutes accréditées et participent maintenant au nom de notre nation « le Québec » dans plusieurs événements de la scène sportive internationale.

Aux dernières nouvelles, ni le FBI, ni Interpol, encore moins la Gendarmerie Royale du Canada ne sont intervenus pour empêcher le Québec d'y participer

comme nation non fédérée, certainement au grand déplaisir de nos politiciens Trudeau, Couillard, Legault et de la ministre des sports du Québec Isabelle Charest qui ont une profonde antipathie à l'égard de la reconnaissance sportive de la nation québécoise à l'étranger. Et, grande surprise pour nos rabat-joies et défaitistes ! Plusieurs de nos Équipe-Québec furent couronnées championnes du monde dans les disciplines sportives auxquelles elles ont participé.

Nos équipes existent parce qu'elles doivent exister, tout comme notre nation, quelle soit souveraine ou non. Il n'y a rien à craindre, rien à réparer, rien à forcer, ne reste juste qu'à prendre notre place et agir comme nos athlètes, équipes et fédérations qui n'ont pas attendu après nos politiciens.

Donc BRAVO ! À tous ces pionniers et pionnières qui sont de fiers porte-étendards de notre nation. Elles et Ils ont agi sans quémander la permission du reste du Canada. Nos portes étendards qui ont concouru aux divers Championnats et Tournois Mondiaux sont les suivants : Combats Médiévaux, Hockey-Balle, Rugby à 7, Inter-Crosse et Ballon Balais.

6-1 Combat médiéval- Le Québec Champion du Monde 2018



International Medieval Combat Federation (IMCF), est la fédération des associations nationales et d'autres organisations juridiques qui œuvrent ensemble pour le bien et la croissance de ce sport émergent, le combat médiéval. Le combat médiéval est un sport d'art martial étroitement lié à l'histoire médiévale. Les règles et règlements développés au fil de nombreuses années d'expérience, les exigences de sécurité pour le matériel, les maréchaux formés pour juger les duels et les combats en groupe, les combattants entraînés, tout cela fait de cette activité, un sport.

Les combats médiévaux sont des combats en armure médiévale, soit en équipe, soit en duel. Les combattants utilisent des armes d'acier émoussé dans le cadre des combats. Bien que l'utilisation de l'acier dans les armes puisse sembler dangereuse, les armures protègent efficacement et le taux de blessure est comparable à tout autre sport de combat. Tout équipement utilisé par le combattant est vérifié avant les combats.

Le Béhourd est un sport d'équipe (5 contre 5 et 16 contre 16) où l'objectif est de mettre les adversaires au

sol. La plupart des coups sont permis, mais il est interdit, en outre, de frapper les genoux de faire des estocs et de faire un coup à plat au niveau du cou. Des techniques de judo, de football et d'escrime sont en outre utilisés. Les combats durent en moyenne 45 secondes.

Les duels sont des combats à la touche où les combattants doivent faire plus de points durant des rondes de 1 minute et ils doivent gagner deux rondes pour gagner leur combat. Les duels se divisent en trois catégories:

Épée et bouclier: Uniquement les coups d'épée sont comptabilisés, les coups de bouclier au corps sont autorisés.

Épée longue: Dans cette catégorie les coups de pommeau et de la lame sont comptabilisés, les coups de pied sont autorisés.

Arme d'hast: La lame et l'extrémité du manche peuvent faire des points, encore là, les coups de pied sont autorisés.

Dans tous les cas, un désarmement et une chute de l'adversaire donne un point.

L'événement principal annuel est le Championnat du monde IMCF, qui complète le modèle utilisé dans d'autres sports. Il s'agit d'une compétition réservée aux meilleurs. Les meilleurs combattants de toutes les nations s'affrontent dans leurs catégories pour les médailles d'or et les titres de champion du monde.

Mais les combats ne sont pas la seule chose que nous voulons montrer au monde. Cela peut être trouvé dans de nombreux sports d'arts martiaux. Ce que nous pouvons offrir, c'est l'atmosphère unique créée lors des événements IMCF, qui permet aux participants et au public de vivre l'époque médiévale avec tous leurs sens. C'est pourquoi l'IMCF a choisi de grands châteaux médiévaux pour les arènes de son plus important événement de l'année, le Championnat du monde IMCF. C'est l'essence du combat médiéval que nos visiteurs n'oublieront jamais. Sport passionnant et ambiance du tournoi médiéval. La foule adore ça...

Si vous aimez notre vision du sport de combat médiéval, rappelez-vous que vous êtes toujours le bienvenu dans la famille IMCF! Ensemble, nous développerons ce sport d'art martial magnifique et unique, pour les combattants, pour le public, pour le monde!

Les 30 pays et/ou nations membres, sont notamment l'Autriche, le Québec, le Canada la Belgique, le Danemark, l'Angleterre, l'Estonie, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal, l'Écosse, l'Afrique du Sud, l'Espagne et la Suède. , USA, Australie, Argentine, Japon et Pays de Galles

Fédération Québécoise du Combat Médiéval (FQCM)

Suite au visionnement de la vidéo promotionnelle de « Battle of the Nations (BOTN) » en 2010, ainsi qu'à de nombreux commentaires positifs sur divers forums, le québécois Serge Lavigueur, armurier reconnu

mondialement dans le domaine du cinéma, décide de fonder une équipe de combattants.

Grâce à sa passion et à sa détermination, *l'Ost du Québec* est créé et dès 2011, l'équipe fait une première apparition sur la scène internationale du Béhourd. Malgré le manque d'expérience et le peu de temps d'entraînement, neuf passionnés partent en Ukraine pour représenter notre nation. Bien que ce sport soit très peu connu encore au Québec et au Canada, le nombre d'adeptes ne cesse d'augmenter. L'Ost est d'ailleurs composé des meilleurs combattants du Québec, sélectionnés selon leur performance lors des compétitions de l'année.

Dans un même temps, la Fédération Québécoise du Combat Médiéval (FQCM) est fondée et le rôle de représentant est donné à Benoit Léger. Parce que l'équipe du Québec fut la première en Amérique du Nord à participer à ces tournois et qu'elle est membre fondatrice de l'IMCF, on lui accorde, après un consensus, le droit de garder son statut de « pays-nation non fédérée » dans la nouvelle fédération.

Le Québec est donc sur un même pied d'égalité que les autres pays et s'assure d'avoir un représentant aux assemblées générales et une équipe participante lors des tournois mondiaux. Et il allait en surprendre plus d'un !

**Combat Médiéval,
Équipe Québec féminine, Championne du Monde**



L'Ost du Québec est l'Équipe qui représente la Fédération Québécoise de combat médiéval (FQCM) lors des compétitions nationales et internationales. *L'Ost* est un terme utilisé à l'époque médiévale pour désigner une armée.

En 2014, c'est le 1^{er} championnat mondial IMCF qui a lieu à Belmonte en Espagne. 250 combattant(e)s provenant de 20 pays, l'Ost (l'équipe du Québec) est composé de 6 hommes pour la catégorie 5 v/s 5. Aucune médaille. Malgré un financement presque absent, l'Ost a réussi à atteindre le quart de finale deux ans de suite en combat de mêlées cinq contre cinq, la quatrième place a été obtenue en duel masculin à l'épée longue.

L'année 2015 a été exceptionnelle pour le Québec avec une médaille d'argent à l'épée bouclier et la médaille d'or à l'épée longue en duel féminin. Le championnat eu lieu à Malbork, Pologne. 350 combattant(e)s provenant de 23 pays. L'Ost est composé de 6 hommes pour la catégorie de 5 v/s 5 et de Bénédict Robitaille dans deux catégories de duel féminin. Elle remporte la

médaille d'or dans la catégorie épée longue et l'argent dans celle d'épée et bouclier.

En 2016, à Montemor-o-velho, Portugal. 350 combattant(e)s provenant de 25 pays. L'Ost est composé de 8 hommes pour la catégorie de 5 v/s 5 (pleine capacité) et d'une équipe de 4 femmes pour la catégorie de 3 v/s 3 et pour les trois catégories de duel. Bénédicte remporte la médaille d'or en épée longue, Gabrielle Bergeron remporte la médaille d'or en épée bouclier, Cloé Germain remporte la médaille d'argent en hallebarde et l'équipe remporte la médaille d'or pour le 3 v/s 3 avec la quatrième combattante, Christine St-Jean. Grâce à leurs victoires, l'Ost remporte la seconde place dans le classement final.

En 2017, à Spøttrup, Danemark. 400 combattant(e)s provenant de 26 pays. L'Ost est composé de 8 hommes pour la catégorie 5 v/s 5 et la même équipe féminine que l'année précédente pour la catégorie 3 v/s 3 et les trois catégories de duel féminin. Cloé remporte la médaille d'or à la hallebarde, Gabrielle remporte la médaille de bronze en épée et bouclier et l'équipe féminine remporte une fois encore la médaille d'or. Cette fois-ci, elles amènent l'Ost en 3^{ième} place dans le classement.

En 2018, à Scone Palace, Écosse. Plus de 500 combattant(e)s provenant de 31 pays. L'Ost est composé de 6 hommes et pour la première fois d'une équipe de 5 femmes (pleine capacité). Cloé remporte l'or à la hallebarde, Gabrielle remporte l'or à l'épée bouclier, avec l'aide de deux nouvelles équipières, Marie-Pier Garant et Fanny Roux Fouillet, elles remportent pour la troisième année la médaille d'or. Et pour la première

fois chez les hommes, une médaille d'argent est remportée par Dominique Sauvé-Patry dans la catégorie duel à hallebarde. L'équipe du Québec (l'Ost) est classée PREMIÈRE dans le classement final, en avant de l'Ukraine, la France et les États-Unis !

6-2 Hockey-balle (Dek-hockey), le Québec champion du Monde 2016



La World Ball Hockey Federation (WBHF) Fédération Mondiale de Hockey Balle, a été fondée le 1^{er} janvier 1985 en tant qu'Association de Clubs de Hockey (ACH). Ce nom a continué jusqu'en 2012, date à laquelle l'organisation a renommé son nom « WORLD BALL HOCKEY FEDERATION ». En tant que première fédération au monde, ils ont organisé les championnats d'Europe ainsi que le championnat du monde de hockey-balle (Bratislava, 1995).

Depuis le 31 janvier 2016, le Québec est membre en règle de la WBHF, Fédération Mondiale de Hockey-Balle dont le bureau chef est localisé à Bratislava, Slovaquie.

Il y a 31 pays et état-nations dans cette fédération, les voici : Québec, Canada, États-Unis, Inde, Chine, République Tchèque, Slovaquie, Irlande du Nord, Italie, Portugal, Hongrie, France, Antilles, Grèce, Croatie, Afrique de l'Est, Pays-Bas, Russie, Pakistan, Suisse, Israël, Caraïbe, Mali, Cameroun, Grande-Bretagne, Suède, Ouganda, Kenya, Norvège, Bélarusse, Finlande.

À propos du hockey-balle

Le hockey-balle est reconnu à l'échelle internationale avec plus d'une trentaine de pays/nations membres de la Fédération mondiale. Ici au Québec, la popularité de ce sport ne cesse de croître alors que plus de 150 000 joueurs et joueuses évoluent dans près de 200 ligues à travers la province.

Pouvant se jouer 12 mois par année, à l'intérieur comme à l'extérieur, le hockey-balle nécessite peu d'équipement, donc est peu coûteux à exercer. Parmi les différents formats offerts, le 3 contre 3 est de loin celui qui gagne le plus en popularité. Il y a 3 catégories, le 5vs5, 4vs, 3vs3. Il y a aussi 3 classifications, Homme senior, Femme senior et Master Homme 40 ans+

Le Québec Champion du Monde 2016

Le Québec a remporté une finale chaudement disputée contre le Canada par la marque de 7-2 pour se sauver avec la victoire et le titre de champion du monde de hockey-balle à trois contre trois, à St-Roch-de-l'Achigan, dans Lanaudière. Un total de 18 pays ont participé à ce Tournoi.

NOUS EXISTONS AUSSI !

L'équipe Québec de la catégorie (Master 40+) a aussi été sacrée championne du Championnat mondial de hockey-balle 2016 avec une victoire de 11-3 face à la Slovaquie.

Chez les femmes, dans l'un des meilleurs matchs du tournoi, le Canada a vaincu le Québec par la marque de 4-3, après une douzaine de tirs de barrage.

Dek hockey : le Québec triomphe au Mondial junior 2019



Il y a avait de l'action à profusion sur les surfaces de dek hockey de Granby qui accueillait notamment le Championnat du monde junior de la World Ball Hockey Federation (WBHF) au mois de juin 2019.

La compétition tenue sur les sites des centres Pile ou Face et Dek Hockey Dix10 de Granby opposait certains des meilleurs jeunes joueurs de la planète sous la formule 3 contre 3 dans les catégories U-17 et U-19.

La formation du Québec a remporté les grands honneurs chez les moins de 19 ans en signant une victoire de 6-5 en prolongation contre le Canada au terme d'une finale chaudement disputée.

Les porte-couleurs de la Belle Province, qui comp-
taient des hockeyeurs locaux parmi ses rangs, dont le
Granbyen Benjamin Corbeil et le Farnhamien Zachary
Barabé, ont connu un parcours parfait de six gains et
aucun revers pour mettre la main sur l'or.

Le Cowansvillois Thomas Cusson a été nommé
l'étoile du match en finale, lui qui a terminé la rencontre
avec une récolte de deux buts et deux aides. Corbeil a
aussi fait bouger les cordages une fois en plus d'obtenir
une passe face au Canada. Les États-Unis ont grimpé
sur la troisième marche du podium chez les U-19 après
avoir battu la Slovaquie 12-9 en finale de consolation.

En plus du Canada et du Québec, la Slovaquie, les
États-Unis et le Pakistan étaient également représentés
lors de ce championnat mondial junior de hockey-balle.
MAXIME MASSÉ La Voix de l'Est, 2 juillet 2019

6-3 Équipe Québec féminine senior Rugby à 7, Championne du Tournoi de New York 2015 et 2016



Rugby à 7

Le **rugby à sept** est la variante du rugby à XV qui se joue par équipes de sept joueurs sur le terrain (plus les remplaçants). Le rugby à sept reprend les caractères communs du rugby à XV : deux équipes qui se disputent un ballon ovale, le ballon joué à la main (passes) ou au pied (coups), des formes de mêlées et de touches, un objectif qui consiste à marquer plus de points que l'adversaire en réussissant soit des essais soit des buts. Le rugby à sept est originaire d'Écosse et s'est développé dans la seconde moitié du xx^e siècle dans les pays anglo-saxons (Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Australie, Royaume-Uni), puis en France. Le 9 octobre 2009, le rugby à sept devient un sport olympique à partir des Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016.

New York Seven's Tournament

Le tournoi des 7 de New York est organisé par le club de rugby de New York. Il s'agit du plus grand et du plus

long tournoi de Rugby (sept joueurs) aux États-Unis. De 1958 à 2018, le tournoi de rugby à 7 de New York est devenu un événement incontestablement mondial, qui s'améliore et se développe d'année en année. Le tournoi a commencé avec une division. Aujourd'hui, il existe dix divisions – Première division, club, collègue et social, Club, collégial et social, et scolaire pour garçons et filles. Le tournoi attire des équipes des États-Unis, du Canada et du monde entier.

Équipe Québec féminine senior Championne du Tournoi de New York 2015 et 2016

**Par Marie-Pierre Pinault Reid, Club de Rugby Québec,
15 MARS 2016**

Tout d'abord, Équipe Québec de Rugby à 7 a remporté le titre dans la catégorie senior féminin, défendant ainsi avec succès le titre acquis l'an dernier. C'est avec une victoire de 15-12 que l'équipe senior féminine a remporté le titre contre Scion Rugby Academy.

Chez les hommes, l'équipe senior Premier a remporté le « Bowl » alors que l'équipe U18 Masculin a mis la main sur la « plate ». Excellente performance également pour l'équipe senior Club's, finaliste de la Coupe. Finalement, l'équipe féminine U18 a terminé le tournoi au 7^e rang.

Le Québec n'est pas un membre officiel de la Fédération Mondiale de Rugby, mais peut participer à des Tournois Mondiaux.

6-4 Fédération Internationale d'Inter-crosse



Inter Crosse

Né au Québec, l'inter-crosse est un jeune sport né au début des années 80 suite à l'initiative de divers intervenants de milieux sportifs et sociaux. Inspiré de la crosse, ce sport pratiqué depuis plusieurs siècles par les Amérindiens du Canada, l'inter-crosse se démarque par un ensemble de règles et de valeurs qui en font un sport unique.

Une équipe d'inter-crosse se compose de 5 joueurs sur le terrain, soit 4 avants et un gardien de but. Comme il n'y a ni défenseurs ni attaquants à l'inter-crosse (lorsque que mon équipe possède la balle, tous les avants sont attaquants, et lorsque l'équipe adverse possède la balle, nous sommes tous défenseurs) et que le sport est basé sur la course et la passe, le jeu est extrêmement rapide et très exigeant des points de vue musculaire et cardio-vasculaire. C'est pourquoi une équipe typique sera composée de 12 joueurs d'avant, 4 sur le terrain et 8 sur le banc afin de remplacer leurs coéquipiers sur le terrain.

L'inter-crosse est un sport qui, bien que relativement peu connu au Québec en ce moment, est en forte croissance, tant au Québec que dans plusieurs pays européens et africains. Il se pratique en effet dans plus d'une vingtaine de pays sur cinq continents et est très populaire dans certaines régions de la République Tchèque, de la Suisse, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Suède, l'Ukraine, l'Angleterre, la Slovaquie, la Hongrie et beaucoup d'autres.

Chaque année, plusieurs tournois et championnats sont organisés au Québec et en Europe. De plus, une grande fête sportive appelée les Jeux Mondiaux a lieu annuellement depuis 1987. Cet événement unique accueille des joueurs et joueuses de plusieurs pays et comporte des activités sociales ainsi qu'un tournoi compétitif où les joueurs sont répartis au hasard dans les équipes. Une expérience internationale et culturelle absolument fantastique, assurément.

Et depuis 1999, une Coupe du Monde a lieu chaque année et regroupe les meilleurs joueurs au monde au sein de leurs équipes nationales. Jusqu'à présent, les deux grandes puissances internationales, le Canada (membre depuis 2003)/ le Québec (avant 2003) et la République Tchèque, se sont partagées les grands honneurs de Champion du Monde. Cas particulier du Québec qui joue sous le drapeau du Québec, en fait, ainsi que sous le drapeau national du Canada.

6-5 Équipe Québec Ballon sur Glace



La Fédération canadienne de ballon sur glace a fait preuve de leadership dans le sport au niveau international et en conséquence 16 pays autour du monde y participent et est réglémenté par la fédération international d'associations de ballon sur glace dont le Canada est un membre fondateur. On organise un Championnat mondial tous les deux ans, les années paires. Les évènements internationaux récents ont été organisés au Canada, aux États-Unis et en Italie.

La Fédération internationale des associations de ballon sur glace (IFBA), créée officiellement en 1998 est l'organe directeur mondial du sport du ballon sur glace. Basé au Canada, l'IFBA est responsable de la promotion du sport dans le monde entier, en organisant les Championnats du monde de ballon sur glace bien-naux. Il administre également le livre de règlements officiel du sport et les programmes d'entraînement et d'arbitrage. Il y a 16 pays membres de cette Fédération, le Québec n'est pas membre accrédité, mais, peut participer dans les championnats du Monde.

Équipe-Québec féminine de ballon sur glace Championne du Monde 2018

Lors du championnat mondial 2018 tenu au Minnesota USA. Elles ont remportées l'or en battant Team USA 2-1 en prolongation. Au terme d'un tournoi de sept parties, lors duquel elle n'a subi qu'un seul revers, l'équipe du Québec a finalement remporté la finale aux dépens du Reign du Minnesota, la formation locale, au compte de 2 à 1 en prolongation. Le but de la victoire a d'ailleurs été marqué par Cendrine Chouinard.

6-6 Classement mondial du Canada (14^e) et du Québec (20^e)

Le classement mondial des grandes nations du sport est une étude menée chaque année par *Havas Sports & Entertainment*, l'illustre magazine *Sportif*, ainsi qu'*Europe 1*. Elle a pour but d'établir une hiérarchie annuelle des différentes nations et cela, en seule fonction de leurs résultats sportifs dans toutes les compétitions mondiales confondues.

Les pays ayant au moins remporté une médaille auront alors été pris en compte. Ce sont donc ainsi 53 sports, qu'ils soient olympiques et des fédérations internationales, qui auront été considérés, c'est-à-dire 149 disciplines sportives et 1 577 compétitions et titres. Au total cumulatif, c'est 4 912 médailles qui auront ainsi été comptabilisées.

Le classement prend en compte les médailles (*première, deuxième et troisième place*) attribuées seulement lors de compétitions officielles internationales.

Les compétitions dites continentales ou régionales n'ont donc pas été retenues pour ce calcul exhaustif.

Puis les classements sont établis en fonction du nombre décroissant de médailles d'or (*les premières places*), puis celui des médailles d'argent (*les deuxièmes places*) et enfin des médailles de bronze (*les troisièmes places*), le tout selon la méthodologie du CIO. Chacune de ces 1 577 premières places possède le même poids dans ce classement. Donc, il n'y aura aucune distinction selon le type de sports ou les différentes disciplines.

Comme le Canada aura terminé ce classement en 9^{ième} position, ce qui est d'ailleurs excellent, et en tenant compte que les athlètes québécois ont remportés plus de 30% des médailles du Canada (*en sport individuel seulement, puisque le Québec n'est pas représenté dans les sports par équipe*) lors de ces diverses compétitions, si le Québec était reconnu à part entière comme une véritable nation sportive dite non souveraine, **le classement du Canada passerait plutôt à la 14^{ième} position et le Québec, quant à lui, prendrait alors résolument place à la 20^{ième} position** et ce, sur un total possible de 193 pays, toutes reconnues qu'elles sont par l'ONU et le Comité International Olympique.

29-Source: Havas Sports & Entertainment

Les Fédérations Internationales

Les organisations sportives internationales ne sont pas des institutions publiques et, en tant qu'entreprises privées, ne sont nullement soumises au droit international liant les États. Elles sont, des organisations mondiales autonomes qui ont la liberté de définir leurs règles d'adhésion, et généralement sans contraintes étatiques. Plusieurs fédérations internationales acceptent en leurs rangs des États non souverains, tel que spécifié par l'article 10 de la Fédération Internationale de Football Association (*FIFA*), l'association de droit Suisse fondée dès 1904 et dont son siège social est établi à Zurich, et qui se distingue comme étant la plus importante fédération sportive au monde avec ses 211 membres actifs, et dont 30 d'entre eux sont définis comme Nations non souveraines.

La FIFA a ainsi été surnommée, semble-t-il et à juste titre, les *Nations Unies du Football*. Sur la seule période 1975-2018, plus de 62 associations nationales, et dont de maintes nations non souveraines, auront été acceptées comme membres de cette fédération. Il y a 91 fédérations sportives internationales officiellement reconnues par les instances, dont 34 d'entre elles participent entre autres aux Jeux Olympiques (*JO*), ces derniers étant considérés comme les Jeux les plus conservateurs, traditionnels et moins libéraux.

Pour adhérer à la fédération internationale de la FIFA, nous nous devons d'abord d'obtenir, obligatoirement, l'autorisation de Soccer Canada, comme pour toute demande d'admission de fait à toute autre fédération internationale. En fait, ce serait le même constat pour toute autre demande analogue d'adhésion à une fédération internationale et ce, pour tous les sports, quels qu'ils soient éventuellement, incluant de surcroît le hockey sur glace et ses fédérations canadienne et internationale.

7-1 La Fédération Internationale de Football Association -FIFA

La FIFA n'a cure de la géopolitique et des pays reconnus par les Nations Unies ! En effet, 30 nations membres ou affiliées ne sont pas des états reconnus par l'Organisation des Nations Unies. À l'inverse, 7 pays n'ont pas d'équipe reconnue par la FIFA : Monaco, la Grande-Bretagne, le Vatican, les Palaos, la Micronésie, les Marshall et Nauru.

La FIFA ne reconnaît pas les mêmes nations membres que les organes régionaux qui la constituent. Dit de manière plus simple avec un exemple, la Guadeloupe est membre de la CONCACAF (*Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes*) et peut à ce titre participer à la Coupe d'Amérique-du-Nord de football (la Gold Cup) mais n'est pas reconnue par la FIFA et ne peut donc pas participer aux éliminatoires de la Coupe du Monde de football à l'inverse de la Polynésie Française.

En 2018, la FIFA reconnaît 222 équipes, soit près de 30 nations de plus que l'ONU ne reconnaît d'état. Il y a les 211 équipes auxquelles on peut rajouter les 11 équipes reconnues, non internationalement, mais par une fédération continentale : Saint-Martin, Saint-Maarten, Bonaire, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Zanzibar, la Réunion, les Îles Mariannes du Nord et l'île Niue.

À noter que si la FIFA ne reconnaît pas l'équipe de foot de Grande Bretagne (reconnaissant celles d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande-du-Nord et du Pays-de-Galles) le CIO ne reconnaît pas ces dernières.

Ce qui a créé un imbroglio lors de l'épreuve de football des Jeux Olympiques. Pour éviter cela en général, la Grande Bretagne n'y participe plus. Mais elle fut obligée par le CIO lors des J.O. de Londres en 2012, en effet, le pays hôte à obligation de s'inscrire dans chacune des épreuves, football y compris. La Grande-Bretagne y a participé avec une équipe unique. Un événement rarissime dans le monde du football. Mais dans les faits, les fédérations irlandaises, galloises et écossaises ont refusé de fournir des joueurs. L'équipe fut alors presque uniquement composée d'anglais, plus cinq gallois ayant accepté l'invitation qui leur fut faite.

7-2 Adhésion à la FIFA (Fédération Internationale de Football Association)

Peut devenir membre de la FIFA toute association responsable de l'organisation et du contrôle du football dans son pays. Par « pays », on entend dans ce contexte un État indépendant reconnu par la communauté

internationale. Sous réserve des exceptions prévues à sa charte, la FIFA ne reconnaît officiellement qu'une association par pays. Mais une association peut être admise comme membre qu'à condition qu'elle soit déjà membre d'une confédération.

Le Comité Exécutif peut édicter un règlement sur la procédure d'admission. Toute association souhaitant devenir membre de la FIFA doit en faire la demande écrite au secrétariat général de la FIFA. Les statuts de l'association, à joindre à la demande d'admission, doivent impérativement prévoir qu'elle s'engage à se conformer en tout temps aux statuts, aux règlements et aux décisions de la FIFA et de sa propre confédération, qu'elle s'engage à observer les Lois du Jeu en vigueur, qu'elle reconnaît la juridiction du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) conformément à ses Statuts.

Ainsi donc, avec l'autorisation de l'association ou fédération du pays dont elle dépend, l'association d'une région ou d'une nation non souveraine comme le Québec n'ayant toujours pas obtenu son indépendance selon les critères de l'ONU, peut alors quand même revendiquer son admission à la FIFA, comme l'ont déjà fait quatre nations constitutives du Royaume-Uni et quelques Collectivités d'Outre-mer françaises (COM, soit ex-Territoires d'Outre-mer). Cependant, les règles d'admission de la FIFA auront longtemps été considérées floues. Selon l'article 10 du statut de la FIFA, peut y être admis « toute fédération responsable de l'organisation du football (soccer) dans son propre pays », pays étant compris comme « étant reconnu par la communauté internationale ». Toutefois, des entités étatiques non souveraines comme la Palestine, le Pays

de Galles, l'Écosse, la Nouvelle-Calédonie, Tahiti et îles Féroé furent admises sur la base d'accord de leurs fédérations respectives.

La dernière adhésion à la FIFA en date est celle de Gibraltar. Lors du congrès de l'Union des associations européennes de football en janvier 2007, la Fédération de Gibraltar de football demande à être membre de l'UEFA, malgré l'opposition politique de l'Espagne. Mais l'UEFA refuse d'intégrer Gibraltar dans ses rangs. Elle devient finalement membre provisoire le 1^{er} octobre 2012, à la suite d'une décision du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) tenue en août 2011. Le 24 mai 2013, l'UEFA admet Gibraltar, devenant ainsi la 54^e association membre.

Suite à la décision du Tribunal Arbitral du Sport TAS et de son adhésion à l'UEFA, le 13 mai 2016, Gibraltar est admis comme 211^e membre de la FIFA. Ainsi pour la première fois, Gibraltar pourra prendre part aux éliminatoires de la Coupe du Monde de football 2018. Elle a été placée dans le groupe H avec la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Grèce, l'Estonie et Chypre. Le placement « arbitraire » dans ce groupe H fait suite à l'admission simultanée du Kosovo comme membre de la FIFA, et à l'impossibilité de placer cette dernière dans le groupe de la Bosnie-Herzégovine pour raisons politiques.

7-3 Hockey - FIHG (Fédération internationale de hockey sur glace - IIHF)

La Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) est l'organe directeur mondial du hockey sur glace et du hockey en ligne. Basé à Zurich, en Suisse, il gère le règlement intérieur du hockey sur glace, traite les

transferts internationaux de joueurs, dicte les règles d'arbitrage et est responsable de la gestion des tournois internationaux de hockey sur glace. L'IIHF a été créée le 15 mai 1908 sous le nom de Ligue Internationale de Hockey sur Glace (LIHG). La Belgique, la France, la Grande-Bretagne, la Suisse et la Bohême (aujourd'hui la République tchèque) en étaient les membres fondateurs. L'IIHF était entièrement composé d'équipes européennes jusqu'en 1920, année de l'adhésion du Canada et des États-Unis.

Sous l'IIHF, il existe trois niveaux pour les organisations membres. Le plus haut niveau, et le seul auquel les membres peuvent voter aux congrès de l'IIHF, sont les membres à part entière de l'IIHF. Ces nations ont leur propre association de hockey indépendante et participent régulièrement aux différents championnats du monde sanctionnés par l'IIHF. Les membres associés de l'IIHF est le deuxième niveau. Ces nations n'ont pas d'association de hockey indépendante ou en ont une, mais leur participation aux Championnats du monde est limitée. Le troisième niveau, les membres affiliés de l'IIHF, est destiné aux pays qui participent uniquement aux championnats du monde de hockey sur table.

En 2018, il y avait 76 membres: 56 membres à part entière, 19 membres associés et un membre affilié. L'Indonésie, le Népal et les Philippines sont les membres les plus récents, qui ont tous adhéré le 20 mai 2016. En 2018, 50 équipes ont participé aux championnats du monde masculins et 37, aux championnats du monde féminins (la division supérieure n'a pas été jouée à cause des Jeux olympiques d'hiver de 2018).

7-4 Hockey - adhésion à la FIHG (Fédération internationale de hockey sur glace - IIHF)

Les statuts et règlements de la Fédération Internationale de hockey sur glace - baptisée IIHF en anglais et la FIHG en français et ce, malgré le fait que son site ne soit par contre qu'unilingue anglais - ne permettent pas, pour l'instant, l'accréditation de deux équipes d'un même pays. Dans leur charte, il y est alors clairement clarifié que « *no additional application for membership will be considered from a country where there is an existing IIHF Member National Association that is in control of ice hockey in that country* ». « *Aucune demande d'adhésion supplémentaire ne sera prise en compte pour un pays dans lequel une association nationale membre de l'IIHF contrôle le hockey sur glace dans ce pays* ».

Pourtant.....

Oui pourtant...! Malgré cette précision très explicite, la Fédération Internationale de Hockey sur Glace accepte dans ses rangs 3 nations non souveraines ; Macao, Taiwan et Hong Kong.

- Taïpei de Chine est le nom utilisé par Taïwan quand elle participe à des organisations internationales à cause de la non-reconnaissance de cette province par la République populaire de Chine. Il s'agit d'un compromis trouvé avec la Chine. Taiwan n'est pas un membre des Nations-unies et pourtant elle est membre de la FIHG (IIHF)
- Ancienne colonie britannique, Hong Kong est un territoire indépendant situé au sud-est de la

Chine. Son centre urbain animé et très peuplé constitue un port majeur et un centre financier mondial. Cette nouvelle province est une Région Administrative de la Chine depuis le 20 décembre 1994. Hong Kong est aussi membre de la FIHG.

- Auparavant, Macao a été colonisé et administré par le Portugal durant plus de 400 ans et est considéré comme son dernier comptoir ainsi que la dernière colonie européenne en Chine et en Asie. Macao est une région autonome de la côte sud de la Chine continentale, dans le delta de la rivière des Perles, en face de Hong Kong. Territoire portugais jusqu'en 1999, elle mêle différentes influences culturelles. Macao est aussi membre de la FIHG.

Alors, ne venez pas me dire que la fédération internationale de hockey sur glace n'accepte pas des nations non souveraines comme membres...

Une autre lueur d'espoir pour le Québec se distingue aussi clairement, puisqu'il se trouve tout autant, dans ces mêmes statuts et règlements de l'IIHF, une annotation singulière de circonstances dites exceptionnelles et qui se lit comme suit: « *IIHF membership is subject to the approval of Congress. However, in exceptional circumstances the IIHF Council may grant conditional members, subject to ratification by Congress.* »: **« L'adhésion à l'IIHF est soumise à l'approbation du Congrès. Toutefois, dans des circonstances exceptionnelles, le conseil de l'IIHF peut attribuer des membres conditionnels, sous réserve de ratification par le Congrès. »**

7-5 Demande d'accréditation du Québec

Le Québec peut et doit demander son accréditation en utilisant trois avenues: 1- Le Droit d'Aïnesse pour le hockey sur glace. 2- Le règlement de circonstances exceptionnelles de la FIHG et 3- Advenant un refus de Hockey Canada d'acquiescé à notre demande d'accréditation, faire appel au Tribunal Arbitraire du Sport qui dernièrement a réussi à faire accepté par la FIFA le Gibraltar et le Kosovo.

Dans la même veine, mais du côté du hockey féminin cette fois, du fait que seuls le Canada, les Etats-Unis et la Finlande disposent véritablement d'une équipe de haut niveau en comparaison aux autres membres de la fédération, la venue prochaine d'une équipe du Québec n'améliorerait-elle pas alors franchement le degré de compétition qui ne se limite jusqu'ici qu'à trois seuls adversaires principaux?

Dois-je aussi vous rappeler que, lors du passage à l'émission radiophonique du 91,9 Sports de l'animateur Jean-Charles Lajoie, le président de la IIHF, monsieur René Fasel a déclaré ce qui suit: « **Oui, je pourrais l'adhérer** » Le président de l'IIHF n'exclut pas la création d'une équipe Québec. **91.9 Sports, Jean-Charles Lajoie, 5 janvier 2018**

7-6 Le Droit d'aïnesse

Lors d'un championnat ou d'une Coupe du monde, en principe, un seul pays et une seule étiquette devraient prévaloir, comme supposément aux Jeux Olympiques et dans la quasi-totalité des disciplines. Mais voilà, vieille

histoire qui remonte à la création de sports qui doivent tout, ou presque, aux dits Britanniques. Ils ont inventé le football, le rugby, le tennis, le golf... gloire donc à eux et ils bénéficient toujours, dans la plupart des cas, des privilèges qui vont avec ces naissances. En effet, il est admis qu'Anglais et Ecossais ont joué le premier match de football ayant opposé deux pays en 1872. Un an plus tôt, en 1871, les mêmes Ecossais et les mêmes Anglais avaient également disputé le premier match international de rugby. Depuis, la Fifa et l'IRB, l'International Rugby Board, la fédération internationale de rugby, respectent scrupuleusement ce droit d'aînesse en offrant un statut particulier aux nations britanniques.

Le Québec peut et doit utiliser ce Droit d'aînesse pour le hockey sur glace puisque toute la réglementation de ce sport fut inventée au Québec en 1875.

Le Québec sportif à l'international

Nonobstant les controverses politiques et les dissensions relatives à certaines modalités, le Québec désire de plus en plus être reconnu comme nation distincte, tel un État fédéré souverain. Il devra donc mettre de l'avant les traits distinctifs constitutifs de sa propre culture, ceux de sa langue, ceux de son histoire, de son savoir et de ses différentes expressions sportives et artistiques notamment, afin de les mieux préserver et ainsi promouvoir de par le monde.

Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer, lancée le 11 avril 2017, guide de l'action internationale du gouvernement. Fruit d'une vaste consultation, elle énonce trois orientations : 1-Rendre les québécoises et les québécois plus prospères; 2-Contribuer à un monde plus durable, juste et sécuritaire; 3- Promouvoir la créativité, la culture, le savoir et la spécificité du Québec.

L'accord Québec-Canada relatif à l'UNESCO, signé le 5 mai 2006 par les gouvernements du Québec et du Canada, consacre des gains et des précédents qui le situent parmi les actes déterminants de l'histoire des relations internationales du Québec. Le gouvernement du Québec, avec l'aide de la représentante du gouvernement au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, agit de façon à : Promouvoir les

intérêts du Québec en matière d'éducation, de culture, de développement scientifique et de société de l'information au sein de la communauté internationale.

Le Québec compte dans tous les sports des athlètes professionnels de haut niveau. Le problème ne se situe pas au niveau sportif, mais au niveau politique. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper avait bien ses défauts, mais nous pouvons lui attribuer une qualité: il a fait reconnaître la nation québécoise par le Parlement canadien. Vous me direz, et avec raison, que cette motion de reconnaissance n'était que symbolique. C'est vrai! Mais appuyons-nous tout de même sur cette dernière, et sur l'exemple britannique, pour faire avancer le dossier d'une équipe nationale québécoise. L'État sportif non souverain se définit comme un État, voire conséquemment un peuple, qui ne possède peut-être pas la reconnaissance universelle de sa souveraineté politique, mais qui est représenté et reconnu d'emblée en tant qu'une nation sportive lors de nombreuses compétitions sportives internationales et ce, avec l'assentiment formel des fédérations, des associations, ligues et affiliations nationales et internationales de sport. Il y a présentement plus de 35 États sportifs non souverains qui sont membres des fédérations internationales.

Le Royaume-Uni, pays dont le Canada aime prendre l'exemple pour ériger ses institutions, compte quatre nations non souveraines qui ne sont pas des pays, tout comme le Québec. Pourtant, celles-ci ont toutes leurs équipes nationales dans les championnats internationaux. Bien sûr ces équipes ne se qualifient pas toujours pour chaque compétition (sur ce point, elles se comparent au Canada qui lui non plus ne se qualifie

pas toujours, notamment au soccer international) mais mieux vaut une participation occasionnelle toute nationale qu'une équipe qui se qualifie plus souvent mais dont les succès ne sont pas entièrement les nôtres.

Le dossier d'une équipe nationale du Québec est un projet rassembleur qui peut rallier une forte majorité de Québécois. En s'appuyant sur l'exemple des quatre nations reconnues au sein du Royaume-Uni, aussi des 35 autres nations non-souveraines qui participent dans divers championnats, ainsi que sur la motion de reconnaissance du Québec en tant que nation, le Québec est donc, la seule nation non-souveraine au monde à ne pas être représentée sur la scène sportive mondiale, il est venu le temps de se réveiller et de passer à l'action.

8-1 Mise sur pied des Équipes du Québec

Je pense que le moment est venu pour les québécois de prendre conscience du plein potentiel du sport d'élite en tant qu'outil obligé pour sa croissance significative à l'internationale, ne serait-ce que pour sa survivance culturelle, son identité, son autonomie sportive et économique. Nous sommes entrés dans l'ère du sport mondialisé. Le sport est devenu le nouveau terrain d'affrontement – pacifique et régulé – des États. C'est la façon la plus visible de montrer le drapeau, d'être un point sur la carte du monde, d'avoir des porte-étendards et d'exister aux yeux de tous. Lorsque la globalisation efface les identités nationales, le sport devient le moyen le plus efficace pour ressouder la nation, autour d'un projet commun et identitaire, comme toutes les autres nations fédérées ou pas...

Actuellement, l'indépendance sportive d'un État-nation passe par la création d'une équipe-nation, « dépositaire d'un énorme investissement symbolique et synthèse des grandes vertus patriotiques ».

Le dossier d'une équipe nationale du Québec est un projet rassembleur qui peut souder une forte majorité de Québécois. En s'appuyant sur l'exemple des quatre nations reconnues au sein du Royaume-Uni ainsi que sur la motion de reconnaissance du Québec en tant que nation non-fédérée.

Au soccer, l'Écosse et le pays de Galles (respectivement aux 2^e et 3^e rangs des plus anciennes fédérations de ce sport dans le monde) ont le droit de participer à l'Euro ou à la Coupe du monde de la FIFA. Mais quand arrivent les Jeux olympiques, par exemple, tous se rassemblent sous les couleurs de la Grande-Bretagne. Et ça fonctionne!

À titre de nation ayant inventé le hockey, le Québec pourrait fort bien aspirer à un arrangement semblable auprès de la Fédération internationale. Mais à cause des réactions politiquement chargées qu'une telle idée suscite chez nous, il n'y aura probablement jamais d'Équipe Québec dans les grands tournois internationaux. Nous n'avons tout simplement pas la maturité politique nécessaire pour envisager un tel projet sportif. On compte plus de 100 000 joueurs fédérés au Québec en ce moment, ce qui ferait de Hockey Québec la quatrième fédération de hockey du monde derrière celles des États-Unis, du Canada et de la Russie (qui ne compte que 115 000 joueurs).

8-2 Structure et financement

Le présent livre a clairement établi que le Sport, lorsqu'il est impérativement intégré par les gouvernements, de manière stratégique, systématique, cohérente et visionnaire, dans leurs politiques et programmes conçus expressément au bien-être de ses citoyens et ce, dans un ensemble de secteurs dont la santé, l'éducation, le développement social, culturel et économique, voire bien mieux encore, pour son indice de bonheur de vivre, son potentiel est non seulement proportionnel aux actions engagées, mais exponentiel.

Le moment est donc venu pour notre gouvernance de prendre conscience du plein potentiel du sport d'élite en tant qu'outil obligé pour sa croissance significative à l'internationale, ne serait-ce que pour sa survivance culturelle, son autonomie économique et sa santé. Voilà un grand défi en tenant compte du contexte avec lequel l'État doit composer, particulièrement sur le plan économique. Le sport a son propre univers financier et ses codes économiques.

Pour parvenir à mettre en place tous les outils nécessaires à parfaire ce projet national, je suggère la mise-sur-pied d'un type de « Comité Équipe Nationale du Québec, (CENQ) » dont le mandat sera d'éclairer, de guider, d'aider, de soutenir dans leurs démarche d'accréditations internationales chacune de nos fédérations sportives québécoises.

8-3 Comité Équipe Nationale du Québec (CENQ)

Désigné sous l'avenant acronyme **CENQ**, le **Comité Équipe Nationale du Québec**, de par son rôle initial, se dédiera essentiellement à la réussite, à la victoire, comprendre au couronnement éventuel des équipes nationales du Québec, chacune représentant ainsi dans sa propre discipline la nation québécoise sur les principales scènes sportives internationales et ce, dans tous sports d'équipes reconnus traditionnellement fédérés, pour l'apprentissage, pour l'amélioration, le perfectionnement et ce, selon les valeurs sportives du Québec.

Organisme paragouvernemental financé uniquement pour les cinq premières années par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le MELS, ainsi que par des fonds privés, par des commanditaires et au final, par ses propres redevances recueillies au fil de ses participations sportives internationales, le **Comité des Équipes Nationales québécoises** pourvoira à nos équipes nationales et à nos athlètes d'élites québécois toutes les ressources nécessaires afin que ceux-là puissent quotidiennement être au meilleur de leur forme physique et mental, afin de réaliser des performances plus que remarquables, parvenir même à quelques exploits.

Le CENQ travaillera de concert avec les fédérations québécoises de sport d'équipe pour prédisposer adéquatement nos athlètes à représenter ainsi dignement le Québec aux plus importants championnats, reconnus et recherchés universellement par notre élite. Les valeurs sportives québécoises seront énoncées pour rappeler à tous nos athlètes et leurs partisans que l'expérience et

la discipline de vie acquises pendant l'entraînement, la compétition et le travail d'équipe seront considérées comme des atouts plus féconds encore que toutes médailles obtenues au final, ne serait-ce simplement que par la fierté de soi et des siens et par la participation à un événement d'envergure internationale. **30-André Matteau, Rapport Sirois-Matteau, MELS 2013**

8-4 Les objectifs fondamentaux du CENQ

L'objectif premier du **Comité** sera d'être alors le garant à la participation naturelle et formelle du Québec aux grands rendez-vous sportifs internationaux, dont :

Les Jeux Panaméricains, les Jeux du Commonwealth, les Jeux de la Francophonie, les Championnats et Coupe du monde, les Gymnasiades, spécifiques que ceux-ci seront à chacune des disciplines sportives par équipe. Pour les Jeux Olympiques, nos athlètes joindront les rangs du Canada, comme le font les quatre nations du Royaume-Uni.

8-5 Les partenaires du CENQ

- Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec ;
- Plusieurs Ministères québécois, Comités et Organismes gouvernementaux ;
- Sport-Québec et toutes les Fédérations sportives qui lui sont associées ;
- Partenaires des secteurs publics ou privés de diverses classes : Élite, Étoile et Or ;
- Partenaires, Associés, Collaborateurs, Commanditaires et Fournisseurs officiels ;

- Promoteurs de ressources de financement dédiées au développement du sport;
- Fondation Équipe-Québec (FEQ)

8-6 Les Objectifs financier du CENQ

Les principaux objectifs financiers du CENQ seront de parvenir promptement, en-deçà de cinq années, à atteindre non seulement un succès sans conteste de son mandat social, mais tout autant dans son autonomie budgétaire. Structuré en proportion des succès et des victoires de ses équipes nationales à l'étranger, soit comme invitées, soit par ses partenariats à la concrétisation de coupes nationales et internationales toutes disputées au Québec, le budget annuel du BEQ sera alors corrélatif aux bénéfices et aux profits de ses propres plans, visées et différents projets sportifs. Le couronnement avéré de ces derniers et ses reconnaissances mondiales en seront dès lors conséquemment garants.

8-7 Projection budgétaire du CENQ

Comme initiateur, organisateur, promoteur et hôte de chacune de ses Coupes-Québec, le CENQ récoltera sa large part de redevances des revenus partagés entre les participants. Incidemment, cinq années seront quand même nécessaires pour développer et soutenir le concept du « Québec, Nation-hôte » et ses invitations aux équipes du monde entier. Mais d'ici là et en permanence, chaque sélection d'une Équipe Nationale du Québec, pour toutes disciplines et catégories confondues, se partagera aussi les quotes-parts des revenus provenant de tous championnats auxquels ils participeront à l'international.

Mais les bénéfices les plus féconds et probants seront l'apport patent du merchandising, des droits télévisuels et dérivés qui s'accroîtront progressivement d'année en année, estimant qu'une subvention d'abord croissante du MELS, et par la suite décroissante, pourvoira à compléter le budget du Comité Équipe-Québec en-deçà de cinq (5) années.

8-8 Symboles nationaux du Québec

Convenir que toutes les nations du monde, qu'elles soient d'ailleurs fédérées ou non, lorsque celles-ci se présentent aux divers grands événements sportifs internationaux, qu'elles sont alors accompagnées chacune de leurs chefs respectifs de missions, de leurs équipes, de leurs athlètes, de leurs drapeaux, tout comme de leurs hymnes nationaux, (ce qui nous manque...)

8-9 Marques de Commerce et Logos

Créer une Marque de Commerce (Trade Mark) et son Logo d'entreprise correspondant, enregistrés tous droits de propriété pour tous produits caractérisés de merchandising, lesquels seront alors déposés et réservés au Québec, au Canada, comme par le monde, pour représenter par le fait même, non seulement chaque Équipe Nationale du Québec, mais d'autant la Fondation Équipe-Québec (FEQ), l'Hymne national et le Drapeau de notre nation.

8-10 Hymne national

Après chaque épreuve olympique ou sportive internationale terminée, une cérémonie des médailles a lieu.

Les médailles sont remises lors d'une cérémonie protocolaire. Un podium à trois niveaux est utilisé pour les trois médaillés, avec le médaillé d'or qui monte sur la plus haute marche du podium. Les drapeaux sont hissés tandis que l'Hymne national de la nation du médaillé d'or est joué.

Le Québec est en fait très en retard sur plusieurs autres provinces qui ont adopté leur propre hymne, euh, provincial. **L'Alberta**: En novembre 2001, sous la direction du sérénissime premier ministre Ralph Klein, l'Alberta a adopté comme chanson officielle l'hymne: *Alberta!* **Terre-Neuve** avait déjà son « *Ode to Newfoundland* » en 1904, et a réadapté la chanson en 1980 comme un « hymne provincial »: **L'Île-du-Prince-Édouard** en adopté en mai, 2010, comme hymne officiel une chanson traditionnelle: *The Island Hymn*. En **Nouvelle-Écosse**, la chanson *Farewell to Nova Scotia* n'a pas de statut officiel, mais est universellement considérée comme LA chanson de la province: Finalement, nos frères **Acadiens** ont choisi en 1884 leur hymne, lors de la deuxième Convention nationale des Acadiens. 31- *Revue Actualité*, Jean-François Lisée 15 juin 2011

Il nous manque un hymne national, que faire? Ce qui nous renvoie donc à notre devoir d'écriture ou de laisser le **CENQ** choisir parmi un volumineux palmarès de musique ou de chanson québécoise déjà existante?

8-11 Obstacles et pistes de solutions

Pour parvenir à faire reconnaître d'emblée une équipe nationale québécoise pour représenter internationalement la nation québécoise sur les scènes sportives

du monde, les décideurs devront être conscients des obstacles qui surviendront sur cette voie. Exclusions faites de divers aspects d'indifférence et d'ignorance, soit les pires adversités, la désapprobation, sous toutes ses formes de refus, de négation ou même de rebuffade, demeure a priori, en guise de réaction, l'obstacle le plus usuel dès les premiers recours.

En conséquence, et a fortiori, pour régler une fois pour toute cette question nationale à l'égard d'une saine souveraineté sportive, perçue à tort comme la question québécoise pour les canadiens, comme la question canadienne à l'international, je suggère que chacune des étapes suivantes soit ainsi pertinemment considérée et suivie :

8-12 Le Canada et l'influence éclairée des nations du monde

Si le Royaume-Uni et ses 11 nations, la France et ses 3 nations, les États-Unis et ses 4 nations, tout comme la Chine et ses 3 nations, soit provinces ou territoires administrés, ont tous signés une entente permettant à leurs états-nations non souverains d'adhérer à différentes fédérations sportives internationales pour ainsi être admises en tant que nation sportive. Si le Royaume-Uni, le plus souverain de tous les pays souverains, si son auguste monarchie constitutionnelle a déjà dûment paraphé ce pacte avec ses nations constituantes, pourquoi donc en serait-il autrement pour le Gouvernement du Canada ?

A défaut des intercessions précédentes, pourquoi n'y aurait-il tout simplement pas alors des pourparlers pour une entente tacite entre les deux paliers de nos

gouvernements, comme l'Accord du 5 mai 2006, relatif qu'il était à la spécificité du Québec à l'UNESCO et son rôle particulier au niveau international, alors qu'il se limiterait ici, conformément à l'entente, qu'à la scène sportive internationale en participant à la majorité des grands tournois sportifs mondiaux, mais exception faite pourtant des seuls Jeux Olympiques, telles l'agrément les nations du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France et de la Chine? La porte semble s'être d'ores et déjà entr'ouverte. Il ne suffira peut-être que d'y mettre simplement le pied, et d'en suggérer alors aux fédérations concernées tous les bienfaits.

8-13 S'affirmer d'entrée explicitement

Le gouvernement du Québec se doit d'abord de déclarer publiquement ses intentions d'emprunter la voie des Nations sportives non souveraines, tels l'Écosse, l'Irlande du nord, le Pays de Galles et l'Angleterre l'ont fait depuis des décennies, voire un siècle. Pour faire suite à une telle déclaration politique d'affirmation de souveraineté sportive, soit créer un Comité provisoire pour former une Équipe Nationale du Québec ou mieux, instaurer expressément le Comité Équipe Nationale du Québec, dénommé le CENQ, cet organisme paragouvernemental autonome, mais assujéti dans les faits, ne serait-ce que pour les moyens et mécanismes administratifs, au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, lequel CENQ amorcera diligemment les démarches légales pour permettre résolument à une toute première Équipe Nationale du Québec de prendre ainsi forme.

8-14 Convaincre d'abord le Canada

Les conditions d'adhésion à une fédération sportive internationale sont à tous égards les mêmes pour toutes les nations dites non souveraines. La nation non souveraine doit d'abord solliciter l'approbation du pays souverain dont elle dépend politiquement et ce, par une demande formelle en bonne et due forme. Cet accord implicite, voire convenu de façon politique et diplomatique servira de base ultérieurement aux pourparlers avec la fédération canadienne pour chacune de ses disciplines sportives. Le Québec se doit donc de suivre cette même avenue spécifique à l'égard du Canada, empruntée qu'elle fut maintes fois auparavant par les quelques 35 nations non souveraines du monde.

8-15 Ensuite s'associer aux fédérations et associations canadiennes & internationales

Suite à une telle entente tacite avec les instances appropriées du gouvernement canadien, les fédérations sportives québécoises de chaque discipline s'associeront alors aux fédérations canadiennes de la même discipline pour ainsi faire subséquemment et de concert une demande mutuelle d'adhésion formelle aux fédérations internationales.

8-16 Faire appel au Tribunal Arbitral du Sport (TAS)

À défaut de s'entendre avec le Canada ou les différentes fédérations et/ou associations d'accorder au Québec l'adhésion à divers championnats ou tournois internationaux, amicaux soient-ils ou non. Le Québec pourrait alors faire appel au Tribunal Arbitral du Sport

(TAS). Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) est une institution internationale proposant un arbitrage ou une médiation dans le domaine du sport international. Basée à Lausanne, ce tribunal dépend du Conseil International de l'Arbitrage en matière de Sport (CIAS). Depuis les « Accords de Paris » signés le 22 juin 1994, sa compétence s'est élargie et le TAS est aujourd'hui un organisme entièrement indépendant des fédérations sportives.

La FIFA fut longtemps hostile au TAS, mais a finalement reconnu sa pleine compétence en décembre 2002. Le TAS compte désormais 150 arbitres issus de 55 pays différents, sélectionnés qu'ils sont chacun pour leurs expertises et connaissances du droit du sport. Advenant un possible refus d'une ou de quelques fédérations sportives internationales, il faudra faire appel à ce Tribunal Arbitral du Sport (TAS), qui est l'arbitre du contentieux international en matière sportive. Par contre, il est clairement établi depuis que la juridiction du TAS n'est aucunement imposée aux athlètes, pas plus qu'aux fédérations, mais qu'elle demeure à l'entière disposition des parties concernées. Récemment, l'une des causes engageant le Gibraltar et l'Union Européenne de Football Association (UEFA), a donné totalement raison à Gibraltar et l'UEFA ainsi que la FIFA l'ont accrédité comme membre associé.

9

Avantages de la participation des États non souverains au système sportif international

Les multiples avantages pour les états non souverains à ainsi participer aux compétitions sportives mondiales, recueillant entre autres la pleine reconnaissance du milieu sportif, comme celle des états fédérés et celle des fédérations et associations internationales, demeurent, preuves à l'appui, incontestables.

9-1 Avantages pour les athlètes

L'État non souverain muni d'un système sportif approprié permet ainsi à ses athlètes et à ses joueurs de participer et de performer plus facilement au niveau international que s'ils n'étaient soumis qu'à un seul système sportif large de l'État souverain ou dit fédéré.

9-2 Avantages pour les entraîneurs

Comme chez les athlètes, les entraîneurs peuvent autant souffrir de discrimination et de contraintes additionnelles à leur progression au sein de l'équipe nationale de l'État souverain. L'État sportif non souverain donne donc ainsi à ses entraîneurs l'occasion de progresser plus rapidement et de mieux réussir

leur carrière professionnelle que s'ils n'étaient soumis qu'aux modalités de sélection de l'équipe nationale de l'État souverain.

9-3 Avantages pour les fédérations sportives québécoise

La fédération sportive nationale sélectionne ses athlètes et les prépare à participer aux épreuves internationales auxquelles elle pourra dorénavant les inscrire directement, ainsi donc sans plus d'intermédiaire. La fédération sportive se trouve ainsi libérée des contraintes imposées par le passage obligé à la fédération nationale de l'État souverain.

9-4 Avantages pour les citoyens

Les citoyens d'un État donné ont tendance à vouloir s'identifier à leurs athlètes, à des groupes d'athlètes ou équipes qui proviennent de leur propre communauté culturelle. Cela contribue à combler un besoin réel d'identification des citoyens aux athlètes de leur communauté culturelle ou ethnique qui réussissent sur la scène internationale et contribue forcément à l'identification collective de tous citoyens d'une même famille en attisant de ce fait le sentiment d'appartenance et identitaire à un peuple et une nation.

9-5 Avantages pour l'État sportif non souverain

Le sport est une activité physique qui donne l'occasion de s'épanouir, de se maintenir en santé et, dans sa mouvance, de s'intégrer dans la communauté. L'engagement de l'État sportif non souverain sur la scène internationale est une occasion légitime de construire et d'affirmer

son identité nationale. L'identité collective est un projet de communautés, un processus dans lequel s'inscrit chaque performance sportive. L'identité collective répond au besoin d'identification de segments de sa population sur un territoire donné. Elle contribue aussi à tisser les liens de sa propre communauté culturelle et nationale. L'État sportif non souverain favorise d'autant et considérablement le développement de l'image identitaire commune chez ses citoyens. C'est en fait, l'esprit même d'une nation.

9-6 Avantages pour les fédérations internationales

L'avantage évident pour toute fédération sportive internationale d'un nouveau membre en son sein, est forcément la diffusion, voire la propagation de son sport dans un tout nouveau territoire, dans un nouveau marché. Plus cette contrée est large et peuplée, – le Québec étant la nation non souveraine la plus vaste et parmi les plus peuplées – plus les fédérations internationales s'intéresseront donc ainsi à cet adhérent éventuel, ne serait-ce d'abord et avant tout que pour des motivations et spéculations pécuniaires.

9-7 Avantage pour la communauté internationale

Que ce ne soit que pour des répercussions économiques engendrées qu'elles sont alors par une toute nouvelle équipe sportive qui donne un dynamisme vital à un fief délimité, pour la portée communautaire et ses effets bienheureux apparentés qui se réverbèrent dans le monde par la seule diffusion de quelques médias et leur fulgurante propagation sur les réseaux sociaux, la seule victoire d'une nation et la terre entière l'apprend sitôt.

Références partielles : 32- Thibault, Pierre ; *La représentation sportive du Québec et des États non souverains au niveau international*. Montréal, UQAM, 2000, 58 p. Page 23 7.

10

Reconnaissances innées

Reconnaissant que le sport est sans contredit un élément rassembleur et identitaire pour les citoyens d'une nation, qu'ils soient de souche ou des communautés culturelles et inévitablement, pour ses différentes classes ou couches sociales et démographiques ;

Reconnaissant qu'une équipe nationale participant sur les scènes internationales est un avantage certain pour ses athlètes, entraîneurs, fédérations, concitoyens, sa nation, tout comme sa représentation sociopolitique et son image culturelle à l'internationale ;

Reconnaissant qu'au mois de février 2020, un sondage à large échelle fut élaboré par la firme Léger Marketing : la simple idée de la création d'une équipe nationale de hockey pour le Québec reçoit alors l'approbation majoritaire de 74 % des Québécois et 80 % des francophones du Québec ;

Reconnaissant que l'apport lucratif résultant des participations à l'étranger d'équipes nationales dans toutes disciplines, classes et catégories, ne peut qu'être profitable pour le gouvernement et organismes publiques, mais d'autant pour ses partenaires privés ;

Reconnaissant que le « *Québec est, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son plein développement* », premier ministre Robert Bourassa, 22 juin 1990,

Reconnaissant qu'il y a un consensus patent et évident à ce que ce projet si populaire des Équipes Nationales du Québec dans maintes disciplines sportives soit enfin réalisé pour que la nation soit représentée sur d'importantes scènes sportives internationales ;

Force est d'admettre que, soutenu par cette reconnaissance fondamentale à l'impact du sport d'élite sur la nation, je ne peux que recommander et considérer d'emblée ce qui suit :

11 Considérations

Considérant que l'Accord du 5 mai 2006 relatif à l'UNESCO entre les gouvernements du Canada et du Québec « reconnaît que la spécificité du Québec, fondée entre autres sur l'usage de sa langue française et une culture unique, l'amène à jouer un rôle particulier au niveau international » (M. Stephen Harper, premier ministre du Canada en mai 2006); une Nation depuis garantie comme telle par les instances fédérales et internationales;

Considérant que cet Accord entre les gouvernements, consacrant non seulement des gains et des précédents, mais un véritable changement d'époque, était considéré alors parmi les actes les plus déterminants de l'histoire des relations internationales du Québec et du Canada et qu' « Aujourd'hui, nous écrivons une page d'histoire. Ce premier geste de nouvelle ère de partenariat entre nos deux gouvernements touche à la question internationale. Ce qui était une coexistence implicite devient une coopération explicite. » (M. Jean Charest, premier ministre du Québec en mai 2006);

Considérant que le Québec, seule nation francophone d'Amérique du Nord disposant d'un État, est ainsi considéré explicitement par l'Organisation des Nations

Unies (ONU) comme étant d'ores et déjà, a priori et à part entière, un État fédéré dit non-souverain ;

Considérant que le Québec est considéré clairement par l'UNESCO, non seulement comme un peuple inusité, mais un peuple à la langue et à l'histoire distincte et unique ;

Considérant que l'ONU accorde également une importance toute caractéristique au sport comme un moyen éprouvé et inéluctable de promouvoir ainsi, de par le monde, l'éducation, la santé, le développement et la paix, voire l'harmonie entre les peuples ;

Considérant que la majorité des nations non souveraines du monde, sauf le Québec, soit en fait plus de 35 États et Territoires administrés, telles l'Écosse, le Pays de Galles, Macao, Taiwan, Gibraltar, Porto Rico, le Groenland, tous membres à part entière des associations et des fédérations sportives internationales, participent aux grands championnats du monde, dont le plus imposant, celui de la FIFA, et qu'en conséquence et pour ces raisons, le Québec peut tout autant en être membre ;

Considérant que le sport organisé est sans conteste un pilier capital aux relations internationales, qu'il répond à une nécessité manifeste en tant que fait culturel et social, que non seulement il s'impose fort explicitement dans les gouvernances internationales, mais qu'il influe dorénavant sur les marchés, le cours de la bourse et du PIB des nations ;

CONSIDÉRATIONS

Considérant que le Québec se retrouve dans une classe à part en matière de relations internationales et, qu'en tant qu'État non souverain ou qu'État dit fédéré, il peut ainsi, tel les quatre nations du Royaume-Uni avoir une activité diplomatique et politique, voire à exercer des relations internationales à des degrés variables et selon ses intérêts.

12 Conclusion

Je suggère donc au Gouvernement du Québec qu'il prenne en considération cette force fondamentale du sport, rassembleuse et identitaire, et les moyens à sa disposition pour parvenir à la création d'une sélection nationale dans chaque discipline sportive dans laquelle le Québec excelle, son affiliation comme membre aux Fédérations internationales dont leur réglementation permette aux nations du monde d'y être représentées, et la création d'événements sportifs internationaux se disputant au Québec.

Fondé sur cette conscience absolue d'une telle reconnaissance aux effets rayonnants du sport sur notre nation, de ses répercussions inhérentes et imminentes à l'international, qu'en conséquence, l'Assemblée Nationale du Québec s'inscrive explicitement dans cette nouvelle démarche à cette même légitimation d'une souveraineté sportive par cet engagement solennel :

« Quant au développement, à l'essor, au déploiement et à l'affirmation de notre élite québécoise sur les principales scènes internationales du sport, dans le but avoué de valoriser au mérite les talents de nos athlètes d'ici pour stimuler l'apport unificateur, rassembleur et identitaire à la nation, nous nous engageons à prendre tous les moyens nécessaires pour soutenir,

encourager, favoriser la création d'une sélection nationale distincte dans chaque discipline sportive dans laquelle le Québec excelle ou y est renommée, ainsi que son affiliation aux fédérations, ligues et associations mondiales et, conséquemment, son inscription aux plus importants tournois et championnats internationaux, ceux dont la règlementation permet aux nations du monde d'y être fièrement représentées. »

Souvenons-nous bien de ce que Nelson Mandela aura réussi en 1995, de cette équipe médiocre de rugby, composée entièrement de joueurs de nations, races et tribus rivales qui triomphèrent pourtant au championnat mondial de cette même année ! Une équipe d'une seule discipline qui unit un pays si divisé ? Imaginez ce qu'une vingtaine d'équipes nationales du Québec pourraient maintenant générer pour notre nation ! Plus que vous ne pensez.

Mais pour ce faire en fait, il n'en tient d'ores et déjà plus qu'à nous, et qu'à nous seuls. Nous connaissons maintenant l'importance, l'influence et même l'ascendance que peut avoir le sport sur tout un peuple et sa nation, que celle-ci d'ailleurs soit reconnue souveraine ou non. Mais connaît-on véritablement toute la portée, la valeur, tout l'impact sur sa destinée ?

L'Écosse, l'Irlande du Nord, le Pays de Galles, Porto Rico, Gibraltar, les Îles Vierges, admirez leurs ardeurs, leurs identités propres, celles de ces nations fières. Mais le Québec reste pourtant jusqu'à ce jour l'une des dernières nations non souveraines à ne pas participer aux championnats internationaux majeurs.

CONCLUSION

Je crois fermement que l'avènement de cette Équipe Nationale du Québec puisse assurément être un événement majeur des plus rassembleurs qui soit, lequel concourra forcément à ce qui pourrait être même un engouement identitaire propre à notre nation. Avons-nous au Québec des politiciens qui ont la maturité politique nécessaire pour agir et envisager un tel projet sportif? J'espère que oui...

Bibliographie

- 1- Roult, Géographie du sport,2008
- 2- Tony Patoine • Analyse sociale du *Canadien* comme religion ou drogue,2010
- 3- Le sport comme continuation de la politique, mémoire présenté comme maîtrise en histoire par Guillaume Hamelin, novembre 2009, UQAM, Montréal
- 4- Marie-Pierre Busson, M.Sc, Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture - Rapport 10 Mai 2011
- 5- Le magazine des nations unis .Volume LIII Numéro 2, Août 2016
- 6- Martin Leclerc journaliste sportif,Radio-Canada, Équipe Québec : un sujet sportif tabou,11 décembre 2017
- 7- Géopolitique du sport, le ballon rond
- 8- Jean Dion Le Devoir 5 août 2010
- 9- Extrait du document « L'immigration », site internet *France Diplomatie*, ministère des Affaires étrangères
- 10- Angus Bell, organisateur de compétitions de cricket à Montréal.
- 11- Journal Métro, Par Catherine Paquette: 3 août 2016
- 12- Publié le samedi 29 juillet 2017 radio canada, un texte de Simon Deschamps
- 13- Vinnie Matteo, fondateur du programme de hockey SLAP

- 14- Archambault et Artiaga, 2004
- 15- Commission européenne, 2008
- 16- Donnelly, 2000, Le sport a un langage universel
- 17- Peace maker international
- 18- Rapport 10 – Le sport, nouveau levier des relations internationales? Mai 2011
- 19- Archambault et Artiaga, 2004
- 20- Une déclaration annexée au traité d'Amsterdam (1997)
- 21- Boniface, 2002
- 22- Marie-Pierre Busson, M.Sc, Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture - Rapport 10 Mai 2011
- 23- Cournil, 2003
- 24- Boniface, 2010
- 25- IFRI, 2011-Institut français des relations internationales (IFRI) (2011). Programme Sport et Relations Internationales.
- 26- Rapport 10— Le sport, nouveau levier des relations internationales, Mai 2014
- 27- Andrus Nilk Journaliste sportif-10.09.2004
- 28- Rapport: Sirois-Matteau, 2012, étude faisabilité, Gouvernement du Québec,MELS
- 29- Havas Sports & Entertainment
- 30- André Matteau, Rapport Sirois-Matteau, MELS 2013
- 31- Revue Actualité, Jean-François Lisée 15 juin 2011
- 32- Thibault, Pierre; La représentation sportive du Québec et des États non souverains au niveau international. Montréal, UQAM, 2000

Annexe 1

Liste des nations non-souveraines

	NATION	STATUT POLITIQUE	JO	JC	JP	FIFA	Autres
1	Aruba	<i>Territoires ultramarins du royaume des Pays-Bas</i>	X		X	X	X
2	Angleterre	<i>Nation du Royaume-Uni</i>		X		X	X
3	Anguilla	<i>Territoire d'outre-mer britannique</i>		X		X	X
4	Bermudes	<i>Territoire d'outre-mer britannique</i>	X	X	X	X	X
5	Curaçao	<i>État autonome au sein du royaume des Pays-Bas .</i>				X	X
6	Écosse	<i>Nation du Royaume-Uni</i>		X		X	X
7	Gibraltar	<i>Territoire d'outre-mer britannique</i>		X		X	X
8	Groenland	<i>Pays constitutif du Danemark</i>					X
9	Guam	<i>Territoire non incorporé des États-Unis</i>	X			X	X
10	Guernesey	<i>Dépendance de la couronne britannique</i>		X			
11	Hong Kong	<i>Région de la République populaire de Chine</i>	X			X	X
12	Îles Caimans	<i>Territoire d'outre-mer britannique</i>	X	X	X	X	X
13	Îles Cook	<i>État du Pacifique Sud, politiquement lié à la Nouvelle-Zélande</i>	X	X		X	X
14	Îles Falkland	<i>Dépendance de la couronne britannique</i>		X			
15	Iles Féroé	<i>Archipel autonome faisant partie du Royaume du Danemark</i>				X	
16	Île de Man	<i>Dépendance de la couronne britannique</i>		X			
17	Île Norfolk	<i>Territoire australien</i>		X			
18	Île Sainte-Hélène	<i>Territoire du Royaume-Uni</i>		X			

19	Îles Turques et Caïques	<i>Territoire du Royaume-Uni</i>		X		X	X
20	Îles Vierges Britanniques	<i>Territoire d'outre-mer britannique</i>	X	X	X	X	X
21	Îles Vierges américaines	<i>Territoire non incorporé des États-Unis</i>	X		X	X	X
22	Irlande du Nord	<i>Nation du Royaume-Uni</i>		X		X	X
23	Jersey	<i>Dépendance de la couronne britannique</i>		X			
24	Kosovo	<i>Territoire au statut contesté situé en Europe du Sud</i>				X	X
25	Macao	<i>État indépendant de la république de Chine</i>				X	X
26	Moldavie	<i>État revendiqué par la Roumanie et la Russie</i>				X	
27	Montserrat	<i>Territoire d'outre-mer britannique</i>		X			
28	Niau	<i>état insulaire de la Nouvelle-Zélande</i>		X			
29	Nouvelle-Calédonie	<i>Territoire français constitué de dizaines d'îles dans le Pacifique Sud.</i>				X	
30	Palestine	<i>Dépend d'Israël</i>	X			X	X
31	Pays de Galles	<i>Nation du Royaume-Uni</i>		X		X	X
32	Porto Rico	<i>Territoire non incorporé des États-Unis</i>	X		X	X	X
33	Samoa américaines	<i>Territoire non incorporé des États-Unis</i>	X			X	X
34	Tahiti	<i>Département outre-mer français</i>				X	X
35	Taïwan	<i>Province en conflit avec la République populaire de Chine</i>	X			X	X

JO: Jeux Olympiques

JC: Jeux du Commonwealth

JP: Jeux Panaméricains

FIFA: Fédération Internationale de Football Associations

AUTRES: Autres fédérations internationales

Annexe 2

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de l'Enseignement supérieur
et député(e) d'Outremont

Québec, le 31 mars 2017

Monsieur Stefan Allinger
Président
Fondation Équipe-Québec
240, boulevard Lacombe
Repentigny (Québec) J5Z 3C5

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de répondre favorablement à la demande d'aide financière qui m'a été adressée le 2 décembre 2016. Vous trouverez ci-joint un chèque de 1 000 \$ libellé à l'ordre de *La Fondation Équipe-Québec*, en soutien à la mission de l'organisme.

Il est important de vous signaler que cette aide provient du fonds discrétionnaire mis à ma disposition et qu'elle doit être considérée comme ponctuelle et non récurrente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



HÉLÈNE DAVID

Québec
1025, rue De La Chevrolière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-3255
Télécopieur : 418 266-3257
ministre.enseignement.superieur@education.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 787-3581
Télécopieur : 514 873-1082

Circumscription
Bureau 115
5450, chemin de la Côte des Neiges
Montréal (Québec) H3T 1Y6
Téléphone : 514 482-0199
Télécopieur : 514 482-9985

Annexe 3



François Legault
Député de L'Assomption
Chef du deuxième groupe d'opposition

L'Assomption, vendredi 3 mars 2017

Monsieur Stefan Allinger
Président
Fondation Équipe-Québec
240, boul. Lacombe
Repentigny (Québec) J5Z 3C5

Objet : Soutien à l'action bénévole

Monsieur Allinger,

La présente fait suite à la demande d'aide financière qui nous a été adressée dans le cadre de notre programme de « soutien à l'action bénévole ».

À titre de député de la circonscription de L'Assomption, c'est avec plaisir que j'alloue une somme de 200 \$ afin de contribuer à la pérennité de votre mission.

Le montant octroyé vous sera acheminé par chèque dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Allinger, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Legault

Pour!

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 3.157
Québec (Québec) G1A 1M4
Téléphone : 418 644-9318
Télécopieur : 418 528-9479

legault@assnat.qc.ca
legault-assnat@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
833, boul. de l'Ange-Gardien (Nord)
Bureau 206
L'Assomption, Québec J1W 1P5
Téléphone : 450 501-0226
Télécopieur : 450 501-1011

Annexe 4



François Legault
Député de L'Assomption
Chef du deuxième groupe d'opposition

L'Assomption, le 3 octobre 2017

Monsieur Stefan Allinger
Président
Fondation Équipe-Québec
240, boul. Lacombe
Repentigny (Québec) J5Z 3C5

Objet : Soutien à l'action bénévole

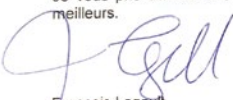
Monsieur Allinger,

La présente fait suite à la demande d'aide financière qui nous a été adressée dans le cadre de notre programme de soutien à l'action bénévole pour l'exercice financier 2017-2018.

À titre de député de la circonscription de L'Assomption, il me fait plaisir de vous allouer la somme non récurrente de 200 \$ afin de réitérer mon soutien à la pérennité de votre mission.

Le montant octroyé vous sera acheminé par chèque dans les meilleurs délais.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Allinger, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


François Legault
Député de L'Assomption

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.157
Québec (Québec) G1A 1M4
Téléphone : 418 644-9318
Télécopieur : 418 526-9479

legault.asso@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
833, boul. de l'Ange-Gardien Nord
Bureau 205
L'Assomption (Québec) J5G 1P5
Téléphone : 450 589-0726
Télécopieur : 450 589-1457

Annexe 5



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

François Legault
Député de L'Assomption
Chef du deuxième groupe d'opposition

L'Assomption, le 13 juin 2018

Monsieur Stefan Allinger
Président
Fondation Équipe-Québec
240, boul. Lacombe
Repentigny (Québec) J5Z 3C5

COPIE

Objet : Soutien à l'action bénévole

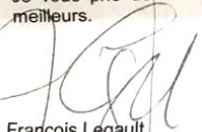
Monsieur Allinger,

La présente fait suite à la demande d'aide financière qui m'a été adressée dans le cadre de notre programme de soutien à l'action bénévole pour l'exercice financier 2018-2019.

À titre de député de L'Assomption, j'ai le plaisir de vous allouer la somme non récurrente de 200 \$ afin de réitérer mon soutien à la pérennité de votre mission.

Le montant octroyé vous sera acheminé par chèque dans les meilleurs délais.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Allinger, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


François Legault
Député de L'Assomption



Remerciement

Je voudrais remercier diverses personnes, associées de près ou de loin au présent livre. André Matteau, mon coauteur en 2013, de l'étude de faisabilité pour la mise sur pied d'équipes nationales du Québec, qui avait alors contribué à concevoir certaines des idées présentées dans ce bouquin. Stefan Allinger, Carl Brochu et Daniel St-Hilaire de la Fondation Équipe-Québec pour tout le travail bénévole que vous faites depuis des années. Tous les gens qui ont réservé un ou plusieurs exemplaires de ce livre, incluant particulièrement messieurs Pierre Karl Péladeau, Martin Douville et la Fondation Équipe-Québec. Votre aide financière fut d'une grande aide. Sans oublier le professionnalisme de mesdames Sylvie Dulac de BouquinBec et d'Annick Bélanger de la Fondation Chopin-Péladeau.

En terminant, merci à mes deux mentors, Me Guy Bertrand et Réjean Tremblay d'avoir accepté avec fierté, ma sollicitation pour la rédaction des deux préfaces de ce bouquin.

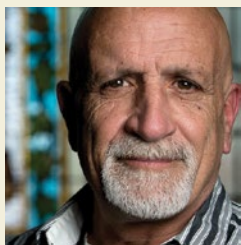


www.feqc.org

Devenez membre de la Fondation Équipe-Québec dont la mission est de favoriser, encourager, promouvoir et défendre les intérêts de notre élite sportive québécoise.

Une recherche impétueuse qui va à l'encontre de nombreux mythes et d'une multitude de croyances populaires. Plus de 35 nations non souveraines ont des équipes nationales dans différentes disciplines sportives. Plusieurs fédérations internationales acceptent des nations qui ne sont pas des pays afin de respecter une des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui stipule que le droit de jouer est un droit fondamental pour chaque individu et chaque nation. Le Québec est une nation reconnue par l'UNESCO et a le droit d'avoir ses propres équipes nationales dans tous les sports. C'est seulement dans ce livre que vous trouverez les réponses à toutes vos questions sur ce sujet, et même plus... Quand il était dans l'opposition, le premier ministre du Québec, l'honorable François Legault, finançait régulièrement la Fondation Équipe Québec, dont la mission est la mise sur pied de nos équipes nationales. Les copies de ses lettres de soutiens sont dans ce bouquin, mais qu'attend-il pour agir ? De quoi a-t-il peur ? Vous trouverez aussi la réponse dans cet ouvrage. Il s'agit du premier et seul livre sur ce sujet à être publié au Québec.

- 74% des québécois sont favorables à la création d'équipes nationales du Québec, **Sondage de la firme Léger Marketing, février 2020**
- Le travail accompli est remarquable. Les statistiques, les références et la jurisprudence sont convaincantes, **M^e Guy Bertrand, avocat et constitutionnaliste.**
- Un livre touffu à lire et à réfléchir, **Réjean Tremblay, journaliste sportif et scénariste.**



Robert Bob Sirois a joué plusieurs saisons avec les Flyers de Philadelphie et les Capitals de Washington. Sa carrière fut écourtée par une grave blessure au dos qui paralysa sa jambe gauche. Il a amassé 212 points en 286 matchs dans la LNH et a représenté les Capitals de Washington au match des étoiles en 1978. Il a assumé par la suite plusieurs rôles dans le monde du sport. Entre autres, il fut président de l'équipe des Roadrunners de Montréal et cofondateur de la Fondation Équipe-Québec. Robert Sirois est l'auteur du livre *le Québec mis en Échec* (Éditions de l'Homme, 2009), dans sa

version anglaise *Discrimination in the NHL* (Baraka Books, 2010), soit le dossier le plus étoffé jamais publié sur le sort singulier des hockeyeurs québécois dans la Ligue Nationale de Hockey. Puis, Sirois signa le livre *Bagages en cavale* (Éditions de l'Homme, 2012), *Perles de bagagistes* (Éditions Leduc S Tut-tut humour Paris, 2015). En 2013, il fut mandaté par le gouvernement du Québec à titre de coauteur avec André Matteau pour rédiger une étude de faisabilité pour la mise sur pied d'équipes nationales québécoises. Aujourd'hui à sa retraite, Robert est conseillé au président Stefan Allinger de la Fondation Équipe-Québec, dont la mission est de favoriser, encourager, promouvoir et défendre les intérêts de l'élite sportive québécoise sur les scènes internationales. Le 6 mars 2015, Robert a reçu le Grand Prix Maurice-Richard de la SSJB. Le dernier récipiendaire fut Mario Lemieux en 2002.

ISBN 978-2-9818956-0-8

